

CFA Guilhaud Granges

REFERENTIEL BP Préparateur en Pharmacie

ANNEXE I : Référentiel des activités professionnelles Référentiel de certification

Savoirs associés S1 à S 16

- S1 Chimie S2 Biochimie
- S3 Microbiologi
- S4 Immunologie
- S5 Botanique
- S6 Anatomie physiologie
- S7 Pathologie
- S8 pharmacologie
- S9 Toxicologie
- S10 Pharmacognosie
- S11 Homéopathie
- S12 Phytothérapie
- S13 Dispositifs médicaux
- S14 Pharmacie galénique
- S15-1 Législation du travail
- S15-2 Législation pharmaceutique
- S15-3 Législation relative aux médicaments vétérinaires
- S15-4 Gestion à l'officine
- S16 Communication professionnelle

Documents

- DOCUMENT 1 : LISTE LIMITATIVE DE PLANTES DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE
- DOCUMENT 2 : LISTE LIMITATIVE DES PREPARATIONS GALENIQUES DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE
- DOCUMENT 3 : LISTE LIMITATIVE DE PRODUITS CHIMIQUES DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE
- DOCUMENT 4 : LISTE LIMITATIVE DES DISPOSITIFS MEDICAUX DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE
- DOCUMENT 5 : LISTE LIMITATIVE DE PRODUITS DONT LES DOSES MAXIMALES DOIVENT ETRE CONNUES

Unités constitutives du référentiel de certification (arrêté du 10/09/97)

ANNEXE II : (arrêté du 10/09/97)

LISTE DES DIPLOMES TITRES OU CERTIFICATS PERMETTANT L'INSCRIPTION A LA PREPARATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE PREPARATEUR EN PHARMACIE

ANNEXE III : (arrêté du 10/09/97, modifié par l'arrêté du 24 novembre 2003)

REGLEMENT D'EXAMEN (première session d'examen en 1999)

ANNEXE IV : (arrêté du 10/09/97, modifié par l'arrêté du 24 novembre 2003)

DEFINITION DES EPREUVES PONCTUELLES ET DES SITUATIONS D'EVALUATION

ANNEXE V : (arrêté du 10/09/97)

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

**BREVET PROFESSIONNEL PREPARATEUR EN PHARMACIE - ANNEXE I -
LE REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES (RAP)**

Le préparateur en pharmacie participe, selon la législation en vigueur, sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien, à tout ou partie des fonctions ainsi définies :

- A - fonction délivrance
- B - fonction préparation et conditionnement
- C - fonction conseil, prévention, information, formation et communication
- D - fonction vigilance
- E - fonction accueil et vente
- F - fonction documentation
- G - fonction gestion des stocks
- H - fonction administrative
- I - fonction hygiène
- J - fonction maintenance

Il accomplit ses tâches dans le strict respect du secret professionnel.

Il est un acteur fondamental de l'objectif qualité et il participe à la maîtrise des dépenses de santé.

A/ FONCTION : DELIVRANCE

1. ANALYSER L'ORDONNANCE OU LA DEMANDE

Analyser la prescription pour la délivrance de médicaments sur ordonnance

- Procéder à l'analyse réglementaire : recevabilité
- Procéder à l'analyse technique : dénomination, forme, dosage
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre indications, interactions, posologies, incompatibilités physico-chimiques

Analyser une demande pour la délivrance de médicaments sans ordonnance

- Vérifier la recevabilité de la demande
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à la vérification technique
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique
- Vérifier que la demande est fondée
- Prendre en compte les renseignements fournis par le malade
- Indiquer la posologie

Analyser la prescription ou la demande de matériel et de dispositifs médicaux

- Prendre en compte les aspects réglementaires éventuels
- Effectuer la vérification technique : vérifier l'adaptation de la demande aux besoins
- Vérifier l'absence d'incompatibilités physico-chimiques

Analyser la prescription ou la demande de produits diététiques

- Effectuer la vérification technique : vérifier l'adaptation de la demande aux besoins
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à la vérification scientifique

Analyser la demande en produits cosmétiques et produit d'hygiène corporelle : vérifier l'adaptation de la demande aux besoins

Analyser la prescription en gaz médicaux : vérifier l'adaptation de la prescription aux besoins

Analyser la demande ou la prescription en produits non médicamenteux du monopole :

vérifier l'adaptation de la demande ou de la prescription aux besoins

2. DELIVRER

Délivrer des médicaments

- Calculer les quantités à délivrer
- Collecter les médicaments à délivrer et vérifier leur identité
- Porter les inscriptions réglementaires éventuelles sur l'ordonnance, l'ordonnancier, les conditionnements et les carnets de surveillance ou les supports assurant la traçabilité du produit et/ou des lots
- Procéder à la délivrance

Délivrer des dispositifs médicaux et des produits et matériels de nature non médicamenteuse

- Collecter les dispositifs médicaux et les produits et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ; vérifier leur identité et l'intégrité de leur conditionnement
- Respecter la réglementation existante
- Porter les inscriptions réglementaires éventuelles sur l'ordonnance, l'ordonnancier, les conditionnements et les carnets de surveillance ou les supports assurant la traçabilité des matériels et des produits.

3. DONNER DES EXPLICATIONS ET DES RECOMMANDATIONS

Explications et recommandations accompagnant la délivrance des médicaments

- Transmettre les informations concernant l'utilisation des médicaments délivrés et leurs effets secondaires
- Donner des explications sur leurs conditions de conservation et de stockage ainsi que sur leurs modalités de reconstitution

Explications et recommandations pour la délivrance des dispositifs médicaux et autres produits

- Donner des indications concernant leur mode d'utilisation
- Donner des recommandations concernant leurs conditions de conservation, de stockage et de maintenance.

B/ FONCTION : PREPARATION ET CONDITIONNEMENT

1. ENREGISTRER, VERIFIER, IDENTIFIER, ET STOCKER LES MATIERES PREMIERES

- Vérifier la conformité entre la commande et la livraison
- Vérifier l'intégrité des emballages et de l'étiquetage
- Vérifier l'identité des matières premières en mettant en œuvre des réactions d'identification organoleptiques, physiques, chimiques et des examens microscopiques
- Etablir les documents et étiquetages réglementaires
- Stocker les matières premières.

2. ENREGISTRER, VERIFIER, STOCKER LES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT

3. PREPARER

Préparations magistrales

- Analyser la prescription pour la réalisation des préparations magistrales et des préparations reconstituées ou associées ou adaptées posologiquement à des cas ou des situations thérapeutiques particuliers
- Organiser le poste de travail et préparer le matériel et les produits
- Calculer les quantités
- Réaliser la préparation dans le respect des procédures dans le cadre d'un système d'assurance qualité.

Préparations officinales et produits officinaux divisés

- Rechercher la formule à la pharmacopée
- Organiser le poste de travail et préparer le matériel et les produits
- Calculer les quantités
- Réaliser la préparation
 - Vérifier l'étiquetage des matières premières, avant, pendant et après la préparation
 - Peser ou mesurer les principes actifs et les excipients
 - Mettre en forme galénique (pour les formes divisées par unités de prise) et noter sur la fiche de fabrication le nombre d'unités obtenu
 - Réaliser certaines préparations dans des conditions aseptiques
 - Conditionner et noter sur la fiche de fabrication le nombre d'unités de conditionnement obtenu
 - Soumettre au visa du pharmacien

Préparations extemporanées vétérinaires

- Analyser la prescription pour la réalisation des préparations magistrales et des préparations reconstituées ou associées ou adaptées posologiquement à des cas ou des situations thérapeutiques particuliers
- Organiser le poste de travail et préparer le matériel et les produits
- Calculer les quantités
- Réaliser la préparation dans le respect des procédures dans le cadre d'un système d'assurance qualité.

<p>4. CONDITIONNER</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifier l'identité du produit avant les opérations de répartition ● Veiller à l'adéquation des conditionnements, à la conservation et à l'utilisation du produit ● Répartir dans les unités de conditionnement. <p>5. ETIQUETER CONFORMEMENT A LA LEGISLATION les préparations terminées et les produits officinaux divisés destinés à la dispensation au public.</p> <p>6. PARTICIPER AU CONTROLE DE LA QUALITE DU PRODUIT FINI OU EN COURS DE REALISATION</p> <p>7. ETABLIR TOUS LES DOCUMENTS NECESSAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Relatifs aux obligations légales ● Recommandés par les bonnes pratiques <p>8. TARIFER Conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p><u>C/ FONCTION : CONSEIL, PREVENTION, INFORMATION, FORMATION</u></p> <p>1. CONSEIL</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifier que le cas exposé entre dans les limites du conseil ● Diriger, si nécessaire, le demandeur vers un pharmacien ● Rechercher la ou les solutions répondant le mieux aux cas exposés ● Donner alors les explications et recommandations nécessaires ● Mettre en garde contre les risques d'automédication <p>2. PREVENTION Participer à la prévention individuelle et aux réactions de prévention collective</p> <p>3. INFORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Répondre à une demande d'information ● Rendre compte de ses activités et (ou) de ses propositions ● Transmettre les consignes <p>4. FORMATION - Participer à la formation des élèves préparateurs et es autres agents non pharmaciens.</p> <p><u>D/ FONCTION : VIGILANCE</u></p> <p>1. Participer au recueil des informations sur les effets inattendus des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits</p> <p>2. Signaler au pharmacien les effets graves et/ou inattendus des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits</p> <p>3. Vérifier les conditions de conservation des médicaments, dispositifs médicaux et autres produits</p> <p>4. Participer au recueil d'informations contribuant au suivi thérapeutique.</p> <p><u>E/ FONCTION : ACCUEIL ET VENTE</u></p> <p>1. ACCUEILLIR LE PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Se présenter dans une tenue adaptée aux exigences de la profession ● Assurer l'accueil en faisant preuve d'attention, de disponibilité et de confidentialité ● Entretenir des relations courtoises avec le public et l'équipe de travail. <p>2. ANIMER LES ACTIVITES DE L'OFFICINE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participer à la réalisation des vitrines ● Participer à la bonne présentation des produits <p><u>F/ FONCTION : DOCUMENTATION</u></p> <p>1. Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires</p> <p>2. Consulter une banque de données</p> <p>3. Référencer l'information</p> <p>4. Traiter l'information</p> <p>5. Stocker l'information.</p>	<p><u>G/ FONCTION : GESTION DES STOCKS</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Estimer les besoins et déclencher la commande 2. Préparer le bon de commande 3. Transmettre la commande 4. Réceptionner la livraison 5. Vérifier la conformité de la livraison à la commande effective 6. Vérifier la conformité de la facture à la livraison 7. Etablir le prix de vente 8. Ranger les médicaments, produits et dispositifs médicaux (après quarantaine éventuelle). Enregistrer les entrées : numéro de lot et péremption. Enregistrer les sorties. 9. Etablir les factures 10. Participer au suivi des médicaments, produits et dispositifs médicaux périmés 11. Participer à la gestion des médicaments inutilisés 12. Participer à l'inventaire. <p><u>H/ FONCTION : ADMINISTRATIVE</u></p> <p>ETABLIR LES FORMALITES NECESSAIRES AUX REMBOURSEMENTS PAR LES DIVERS ORGANISMES SOCIAUX ET/OU PAYEURS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. VERIFIER L'OUVERTURE DES DROITS permettant une subrogation de paiement. 2. ETABLIR LA FACTURE <ul style="list-style-type: none"> ● Facturation pour un paiement comptant ● Facturation par subrogation (dans le respect des règles qui régissent le fonctionnement de l'hôpital) 3. TRANSMETTRE EVENTUELLEMENT LE DOSSIER POUR REMBOURSEMENT AUX DIVERS ORGANISMES PAYEURS 4. CONTROLER LES REMBOURSEMENTS EFFECTUES PAR LES ORGANISMES PAYEURS <p><u>I/ FONCTION : HYGIENE</u></p> <p>- S'assurer que les conditions d'hygiène soient bien remplies</p> <p><u>J/ FONCTION : MAINTENANCE</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déceler et identifier des dysfonctionnements et des anomalies 2. Décider du niveau de l'intervention de remédiation (intervention directe ou transmission à la hiérarchie) 3. Contrôler l'état et le bon fonctionnement des matériels et des équipements 4. Effectuer l'entretien courant des matériels et des équipements (premier et deuxième niveaux : pose et dépose de pièces standard ou d'éléments simples) 5. Assurer le suivi et l'enregistrement des opérations d'entretien et de maintenance.
--	--

**BREVET PROFESSIONNEL PREPARATEUR EN PHARMACIE - ANNEXE I -
REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

CAPACITE : C1- ANALYSER		
COMPETENCE : C11- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Vérifier que la prescription est conforme à la réglementation en vigueur sur le plan : * du prescripteur * de la prescription * du patient ou de son mandataire	- Ordonnance émanant de prescripteurs autorisés comportant ou non des anomalies - Code de la santé Publique (livre V) - Brochure "Substances vénéneuses" - Temps imparti - Demande d'un prescripteur pour usage professionnel	- Liste des anomalies éventuelles de la prescription - Justification de la validation ou de la non validation

CAPACITE : C1- ANALYSER		
COMPETENCE : C12 - Valider la recevabilité d'une demande		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Vérifier que la demande n'est pas en contradiction avec la réglementation	- Demande de médicaments et/ou de produits et/ou de dispositifs médicaux - Brochure "substances vénéneuses" - Réglementation des substances dangereuses - Code de la santé Publique (Livre V)	- Validation de la demande - Justification de la validation ou de la non validation

CAPACITE : C1 - ANALYSER		
COMPETENCE : C13 - Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande		
Etre capable de :	Condition de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Vérifier la conformité de la prescription et /ou de la demande aux dénominations, formes et dosages existants	- Ordonnance et/ ou demande - Indications fournies par le public - Documents d'usage courant en pharmacie (précisés sur les convocations à l'examen)	- Pertinence des éléments retenus pour l'analyse technique - Validation ou non validation sur le plan technique de la prescription ou de la demande
Rechercher dans les sources documentaires les éléments permettant l'analyse scientifique : interactions, contre-indications, posologie...	- Documents d'usage courant en pharmacie	- Pertinence des éléments retenus pour l'analyse scientifique
Vérifier l'adaptation de la demande aux besoins	- Demande en matériels et dispositifs médicaux, en produits diététiques, en produits cosmétiques et produits d'hygiène et en fluides médicaux - Documentation technique	- Pertinence du choix

CAPACITE : C1 - ANALYSER		
COMPETENCE : C 14 - Analyser un inventaire pour évaluer les besoins		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Prévoir à tout moment un réapprovisionnement adéquat en fonction des besoins	- Dossier technique relatif à un produit comprenant : * fiche de stock * stock * demande à satisfaire	- Détermination et justification de la commande

CAPACITE : C1 - ANALYSER		
COMPETENCE : C15 - Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Recenser des informations relatives aux effets inattendus des médicaments et/ou des dispositifs médicaux apparus pendant ou après leur utilisation - Sélectionner les informations susceptibles de renseigner une fiche de pharmacovigilance	- Documents d'usage courant en pharmacie - Documents d'information fournis par le fabricant - Banque de données - Indications données par le patient - Fiche de pharmacovigilance	- Pertinence des informations retenues

CAPACITE : C2 - IDENTIFIER ET GERER LA QUALITE		
COMPETENCE : C21 - Contrôler l'identité et la qualité des matières premières		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Reconnaître des plantes ou parties de plantes entières ou coupées, des substances chimiques, des préparations galéniques, en utilisant leurs caractères organoleptiques et physiques	- Plantes ou parties de plantes - Substances chimiques, préparations galéniques - Eau, flamme - Temps imparti	Exactitude du résultat
Contrôler l'identité des substances chimiques pures par deux réactions chimiques minimum	- Substances chimiques pures - Réactifs - Matériel (tubes à essais, agitateur...) - Flamme - Protocoles opératoires - Temps imparti - Monographies de la Pharmacopée	- Exactitude du résultat - Maîtrise technique
Contrôler l'identité de poudres végétales par examen microscopique	- Microscope - Lames, lamelles, réactifs - Poudres de plantes - Temps imparti - Monographies de la Pharmacopée	- Exactitude du résultat - Maîtrise technique
Contrôler l'identité d'une substance par chromatographie sur couche mince	- Matériel chromatographique (CCM) - Substances à identifier, témoins, solvants - Révélateur - Temps imparti - Protocoles opératoires	- Exactitude du résultat - Maîtrise technique

CAPACITE : C2 - IDENTIFIER ET GERER LA QUALITE		
COMPETENCE : C22 - Contrôler la qualité du produit préparé		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Vérifier les caractères organoleptiques de la préparation et l'absence d'altérations visibles (mirage pour les liquides, aspect pour les formes pâteuses ou solides)	- Ordonnance - Fiche de fabrication - Documents d'usage courant en pharmacie	- Liste des anomalies justifiant la non validation éventuelle de la préparation
Vérifier que les produits stérilisés ont fait l'objet d'une stérilisation effective (virage des indicateurs) Proposer la validation	- Fiche de fabrication - Produit stérilisé avec indicateurs de stérilisation - Diagramme de stérilisation	- Pertinence et justification des propositions de validation

CAPACITE : C2 - IDENTIFIER ET GERER LA QUALITE		
COMPETENCE : C23 - Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage.		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Etiqueter réglementairement les matières premières, les substances dangereuses, les produits semi-ouvrés pour la détention à l'officine	- Etiquettes - Matières premières - Substances dangereuses et réglementation des substances dangereuses - Produits semi-ouvrés - Brochure des substances vénéneuses - Textes réglementaires	- Conformité de l'étiquetage à la réglementation en vigueur
Etiqueter réglementairement les produits officinaux divisés et les préparations terminées pour la délivrance au public	- Etiquettes - Produits officinaux divisés - Préparations terminées - Brochure des substances vénéneuses - Textes réglementaires	- Conformité de l'étiquetage à la réglementation en vigueur
Vérifier l'adéquation de l'étiquetage d'une préparation à l'ordonnance ou à la fiche de fabrication	- Ordonnance - Fiche de fabrication - Brochure des substances vénéneuses	- Conformité de l'étiquetage à la réglementation en vigueur
Vérifier que l'étiquetage : * est conforme à la réglementation des substances vénéneuses * comporte les éventuelles mises en garde, le numéro d'inscription à l'ordonnancier, le mode d'emploi	- Matières premières, produits et préparations étiquetés - Brochure des substances vénéneuses et textes réglementaires - Fiche de fabrication et (ou) ordonnance - Durée, conditions de conservation et d'utilisation indiquées à la pharmacopée	- Liste des anomalies justifiant la non validation éventuelle de la préparation - Justification de la décision prise

CAPACITE : C2 - IDENTIFIER ET GERER LA QUALITE		
COMPETENCE : C24 - Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Identifier des dispositifs médicaux	- Dispositifs médicaux - Temps imparti	Exactitude du résultat
Vérifier que le conditionnement d'un médicament, d'un produit, d'un dispositif médical stérile ne présente pas d'altérations visibles (déchirure, trou, fêlure, humidité, écrasement)	- Médicament, produit, dispositif médical stérile conditionnés	Liste des anomalies justifiant le rejet

CAPACITE : C2 - IDENTIFIER ET GERER LA QUALITE		
COMPETENCE : C25 - Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Vérifier l'adéquation du stockage aux indications portées sur l'étiquetage et/ou aux obligations réglementaires (température, lumière, état hygrométrique...) Vérifier l'absence d'altérations visibles Effectuer les interventions nécessaires	- Etiquettes des médicaments, produits et dispositifs médicaux - Pharmacopée - Documents d'usage courant en pharmacie - Textes réglementaires - Situation réelle ou simulée	- Liste des anomalies justifiant le rejet - Pertinence des interventions - Justification de la décision prise

CAPACITE : C3 - EXECUTER		
COMPETENCE : C31 - Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Préparer le matériel nécessaire permettant la réalisation de la forme pharmaceutique à exécuter	- Poste de travail équipé	- Vérifier que le matériel est adapté à la préparation à exécuter
Rédiger le protocole opératoire	- Formulation de la préparation - Pharmacopée	- Pertinence du protocole
Réaliser la fiche de pesée	- Formulation de la préparation	- Exactitude de la fiche de pesée
Réaliser des pesées	- Pharmacopée - Matériel destiné à la réalisation des pesées (balance Roberval, trébuchet, balance électronique, masses marquées, compte-gouttes officinal)	- Exactitude de la pesée
Mesurer des volumes	- Matériel destiné à la réalisation des mesures volumétriques (éprouvette, ballon, pipette, burette)	- Exécution correcte de la mesure
Préparer des poudres titrées	- Principes actifs et excipients	- Exécution correcte de la préparation
Préparer et vérifier une solution titrée (acidimétrie, alcalimétrie, oxydo-réduction, alcoométrie)	- Pharmacopée - Protocoles opératoires - Substances chimiques, principes actifs, solvants - Verrerie de laboratoire - Matériel de pesée (cf ci -dessus) - Solution titrée de contrôle - Alcoomètre	- Validation du titre
Calculer masses, volumes et densités en fonction des données	- Données numériques	- Exactitude des calculs
Réaliser selon les B.P.P.O les opérations pharmaceutiques permettant l'obtention de la forme demandée Réaliser un auto-contrôle de la préparation	- Matériel adapté et matières premières - B.P.P.O.	- Exécution correcte de la préparation - Justification de l'auto-contrôle
Adapter le conditionnement à la forme exécutée	- Différents types de conditionnement	- Vérification technique selon le type de conditionnement

CAPACITE : C3 - EXECUTER		
COMPETENCE : C32 - Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments : actes concernant les inscriptions réglementaires sur les ordonnanciers, l'ordonnance et les conditionnements - Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des matériels et des dispositifs médicaux - Sélectionner les ordonnances et/ou les documents à conserver conformément à la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> - Prescription ou demande ou reçu et (ou) décharge - Ordonnanciers - Conditionnement vide - Registre des stupéfiants - Qualité du demandeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité des actes - Conformité des actes à la réglementation - Pertinence de la sélection des ordonnances et/ou des documents à conserver

CAPACITE : C3 - EXECUTER		
COMPETENCE : C33 - Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les matières premières, établir les documents réglementaires et/ou les documents recommandés par les B.P.P.O. - Enregistrer les articles de conditionnement - Pour les préparations dites "par lot", établir la fiche de fabrication - Effectuer les transcriptions obligatoires : ordonnancier, ordonnance et bon de stupéfiants, étiquettes, registre des stupéfiants, registre des médicaments dérivés du sang 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordonnance - Ordonnanciers - B.P.P.O. - Pharmacopée - Brochure de substances vénéneuses - Etiquettes - Registres - Bon de stupéfiants 	<ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité et exactitude des actes

CAPACITE : C3- EXECUTER		
COMPETENCE : C34 - Exécuter les formalités nécessaires aux remboursements par les divers organismes payeurs		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'ouverture des droits - Etablir une facturation classique ou une délégation de paiement - Préparer le dossier pour transmission éventuelle aux organismes payeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Carte d'assuré social et/ou de prévoyance complémentaire - Ordonnance - Imprimés - Moyens informatiques - Situation réelle ou simulée 	<ul style="list-style-type: none"> - Exactitude de la rédaction des documents ou de la saisie informatique

CAPACITE : C3 - EXECUTER		
COMPETENCE : C35 - Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et factures		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Etablir un prix de vente T.T.C.	<ul style="list-style-type: none"> - Prix d'achat H.T - Taux de T.V.A. - Taux de marque - Taux de marge 	- Exactitude du résultat
Rechercher un prix d'achat H.T.	<ul style="list-style-type: none"> - Prix de vente T.T.C. - Taux de T.V.A. - Taux de marque - Taux de marge 	- Exactitude du résultat
Etablir une facture en faisant ressortir la T.V.A.	<ul style="list-style-type: none"> - Facture vierge - Situation réelle ou simulée 	- Exactitude de la facture

CAPACITE : C3 - EXECUTER		
COMPETENCE : C36 - Décontaminer, désinfecter et stériliser		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une opération de décontamination - Conduire une opération de désinfection - Effectuer les interventions nécessaires en cas d'anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> - Protocoles de décontamination-désinfection - Documents fournis par les fabricants et normes - Matériel et produits nécessaires à la décontamination et à la désinfection 	<ul style="list-style-type: none"> - Exécution correcte d'une opération de décontamination et d'une opération de désinfection - Pertinence des interventions effectuées en cas d'anomalies

CAPACITE : C4 - ORGANISER ET GERER		
COMPETENCE : C41 - Préparer et passer une commande		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Préparer et passer à partir de fiches de stock une commande grossiste-répartiteur	- Fiche de stock - Liste quantitative des produits dus	- Exactitude de la commande
- Préparer une commande directe en tenant compte : * de l'évaluation du nombre probable d'unités à dispenser * des fourchettes de remise offertes par les fournisseurs * des délais de paiement * de la durée du stockage	- Fiche de stock, fiche fournisseur - Date de la dernière commande - Quantité en stock au moment de la dernière commande - Quantité commandée lors de la dernière commande - Quantité en stock actuellement - Conditions d'achat offertes - Délais de livraison - Délai de paiement - Date de la commande à passer	- Rationalité de la commande

CAPACITE : C4 - ORGANISER ET GERER		
COMPETENCE : C42 - Réceptionner et contrôler les livraisons		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Faire les réserves nécessaires lors de la réception d'une livraison	- Bordereau d'expédition - Colis de produits	- Pertinence des réserves
- Vérifier la conformité de la livraison au bordereau de livraison - Proposer une intervention en cas de non conformité	- Bordereau de livraison - Produits livrés	- Validation ou non de la conformité - Pertinence de l'intervention proposée en cas de non conformité
- Vérifier la conformité de la livraison au bon de commande - Proposer une intervention en cas de non conformité	- Bordereau de livraison validé - Bon de commande	- Validation ou non de la conformité - Pertinence de l'intervention proposée en cas de non conformité
- Vérifier la conformité de la facture au bordereau de livraison - Proposer une intervention en cas de non conformité	- Bordereau de livraison validé - Facture	- Validation ou non de la conformité - Pertinence de l'intervention proposée en cas de non conformité
- Vérifier que les produits reçus ne sont pas périmés ou périssables à court terme - Proposer une intervention le cas échéant	- Médicaments, produits et dispositifs médicaux périmés ou non	- Exactitude de la vérification - Pertinence de l'intervention proposée

CAPACITE : C4 - ORGANISER ET GERER		
COMPETENCE : C43 - Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
POUR LES SPECIALITES : - Identifier et stocker les spécialités à stockage particulier * stupéfiants * spécialités à conserver au réfrigérateur - Ranger les autres spécialités dans le stock de service * selon la règle "premier entré, premier sorti" * selon les critères définis par le pharmacien (alphabétique pur, alphabétique de forme...) - Positionner la minicarte	- Fiche de stock - Bac de spécialités	Exactitude du stockage proposé
POUR LES MATIERES PREMIERES ET PREPARATIONS OFFICINALES: - Identifier et stocker les produits et préparations à conservation limitée - Identifier et stocker les produits et préparations à stockage particulier * stupéfiants * produits à conservation spéciale : à l'abri de la chaleur, au frais, à l'abri de la lumière, à l'abri de l'humidité - Séparer les produits et préparations des différentes listes de substances vénéneuses - Identifier et gérer les produits inflammables	- Matières premières et préparations officinales - Pharmacopée - Brochure des substances vénéneuses - Date de réception et numéro de diagnose	- Exactitude du stockage proposé
POUR LES FLUIDES MEDICAUX : - Repérer selon les codes couleurs - Stocker conformément aux textes en vigueur	- Situation simulée	- Exactitude du repérage et du stockage proposé
POUR LES PRODUITS ET DISPOSITIFS MEDICAUX - Identifier et stocker les produits et dispositifs médicaux selon les critères définis par le pharmacien (par voie d'abord...) et tenant compte du stockage particulier (à l'abri de la chaleur, à l'abri de l'humidité, à l'abri de la lumière) - Positionner la fiche de stock	- Documentation des fabricants - date d'entrée et date de péremption - Fiche de stock	- Exactitude du stockage proposé

CAPACITE : C4-ORGANISER ET GERER		
COMPETENCE : C44 - Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Proposer l'actualisation d'une fiche de stock quant au stock minimum à commander	- Fiche de stock déjà renseignée : * stock minimum * quantité à commander * nombre d'unités sorties pendant la période de référence	- Rationalité de la proposition
- Saisir les entrées de façon manuelle (renseigner la fiche de stock) et de façon informatisée	- Fiche de stock - Logiciel - Bordereau de livraison et/ou facture	- Exactitude du résultat
- Faire la saisie informatisée des sorties	- Logiciel - Ordonnance et commande	- Exactitude du résultat
- Faire la saisie informatisée des sorties		

CAPACITE : C5 - COLLECTER ET TRAITER L'INFORMATION		
COMPETENCE : C51 - Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Repérer les différentes sources d'information se rapportant à un sujet donné	- Fichiers manuels et (ou) informatisés (banques de données) - Fichiers bibliographiques référencés (ouvrages, articles périodiques, catalogues, bulletins, documentations techniques) - Textes réglementaires - Pharmacopée française	- Choix pertinent des sources documentaires se rapportant à un sujet donné - Choix pertinent des fichiers bibliographiques se rapportant au sujet donné

CAPACITE : C5 - COLLECTER ET TRAITER L'INFORMATION		
COMPETENCE : C52 - Traiter l'information		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
- Extraire d'un texte des informations pertinentes - Résumer un ensemble d'informations	- Articles, périodiques, ouvrages, fiches techniques, catalogues, notices, textes législatifs et réglementaires - Thésaurus - Banque de données	- Sélection de mots-clés - Résumé du texte - Résumé signalétique - Compte-rendu
- Constituer un dossier documentaire	- Articles, périodiques, ouvrages, fiches techniques, catalogues, notices, textes législatifs et réglementaires - Thésaurus - Banque de données	- Choix pertinent des documents constituant le dossier documentaire
- Référencer un article, un périodique, une notice technique, un ouvrage technique et (ou) un texte réglementaire - Etablir une fiche bibliographique présentée de façon claire et structurée	- Article ou périodique ou notice technique ou ouvrage technique ou texte réglementaire -Thésaurus simple	- Qualité et pertinence de la présentation - Exhaustivité des renseignements
- Mettre à jour un fichier manuel et (ou) informatisé	- Fiche bibliographique, fiche produit, fiche matériel (manuelles ou informatisées)	- Mise à jour correcte d'un fichier manuel et (ou) informatisé

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER, INFORMER		
COMPETENCE : C61 - Donner des informations, des explications et des recommandations au public		
Etre capable de	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Faire expliciter la demande - Vérifier si la demande entre dans les limites du conseil - Donner les explications et les recommandations nécessaires sans sortir des limites de sa compétence - Proposer des solutions adaptées - Savoir justifier un refus et proposer une alternative 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation simulée 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et enchaînement logique des questions posées - Choix des explications et des recommandations à transmettre - Explication des termes scientifiques et techniques pour les rendre accessibles à la compréhension du demandeur - Réalisme des suggestions - Concision et exactitude des explications et des recommandations

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER, ET INFORMER		
COMPETENCE : C62 - Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec l'ensemble de l'équipe officinale - Communiquer avec les autres professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation simulée 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du message à l'interlocuteur - Pertinence des explications - Exactitude du vocabulaire scientifique et technique utilisé

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER, ET INFORMER		
COMPETENCE : C63 - Participer à la formation technique		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge tout ou partie d'une action de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation simulée (sujet de l'action de formation, objectifs, durée et modalités pratiques, moyens didactiques utilisés) - Public concerné 	<ul style="list-style-type: none"> - Intelligibilité du message - Précision et concision du message - Choix des moyens d'expression appropriés au public concerné - Utilisation judicieuse des moyens didactiques

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER, ET INFORMER		
COMPETENCE : C64 - Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le degré d'urgence du message à transmettre - Choisir le support le mieux adapté au message à transmettre - Participer à la mise en forme du message (choisir, ordonner, structurer les éléments du message) - Contrôler la qualité de la réception - Effectuer les corrections nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations techniques - Destination de l'information - Moyens techniques (moyens informatisés, audio-visuels, écrits, oraux...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exactitude de l'appréciation du degré d'urgence - Pertinence du choix des méthodes et des moyens retenus - Logique de la structuration du message (déroulement chronologique, articulations, progressivité) - Contrôle de la réception - Pertinence des corrections éventuelles - Qualité de la structure syntaxique

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER ET INFORMER		
COMPETENCE : C65 - Rendre compte des opérations effectuées		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Faire un rapport écrit ou oral sur les opérations effectuées : chronologie des opérations, exposé des difficultés rencontrées et des solutions retenues, résultats 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier documentaire comprenant la relation d'opérations techniques ou commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> - Précision et concision du rapport écrit ou oral - Exactitude du vocabulaire scientifique et (ou) technique utilisé

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER, ET INFORMER		
COMPETENCE : C66 - Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Définir les caractéristiques du produit - Etablir un "argumentaire" de vente (arguments généraux, techniques, commerciaux) - Répondre correctement aux questions ou objections formulées par le client potentiel 	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation scientifique et/ou technique émanant des laboratoires - Situation réelle ou simulée 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des caractéristiques définies - Exactitude de l'argumentation - Pertinence des réponses

CAPACITE : C6 - COMMUNIQUER, FORMER, ET INFORMER		
COMPETENCE : C67 - Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines		
Etre capable de :	Conditions de réalisation	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Animer l'espace public de l'officine : information, prévention - Choisir le thème des vitrines en tenant compte des saisons et de l'actualité - Harmoniser les linéaires et établir la rotation des présentoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel - Ressources documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Sens artistique, originalité de la vitrine - Pertinence des choix - Respect de la réglementation et de la déontologie professionnelle

MISE EN RELATION DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

FONCTIONS	CAPACITES	COMPETENCES TERMINALES
DELIVRANCE GESTION DES STOCKS VIGILANCE MAINTENANCE	C1- ANALYSER	C-11- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription C-12- Valider la recevabilité d'une demande C-13- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande C-14- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins C-15- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies
PREPARATION - CONDITIONNEMENT DELIVRANCE VIGILANCE	C2- IDENTIFIER ET GERER LA QUALITE	C21- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières C22- Contrôler la qualité du produit préparé C23- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage. C24- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement C25- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement.
PREPARATION -CONDITIONNEMENT DISPENSATION ADMINISTRATIVE ACCUEIL ET VENTE HYGIENE	C3- EXECUTER	C31- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement C32- Exécuter : les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels C33- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement C34- Exécuter les formalités nécessaires aux remboursements par les divers organismes payeurs C35- Effectuer les opérations liées à la vente : prix de vente et factures C36- Décontaminer, désinfecter et stériliser
ACCUEIL ET VENTE GESTION DES STOCKS	C4 -ORGANISER ET GERER	C41-Préparer et passer une commande C42- Réceptionner et contrôler les livraisons C43- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux C44 - Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
DOCUMENTATION	C5 - COLLECTER ET TRAITER L'INFORMATION	C51 - Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires C52 - Traiter l'information
DELIVRANCE CONSEIL- PREVENTION- INFORMATION- FORMATION- COMMUNICATION- ACCUEIL ET VENTE- GESTION DES STOCKS ADMINISTRATIVE	C6 -COMMUNIQUER, FORMER ET INFORMER	C61 - Donner des informations, des explications et des recommandations au public C62 - Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social C63- Participer à la formation technique C64- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique C65- Rendre compte des opérations effectuées C66- Choisir des arguments de vente concernant les produits de diététique, cosmétique et hygiène C67- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

SAVOIRS ASSOCIES

PROGRAMME - S1 CHIMIE	COMPÉTENCES ATTENDUES
<p>1- CHIMIE GENERALE</p> <p>1-1- Structure de la matière</p> <p>1-1-1- Structure atomique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure de l'atome - Classification périodique des éléments - L'électronégativité des atomes 1-1-2- Les assemblages d'atomes : molécules et ions polyatomiques; corps simples et corps composés. 1-1-3 La liaison chimique <ul style="list-style-type: none"> - Le modèle de Lewis de la covalence. - Structures et représentations d'édifices covalents. - Polarisation des liaisons Géométrie des édifices covalents : règles de Gillespie, rigidité des liaisons multiples La liaison ionique et les cristaux ioniques 1-1-4- Masses atomiques et masses molaires 1-1-5 Les liaisons intermoléculaires <p>1-2 La réaction chimique</p> <p>1-2-1- Bilan d'une réaction chimique</p> <p>1-2-2- Cinétique chimique</p> <p>1-2-3 - Equilibres chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractère stationnaire d'un équilibre chimique - Déplacement d'un état d'équilibre <p>1-3 Equilibres ioniques</p> <p>1-3-1- Equilibres acido-basiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de Bronsted des acides et des bases - Force des acides et des bases; constante d'acidité et pKa. - Acides et bases conjuguées; amphotérie - Autoprotolyse de l'eau - Définition et mesure du pH - pH-métrie : exploitation des courbes de dosage (acide fort/base forte; acide faible/base forte, base faible/acide fort) - Solutions tampons 1-3-2- Equilibres de solubilité <ul style="list-style-type: none"> - L'équilibre solution-soluté - Le produit de solubilité - Réactions de précipitation - Modification de la solubilité par effet d'ion commun 1-3-3- Equilibres de complexation <ul style="list-style-type: none"> - Les ions complexes - Les équilibres de complexation 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter un modèle simple de la structure de l'atome (modèle de Bohr). (<i>Toute étude de modèle quantique est exclue</i>). - Définir le numéro atomique Z et le nombre de masses A d'un atome . - Définir un nucléide, un élément, un isotope et un ion monoatomique. - Etablir le nombre de protons, de neutrons et d'électrons d'un atome X ou d'un ion X à partir du symbole A_ZX. - Etablir la correspondance entre le numéro atomique, la place dans le tableau périodique et la configuration électronique, complète ou externe, d'un élément - Définir l'électronégativité d'un atome et ses variations en fonction du numéro atomique et de sa place dans le tableau périodique. - Définir molécules et ions polyatomiques. - Définir corps simples et corps composés. - Représenter (modèle de Lewis) la structure électronique d'un composé covalent (molécule ou ion) connaissant sa formule moléculaire : application à H₂, O₂, N₂, Cl₂, HCl, H₂O, NH₃, CH₄, NH₄⁺. - Prévoir l'existence et le sens de polarisation des liaisons à partir de l'analyse de la position des atomes dans la classification périodique et de leur électronégativité. Déterminer la géométrie d'une molécule simple comportant un seul atome central et la représenter par un schéma. - Reconnaître les possibilités de rotation interne dans une molécule. - Définir la liaison ionique. - Sur un modèle simple de cristal ionique fourni, définir la maille et les noeuds d'un réseau cristallin. - Expliquer la notion de masse atomique relative. - Calculer une masse moléculaire connaissant les masses atomiques des éléments constitutifs de la molécule. - Donner la définition de la mole, de la masse molaire atomique ou moléculaire. - Convertir en moles une quantité de matière exprimée en masse et inversement. - Pour les gaz, convertir réciproquement les quantités de matière exprimées en moles, en masse et en volume. - Expliquer l'origine des liaisons intermoléculaires et définir la liaison hydrogène. - Donner l'exemple de l'eau dans ses différents états physiques. - Equilibrer une équation de réaction selon le principe de la conservation des atomes et des charges. - Effectuer les calculs stoechiométriques de réactions totales et non totales. - A partir du principe fourni d'un dosage volumétrique, et connaissant la concentration de la solution titrante et le volume versé au point équivalent, calculer la concentration de la solution dosée (prise d'essai connue). - Définir la vitesse d'une réaction. - Sur un graphique fourni, décrire qualitativement l'évolution de la vitesse et des concentrations des réactifs ou des produits au cours du temps (<i>définition de la constante de vitesse exclue</i>). Expliquer l'établissement d'un état d'équilibre stationnaire pour les réactions réversibles. - Préciser les variables susceptibles de provoquer un déplacement de l'état d'équilibre : concentration des constituants, pression, température. - Enoncer la loi de Le Chatelier et prévoir le sens de déplacement d'un équilibre suite à la modification de l'une des variables (<i>aspects quantitatifs exclus; notion de variance exclue</i>). - Définir un acide et une base (définition de Bronsted). - Définir la constante d'acidité et le pKa. - Reconnaître un acide fort, une base forte, un acide faible, une base faible. - Trouver ou reconnaître la formule de la base conjuguée d'un acide ou de l'acide conjugué d'une base. - Définir et reconnaître un composé amphotère. - Expliciter la réaction d'autoprotolyse de l'eau. - Donner la valeur du produit ionique de l'eau à 25°C. - Définir le pH et indiquer le principe de sa mesure. - Lire et exploiter une courbe de dosage pH-métrique fournie (détermination du point d'équivalence, choix d'un indicateur coloré, détermination du pKa) et calculer la concentration de la solution titrée. - Définir l'effet tampon et donner un exemple qualitatif de solution tampon. - Ecrire l'expression du produit de solubilité d'un composé ionique connaissant le bilan de sa dissociation en solution. - Calculer la solubilité connaissant le produit de solubilité et inversement. - Prévoir une dissolution ou une précipitation dans des conditions données. - Définir un ion complexe. - Justifier qualitativement l'augmentation de solubilité d'un composé ionique à la suite de l'addition d'un complexant de l'un de ses ions.

<p>1-4- L'oxydoréduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oxydants et réducteurs, couple rédox. - Réactions d'oxydo-réduction - Le nombre d'oxydation <p>- Les potentiels d'oxydo-réduction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enoncer les définitions d'un oxydant, d'un réducteur, d'une oxydation, d'une réduction, d'un couple rédox. - Déterminer le nombre d'oxydation d'un élément dans une molécule ou un ion. - Equilibrer l'équation-bilan d'une réaction d'oxydo-réduction en utilisant les nombres d'oxydation. - Prévoir une réaction d'oxydo-réduction à partir des valeurs données des potentiels standard d'oxydo-réduction.
<p>2- CHIMIE INORGANIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oxygène; eau; eau oxygénée. - Carbone, monoxyde et dioxyde de carbone; carbonates. - Chlore, acide chlorhydrique. - Chlorures, hypochlorites, chlorates. - Iode et dérivés. - Soufre; dioxyde et trioxyde de soufre; acide sulfurique. - Azote; ammoniac; acide nitrique; nitrates, nitrites. - Acide phosphorique, phosphates. - Sodium; hydroxyde de sodium. - Composés dérivés du potassium, du magnésium, du calcium, du mercure. 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de la pharmacopée française, pour chaque composé : <ul style="list-style-type: none"> * Repérer les propriétés physiques et chimiques susceptibles de présenter un intérêt en préparation pharmaceutique * Préciser son emploi dans la profession * Indiquer le risque chimique correspondant et les règles de sécurité à observer.
<p>3 - CHIMIE ORGANIQUE <i>(On développera plus particulièrement les propriétés des composés utilisés en pharmacie)</i></p> <p>3-1 - Analyse organique réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse qualitative - Analyse quantitative <p>3-2- Le squelette carboné</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'atome de carbone : carbone tétraédrique, carbone doublement lié, carbone triplement lié. - Principaux groupements fonctionnels et principales fonctions - Isométrie plane et stéréoisométrie - Règles de nomenclature <p>3-3- Les alcanes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition, nomenclature, isomérie. - Propriétés physiques. - Combustion. - Réactions de substitution par les halogènes <p>3-4 - Les alcènes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition, nomenclature, isomérie - Réactions d'addition : <ul style="list-style-type: none"> * hydrogène * halogènes (Br₂, Cl₂) * HCl et HBr * Eau - Réactions d'oxydation : oxydation brutale - Polymérisations. <p>3-5- Les alcynes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition, nomenclature, isomérie - Réactions d'addition: <ul style="list-style-type: none"> *hydrogène *halogènes (Br₂, Cl₂) *HCl et HBr *Eau - Réaction d'oxydation : combustion 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner le principe des réactions permettant de mettre en évidence le carbone, l'hydrogène et l'azote. - A partir des résultats d'une analyse quantitative, déterminer la composition centésimale d'une molécule organique (C,H,O,N) et établir sa formule moléculaire connaissant sa masse molaire. - Décrire la géométrie de l'atome de carbone tétraédrique, de l'atome de carbone contractant une double liaison (plan) et de l'atome de carbone contractant une triple liaison (linéaire). - Préciser la possibilité de rotation des liaisons simples et la rigidité des liaisons doubles ou triples. - Reconnaître et nommer les principaux groupements fonctionnels et les principales fonctions (précisées dans le programme). - Ecrire toutes les formules développées planes possibles d'une chaîne hydrocarbonée saturée (formule molaire donnée ; nombre d'atomes de carbone n'excédant pas 6 carbones). - Reconnaître un atome de carbone asymétrique. - Définir énantiomères et diastéréoisomères; représenter un couple d'énantiomères. - Donner un nom à un isomère d'alcane, à un isomère d'alcène, à un isomère d'alcyne, à un alcool, à un hydrocarbure halogéné. - cf compétences attendues chapitre 3-2 - Préciser l'évolution du point d'ébullition ou du point de fusion avec la masse molaire et la ramification de la chaîne. - Ecrire l'équation de combustion complète d'un alcane - Ecrire les équations de substitution d'un alcane par le chlore. - cf compétences attendues chapitre 3-2 - Ecrire les isomères Cis-trans d'un alcène déterminé. - Ecrire les réactions d'addition sur un alcène en respectant la règle de Markownikov pour les additions dissymétriques. - Ecrire l'équation de la coupure oxydante. - Ecrire l'équation de formation du polyéthylène et du chlorure de polyvinyle. - cf compétences attendues chapitre 3-2 - Ecrire les réactions d'addition sur un alcyne en respectant la règle de Markownikov pour les additions dissymétriques. - Ecrire l'équation de combustion complète de l'acétylène.

3-6 - Les composés aromatiques

- Définition et principaux représentants : benzène, toluène, xylène, naphthalène, phénol.

- Propriétés physiques des hydrocarbures aromatiques

- Propriétés chimiques des hydrocarbures aromatiques

* réactions d'addition : hydrogène, chlore

* réactions de substitution : chlore, brome, acide nitrique, acide sulfurique

3-7- Les alcools

- Définition, nomenclature, isomérisation.

- Propriétés physiques

- Propriétés chimiques :

* labilité de l'hydrogène fonctionnel

* réaction avec les acides : estérification

* déshydratation

* oxydation

- Les polyols : sorbitol, mannitol

3-8- Les amines

- Définition et nomenclature.

- Préparation à partir de l'ammoniac.

- Caractère basique des solutions aqueuses d'amines.

- Réactions d'amidification

3- 9- Aldéhydes et cétones

- Définition et nomenclature

- Propriétés chimiques communes aux aldéhydes et aux cétones:

* réactions d'hydrogénation : hydrogénation douce en alcool

* réactions d'acétalisation

* réactions d'aldolisation-cétolisation

- Propriétés chimiques différenciant les aldéhydes et les cétones :

* oxydation des aldéhydes

* polymérisation

3-10- Acides carboxyliques et fonctions dérivées

- Définition et nomenclature

- Acidité

- Estérification

- Saponification

3-1-1- Terpenes

- Ecrire la molécule de benzène en faisant apparaître ses caractéristiques géométriques et les six électrons délocalisés.

- Ecrire la formule du phénol

- Indiquer les principales propriétés physiques des hydrocarbures aromatiques : insolubilité dans l'eau, pouvoir solvant pour de nombreuses substances organiques

- Ecrire les équations des réactions d'addition de l'hydrogène et du chlore sur le benzène.

- Ecrire les équations des réactions de substitution du chlore ou du brome sur le benzène.

- Ecrire les équations de formation du nitrobenzène, du dinitrobenzène et du trinitrobenzène.

- Ecrire l'équation de formation de l'acide sulfonique.

- cf compétences attendues chapitre 3-2.

- Définir les trois classes d'alcool. A partir de sa formule (fournie), reconnaître la classe d'un alcool.

- Souligner le rôle des liaisons hydrogène dans les propriétés physiques des alcools (point d'ébullition, solubilité dans l'eau)

- *Mettre en évidence pour chacune des propriétés chimiques les différences de réactivité entre les trois classes d'alcool.*

- Ecrire l'équation de la réaction d'acétalisation avec les aldéhydes et les cétones.

- Ecrire l'équation de la réaction d'estérification et préciser ses caractéristiques : réaction lente, athermique et réversible.

- Ecrire l'équation d'une réaction de déshydratation intramoléculaire (formation d'alcène) et d'une réaction de déshydratation intermoléculaire (formation d'éther-oxyde).

- Présenter les différents produits d'oxydation ménagée obtenus selon la classe de l'alcool : aldéhyde puis acide avec un alcool primaire, cétone avec un alcool secondaire

- Définir un polyol et en donner un exemple d'intérêt pharmaceutique

- Définir une amine; à partir de sa formule, reconnaître sa classe.

- Nommer une amine (formule fournie).

- Ecrire l'équation de formation d'une amine primaire, d'une amine secondaire, d'une amine tertiaire et d'un sel d'ammonium quaternaire à partir de l'ammoniac et d'un dérivé halogéné (méthode de Hofmann).

- Inventorier les réactions qui montrent le caractère basique des amines : action sur les indicateurs colorés, réaction avec les acides, précipitation des hydroxydes métalliques.

- Ecrire l'équation de la réaction entre une amine et un groupement acyle (formation d'amide)

- Différencier aldéhydes et cétones.

- Connaissant sa formule semi-développée, donner un nom à un aldéhyde ou une cétone à chaîne aliphatique saturée.

- Ecrire les équations des réactions d'hydrogénation d'un aldéhyde ou d'une cétone en alcool ou en alcane.

- Ecrire l'équation de la réaction d'acétalisation par action sur un alcool (cf alcools) : formation d'hémi-acétal puis d'acétal.

- Ecrire l'équation de la réaction de condensation entre deux aldéhydes ou entre deux cétones.

- Décrire les réactions d'oxydation par la liqueur de Fehling et le nitrate d'argent ammoniacal.

- Ecrire la formule des deux formes polymérisées du formaldéhyde : trioxyméthylène et paraformaldéhyde

- Reconnaître ou écrire la formule générale d'un acide carboxylique, d'un ester, d'un amide, d'un nitrile, d'un chlorure d'acide et d'un anhydride d'acide.

- Donner la définition d'un acide gras.

- Préciser les réactions qui montrent le caractère acide des acides carboxyliques: réaction avec certains métaux et formation de sels.

- Ecrire l'équation de la réaction d'estérification (cf alcools) à partir d'un acide carboxylique, d'un chlorure d'acide, d'un anhydride d'acide.

- Ecrire l'équation d'une réaction de saponification d'un ester par l'hydroxyde de sodium (exemple de la saponification des triglycérides).

- Définir un savon et expliquer l'origine de ses propriétés tensio-actives.

- Définir un terpène et citer une utilisation possible en pharmacie

PROGRAMME S2 BIOCHIMIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- Organisation moléculaire de la matière vivante 1-1 - Composition élémentaire de la matière vivante - Principaux éléments constitutifs - Oligo-éléments 1-2- Constitutifs minéraux : eau et ions minéraux</p> <p>2- Méthodes d'étude et d'analyse des biomolécules 2-1- L'échantillon : prélèvement et conservation</p> <p>2-2- Méthodes d'extraction - Préparation de l'échantillon</p> <p>- Extractions du type solide-liquide</p> <p>- Extractions du type liquide-liquide</p> <p>2-3- Méthodes de fractionnement et de purification - Précipitations - Décantation, centrifugation et ultra-centrifugation - Filtrations - Dialyse - Chromatographies</p> <p>- Electrophorèse 2-4- Méthodes de dosage 2-4- Gravimétrie et volumétrie</p> <p>- Méthodes optiques : photométrie, polarimétrie, réfractométrie</p> <p>- Méthodes enzymatiques</p> <p>- Méthodes immuno-chimiques</p> <p>3- Structure et propriétés des biomolécules 3-1- Les glucides 3-1-1- Les oses - glucose : structure et propriétés - Classification des oses</p> <p>3-1-2- Osides Liaison osidique Classification des osides</p> <p>Principaux diholosides : saccharose, lactose, maltose Principaux polyholosides : amidon, glycogène, cellulose, agar-agar, alginates, carrhagénates, pectines Hétérosides : définition et exemples</p> <p>3-1-3- Méthodes d'identification et de dosage des glucides : chromatographie, réductimétrie, méthodes enzymatiques</p>	<p>- Enumérer les six éléments majeurs constitutifs de la matière vivante (C,H,O,N,P,S) et les cinq éléments dont la forme ionique est prévalente (Na, Mg, K, Ca, Cl) - Définir un oligo-élément</p> <p>- Préciser la répartition, les formes, et les rôles de l'eau dans l'organisme - Indiquer la répartition qualitative des ions Na⁺, K⁺ dans les compartiments extra et intra cellulaires</p> <p>- Définir échantillon authentique et échantillon représentatif - Indiquer le principe, les avantages, les inconvénients et les limites de quelques méthodes de stabilisation de l'échantillon : incinération, déshydratation, réfrigération, congélation, lyophilisation, stérilisation, addition de composés chimiques (antiseptiques, antiglycolytiques, anticoagulants)</p> <p>- Inventorier les opérations mécaniques, physiques ou chimiques permettant de préparer un échantillon en vue de son analyse : broyage; homogénéisation; éclatement cellulaire par congélations et décongélations successives ou par sonication; deshydratations; traitement enzymatique - Définir le phénomène de diffusion - Définir les notions de solvant et de soluté - Définir la notion de partage et de coefficient de partage - Sans description des matériels utilisés, présenter le principe des différents types d'extraction: * extraction du type solide-liquide par simple contact, par multiples contacts, par contre-courant * extraction du type liquide-liquide par simple contact, par multiples contacts, par contre-courant</p> <p>- Sans description des matériels utilisés, donner la définition de la précipitation simple et de la précipitation fractionnée, du relargage, de la décantation, de la centrifugation, de l'ultra-centrifugation, de la filtration, de l'ultra-filtration, de la dialyse</p> <p>- Donner la définition générale de la chromatographie - Définir phase mobile et phase stationnaire - Présenter les critères de classification des principaux types de chromatographie: * critères se rapportant aux principes physico-chimiques : chromatographie d'adsorption, chromatographie de partage, gel-filtration, chromatographie d'échange d'ions, chromatographie d'affinité * critères se rapportant à la nature des phases en présence: chromatographie solide-liquide, chromatographie liquide-liquide, chromatographie en phase gazeuse * critères se rapportant à la technique opératoire : chromatographie sur papier, chromatographie sur couches minces, chromatographie sur colonne, H.P.L.C - Donner la définition générale de l'électrophorèse - Définir gravimétrie et volumétrie - Présenter pour un dosage volumétrique les différents méthodes de détermination du point équivalent (indicateurs colorés et potentiométrie) - Distinguer succinctement, au niveau des principes, photométrie et spectrophotométrie d'absorption moléculaire, photométrie d'émission, spectrophotométrie d'absorption atomique, fluorimétrie, néphélométrie et opacimétrie - Définir la densité optique et énoncer la loi de Beer-Lambert; en souligner l'intérêt pour l'analyse quantitative - En relation avec le cours d'enzymologie (cf paragraphe 4), dégager l'intérêt des enzymes dans le dosage de biomolécules: spécificité et sensibilité de la réaction - Présenter le principe d'une technique immuno-chimique - Décrire la structure linéaire et cyclique du glucose en la mettant en relation avec ses propriétés physiques et chimiques (pouvoir rotatoire et pouvoir réducteur)</p> <p>- Présenter les critères de la classification des oses : nature de la fonction carbonyle et nombre d'atomes de carbone - Classer dans les hexoses ou les pentoses : galactose, mannose, fructose, ribose - Classer dans les aldoses ou les cétooses : galactose, mannose, fructose, ribose - Définir la liaison osidique et expliquer en fonction de sa nature l'existence ou non d'un pouvoir réducteur - Indiquer les critères de la classification des osides: nombre d'oses constitutifs, présence d'un aglycone - Inventorier les principaux diholosides et polyholosides en indiquant leurs oses constitutifs et leurs propriétés essentielles, notamment celles appliquées à la pharmacie</p> <p>- Définir un hétéroside</p> <p>- En relation avec les propriétés physiques et chimiques décrites, indiquer les principes généraux des différentes méthodes d'identification et de dosage des glucides</p>

<p>3-2- Les protides 3-2-1- Les acides aminés naturels - Structure et exemples - Propriétés générales</p> <p>3-2-2- Les protéines 3-2-2-1- La liaison peptidique; Peptides d'intérêt biologique 3-2-2-2- Structure primaire des peptides et des protéines; conformation spatiale des peptides et des protéines 3-2-2-3- Propriétés des protéines</p> <p>3-2-2-4- Méthodes d'identification et de dosage des protéines</p> <p>3-2-2-5- Classification des protéines - Holoprotéines et hétéroprotéines : différents types, répartition et exemples</p> <p>3-3- Les acides nucléiques 3-3-1- Nucléosides et nucléotides : Structure générale des exemples 3-3-2- L'ADN Structure et répartition 3-3-3- L'ARN structure, classification et répartition</p> <p>3-4- Les lipides 3-4-1- Définition et classification des lipides 3-4-2- Constituants des lipides - Acides gras naturels : structure, exemples et propriétés - Glycérol</p> <p>3-4-3- Principaux groupes de lipides - Lipides simples ou homolipides : glycérides, stérides, cérides</p> <p>- Lipides complexes ou hétérolipides - Lipides isopréniques : cholestérol, acides biliaires, vitamines D, hormones stéroïdes</p> <p>3-4-4- Méthodes de préparation et d'analyse des lipides</p> <p>4 - Enzymologie 4-1- Catalyse enzymatique 4-2- Nature biochimique des enzymes</p> <p>4-3- Activité enzymatique Influence des facteurs physiques : température, pH. 4-4- Coenzymes et vitamines</p> <p>5- Le métabolisme énergétique - Les différents types trophiques. - Anabolisme et catabolisme. - Couplages énergétiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donner la formule générale d'un acide aminé naturel - Donner leur classification en fonction de la nature de leur radical - Définir ion mixte et pH isoélectrique - Présenter les propriétés ayant un intérêt analytique : double ionisation, réaction à la ninhydrine <ul style="list-style-type: none"> - Définir la liaison peptidique - Citer un peptide ou un groupe de peptides d'intérêt biologique : glutathion, peptides hormonaux, endomorphines, antibiotiques <ul style="list-style-type: none"> - Définir les différents niveaux de structure des peptides et des protéines en indiquant les interactions chimiques engagées : structures primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire - Différencier protéines fibreuses et protéines globulaires - Montrer par des exemples d'actions dénaturantes la relation entre l'intégrité de la structure spatiale et l'activité biologique - Présenter les propriétés des protéines ayant un intérêt analytique : solubilité, absorption de la lumière, ionisation, réactions colorées, propriétés immunogènes - En relation avec les propriétés physiques et chimiques décrites, indiquer les principes généraux des différentes méthodes d'identification et de dosage des protéines <ul style="list-style-type: none"> - Définir holoprotéines et hétéroprotéines - Donner un exemple d'holoprotéine et un exemple d'hétéroprotéine - Définir nucléosides, nucléotides, mononucléotides, polynucléotides - Classer les bases azotées Adénine, Thymine, Guanine, Cytosine et Uracile en bases puriques et pyrimidiques - Indiquer les caractéristiques structurales les plus importantes de l'ADN : complémentarité structurale A-T et G-C, structure hélicoïdale, rapport A+T/G+C, ADN circulaire - Indiquer les caractéristiques structurales les plus importantes de l'ARN : structure monocaténaire, composition en bases et en sucre - Dégager les caractères physiques communs aux lipides. - Donner les bases de la classification chimique des lipides - Donner les caractéristiques structurales des acides gras naturels. - Présenter les propriétés physiques et chimiques des acides gras en privilégiant celles qui ont un intérêt analytique. - Décrire la structure et les principales propriétés physiques et chimiques du glycérol : miscibilité à l'eau, estérification. - Présenter la structure générale d'un triglycéride - Décrire les principales propriétés des glycérides en privilégiant celles qui ont un intérêt analytique ou industriel : état, solubilité, hydrolyse et saponification, addition d'hydrogènes ou d'halogènes, rancissement et siccativité. - Définir un lipide complexe - Citer un exemple de lipide isoprénique (formule exclue) - Indiquer succinctement les rôles biologiques du cholestérol, des acides biliaires, des vitamines D et des hormones stéroïdes. - En relation avec les propriétés décrites, indiquer les principes généraux des différentes méthodes d'extraction, de fractionnement, d'identification et de dosage des lipides. <ul style="list-style-type: none"> - Définir la catalyse enzymatique - Souligner l'importance de la structure conformationnelle des enzymes dans le maintien de leur activité biologique <ul style="list-style-type: none"> - Définir l'activité enzymatique (aspects cinétiques exclus). - Indiquer les effets des facteurs physiques sur l'activité enzymatique : température et pH. - Définir un coenzyme et citer un exemple. Donner un exemple de vitamine précurseur de coenzyme. - Définir autotrophie, hétérotrophie, phototrophie, chimiotrophie. - Définir énergétiquement anabolisme et catabolisme. - Préciser la notion de couplage énergétique. - Définir une liaison riche en énergie et préciser le rôle de l'ATP dans le transfert de l'énergie.
---	--

PROGRAMME S3 MICROBIOLOGIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- Diversité du monde microbien Algues, protozoaires, champignons microscopiques, bactéries et virus</p> <p>2 - Morphologie et structure des micro-organismes 2-1- Morphologie et structure des bactéries : Eléments constants et facultatifs de la cellule bactérienne : structure et ultrastructure, nature chimique, fonctions</p> <p>2-2- Morphologie et structure des cellules fongiques : Organisation interne d'une cellule fongique et des mycéliums Organes de reproduction et de dissémination</p> <p>3- Nutrition et croissance des bactéries 3-1- Besoins nutritifs Eléments minéraux, sources de carbone, sources d'énergie. Autotrophie, hétérotrophie. Facteurs de croissance.</p> <p>3-2- Multiplication des bactéries : Phénomènes morphologiques et génétiques accompagnant le phénomène de scission Applications aux notions de colonie et de souche pure</p> <p>3-3- Croissance d'une population bactérienne en milieu non renouvelé : Techniques de suivi et de mesure Paramètres de la croissance Courbes de croissance Influence des conditions de milieu</p> <p>4 - Métabolisme bactérien et fongique 4-1-Types respiratoires</p> <p>4-2-Fermentations</p> <p>5 - Eléments de taxonomie Application à l'identification des principaux groupes bactériens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les différents groupes d'organismes eucaryotes et procaryotes - Dégager leurs caractères distinctifs - Donner la définition d'une cellule eucaryote et d'une cellule procaryote - Donner un schéma d'ensemble faisant apparaître les éléments constants et facultatifs de la cellule bactérienne - Inventorier les rôles de la paroi - Faire un tableau comparé simple des parois des bactéries Gram+ et Gram- - Indiquer la nature chimique des différentes couches constitutives des parois - Expliquer l'architecture de la membrane cytoplasmique à partir des propriétés des phospholipides - Représenter les protéines membranaires dans un schéma simplifié de la membrane cytoplasmique (protéines transmembranaires et protéines externes) - Récapituler les fonctions de la membrane plasmique - Donner la nature biochimique et le rôle des ribosomes - Présenter le rôle du chromosome bactérien et des plasmides - Décrire les différents types de ciliatures - Expliquer les rôles des capsules au niveau : <ul style="list-style-type: none"> * du pouvoir pathogène * des caractères antigéniques - Décrire les phénomènes morphologiques accompagnant la sporulation - Citer les conditions favorables à la germination des spores - Citer les bactéries sporulées les plus fréquentes - Donner les propriétés des spores et indiquer leurs conséquences au niveau des bioindustries de transformation et de l'hygiène hospitalière (procédés de conservation, techniques de stérilisation) - Présenter les différentes formes bactériennes (coques, bacilles, formes spiralées) et leurs groupements éventuels - Dégager, en fonction de ces données, des affinités tinctoriales, des exigences culturales, du type respiratoire et de quelques caractères biochimiques clés, les critères d'identification des principaux groupes bactériens (staphylocoques, streptocoques, Neisseria, entérobactéries, Pseudomonas et apparentés, vibrions, Clostridium, Bacillus, Listeria). - Donner un schéma annoté d'une cellule fongique faisant apparaître ses éléments d'ultrastructure - Schématiser les deux types de filaments mycéliens : septés et non cloisonnés - Inventorier les nutriments indispensables : sels minéraux, nutriments, sources de carbone, sources d'énergie - Définir autotrophie, hétérotrophie, facteur de croissance, auxotrophie, prototrophie - Citer les catégories de biomolécules pouvant être facteurs de croissance pour les bactéries auxotrophes - Citer les sources d'énergie utilisables par les bactéries - Expliquer les termes : phototrophe, chimiotrophe - Définir le terme de milieu de culture - Décrire les phénomènes morphologiques accompagnant la division d'une bactérie - Schématiser la réplication du chromosome bactérien : dédoublement par mode semi-conservatif à partir d'un point d'initiation - Définir colonie et clone - Présenter le principe des méthodes permettant d'évaluer le nombre ou la masse totale des bactéries présentes dans un milieu de culture à un instant déterminé : <ul style="list-style-type: none"> * méthodes de mesure de la concentration cellulaire * méthodes de mesure de la masse cellulaire - Définir les paramètres de la croissance en milieu non renouvelé : taux de croissance, temps de génération - Commenter une courbe de croissance : repérer les différentes phases de la croissance en milieu non renouvelé - Donner l'influence de la température et du pH sur la croissance - Donner une définition des termes : psychrophile, psychrotrophe, mésophile, thermophile, thermotrophe - A partir de la connaissance de l'effet de la température et du pH sur la croissance bactérienne, expliquer les processus d'altération des produits biologiques et donner les principes des techniques de conservation ou de stabilisation de ces produits - Décrire l'influence de l'activité de l'eau (aw) sur la croissance des micro-organismes et en déduire le rôle stabilisateur de la deshydratation - En liaison avec le programme de biochimie, présenter succinctement les différents modes de réoxydation des coenzymes réduits en aérobiose et en anaérobiose - Indiquer la méthode utilisée pour déterminer les types respiratoires - Définir les termes : aérobie strict, aéro-anaérobie, anaérobie strict, micro-aérophile - Définir les fermentations au plan biochimique - Décrire les fermentations alcoolique et lactique

6 - Agents antimicrobiens

6-1- Agents physiques

Cinétique de l'inactivation par la chaleur

Définition de la stérilisation et de la stabilisation des produits

Action des radiations ionisantes et non ionisantes

Filtration

6-2- Agents chimiques

6-2-1- Antiseptie et désinfection

Définition

Classification des désinfectants et des antiseptiques

Mode d'action

Exemples d'applications

6-2-2- Antibiotiques (en liaison avec le cours de pharmacologie)

Définition

Classification

Mode d'action

Résistances chromosomique et plasmidique

7- Les virus

Structure

Classification

Multiplication

Pouvoir pathogène des principaux virus humains : herpès virus, adénovirus, myxovirus, paramyxovirus, rotavirus, entérovirus, virus de la rubéole, rétrovirus

8- Micro-organismes et milieu

8-1- Relations entre les micro-organismes et leur environnement

8-1-1- Symbiose

8-1-2- Commensalisme

8-1-3- Les biocontaminations

Origine des biocontaminations

Biocontaminations dans les zones à risques

8-2- Pouvoir pathogène des bactéries

8-2-1- Les facteurs du pouvoir pathogène : pouvoir invasif, pouvoir toxique, rôle du terrain

Bactéries à pouvoir pathogène spécifique et bactéries opportunistes

8-2-2- Résistances de l'organisme à l'infection

- Répertoire et classer les agents antimicrobiens

- Représenter en fonction du temps l'évolution d'une population microbienne soumise à la chaleur

- Définir la vitesse relative d'inactivation

- Définir le temps de réduction décimale

- Donner une définition de la stérilisation et de la stabilisation d'un produit, d'un matériel ou d'un milieu

- Présenter les facteurs d'efficacité d'un procédé de stérilisation : charge microbienne initiale, durée du chauffage, température choisie

- Donner le principe des méthodes de stérilisation par la chaleur humide et par la chaleur sèche

- Expliquer l'action antimicrobienne des rayonnements ionisants et non ionisants

- Donner le principe de la filtration stérilisante

- Donner des exemples d'application de ces procédés dans les industries pharmaceutiques et en pharmacie hospitalière

- Définir l'infection nosocomiale et en présenter les causes

- Définir les termes d'antiseptie et de désinfection

- Classer les antiseptiques et les désinfectants en fonction de leur mode d'action

- Citer des exemples d'utilisation des désinfectants et des antiseptiques

- Définir les termes d'antibiose et d'antibiotique

- Citer les principales familles d'antibiotiques : β lactamines, aminosides, tétracyclines, macrolides, phénicolés, quinolones, sulfamides, polypeptides

- Reconnaître sur un schéma fourni leur structure chimique

- Citer les représentants les plus utilisés dans chaque famille

- Indiquer leur mode d'action au niveau des structures subcellulaires

- Définir la notion de CMI et de concentrations critiques

- Définir le phénomène de résistance

- Présenter succinctement les mécanismes de la résistance chromosomique

- Présenter succinctement les mécanismes de la résistance plasmidique

- Donner la définition d'un virus

- Citer les critères de classification des virus

- Présenter schématiquement les grandes étapes de la multiplication d'un virus

- Définir un rétrovirus et indiquer le rôle de la transcriptase inverse

- Préciser la notion de virus oncogène

- Associer le nom d'un virus humain à la (ou les) pathologie(s) dont il est responsable

- Définir le saprophytisme, le commensalisme, le parasitisme

- Décrire un exemple de symbiose bactérienne

- Définir le commensalisme

- Citer les principales flores commensales de l'homme : flore intestinale, flore oropharyngée, flore cutanée

Définir les principales flores de biocontamination : flores atmosphériques (atmosphères libre et confinée), flores saprophytes, flores pathogènes, flores opportunistes, flores de contamination fécale, flores transitoire et résidente, flore accidentelle

Donner des exemples de zones à risques

- Définir le pouvoir pathogène en relation avec ses trois composantes : pouvoir invasif, pouvoir toxique, résistances de l'organisme hôte

- Citer des toxines importantes en pathologie infectieuse et en microbiologie alimentaire

- Décrire les mécanismes des résistances non spécifiques de l'organisme :

* rôle du revêtement cutané-muqueux

* rôle du tissu conjonctif

* rôle des cellules et des molécules de l'immunité non spécifique concourant à l'élimination de l'agent infectieux

- A l'aide des connaissances acquises en immunologie, récapituler sous forme schématique les phénomènes concourant à l'élimination d'une bactérie ou d'un virus

- Citer les propriétés des bactéries participant à leur pouvoir invasif :

structures d'adhésion, enzymes, structures antiphagocytaires

- Décrire leurs interactions avec les défenses non spécifiques

- Définir le pouvoir pathogène spécifique et l'opportunisme; donner un exemple de bactéries appartenant à chaque catégorie

<p align="center">Programme S4 - IMMUNOLOGIE</p>	<p align="center">COMPÉTENCES ATTENDUES</p>
<p>1- Le "soi" et le "non-soi" ou l'identité biologique - Les marqueurs antigéniques - Les différents complexes de marqueurs antigéniques : les antigènes des groupes sanguins ABO, Rhésus et les antigènes du système HLA</p> <p>2 Tissus et cellules de l'immunité - Organes lymphoïdes : thymus, moelle osseuse, ganglions lymphatiques - Cellules immuno-compétentes : lymphocytes B et T, plasmocytes, phagocytes (monocytes, macrophages, polynucléaires neutrophiles), mastocytes, cellules NK</p> <p>3- L'immunité non spécifique - Les barrières cutané-muqueuses - Les phagocytes et la phagocytose; la réaction inflammatoire.</p> <p>- Le système du complément</p> <p>4 - L'immunité spécifique</p> <p>4-1- Les caractéristiques de l'immunité spécifique 4-2- Les anticorps et l'immunité humorale spécifique 4-2-1- Définition et caractéristiques fonctionnelles des anticorps</p> <p>4-2-2- Production des anticorps - Rôle des lymphocytes B, et des lymphocytes T4 4-2-3-La réaction antigène-anticorps</p> <p>4-3- L'immunité à médiation cellulaire - Rôle et activation des lymphocytes T cytotoxiques - Autres cellules cytotoxiques 4-4- La mémoire immunitaire</p> <p>4-5- La tolérance immunitaire</p> <p>5- L'immunité anti-infectieuse : l'immunité antibactérienne et l'immunité antivirale</p> <p>6- Dysfonctionnements du système immunitaire 6-1- Les réaction d'hypersensibilité 6-2- Les maladies auto-immunes 6-3- Les déficits immunitaires</p> <p>7 - Applications médicales</p> <p>7-1- Vaccination et sérothérapie</p> <p>7-2- Greffes et transplantations d'organes</p>	<p>- Définir l'identité biologique : existence de macromolécules antigéniques à la surface des cellules.</p> <p>- Définir les groupes sanguins ABO et Rhésus et préciser les règles de transfusion élémentaires qui en résultent. - Préciser le mode de transmission génétique du système Rhésus. - Définir le système HLA et mentionner son rôle dans la reconnaissance du soi et du non-soi. - Sur un schéma fourni, situer anatomiquement les différents organes lymphoïdes.</p> <p>- Présenter schématiquement l'ensemble des différentes cellules immunocompétentes en précisant leur filiation éventuelle et leur lieu de production. - Mentionner la production par certaines de ces cellules immunocompétentes de molécules à fonction immunitaire : anticorps par les plasmocytes, histamine par les mastocytes et cytokines (dont les interleukines).</p> <p>- Décrire le rôle de la peau, des muqueuses, des humeurs et du tissu conjonctif dans la résistance aux micro-organismes. - Définir le phénomène d'inflammation. - Préciser la nature des phagocytes impliqués (polynucléaires neutrophiles et monocytes-macrophages) et leurs propriétés : mobilité et diapédèse, chimiotactisme, phagocytose. - Définir le complément par ses rôles : rôle opsonisant et rôle lytique (<i>Toute étude de la composition du complément et de son mécanisme d'action est exclue</i>). - Définir l'immunité active et l'immunité passive. - Définir l'immunité humorale et l'immunité à médiation cellulaire. - Souligner les caractéristiques fondamentales de l'immunité spécifique : la reconnaissance, la spécificité et la mémoire. - Définir un anticorps et préciser sa nature protéique; énumérer les 5 classes d'immunoglobulines (<i>toute étude structurale est exclue</i>). - Dégager les fonctions essentielles d'un anticorps : fonction de reconnaissance de l'antigène et fonctions effectrices (neutralisation du pouvoir toxique, fixation du complément, opsonisation). - Définir anticorps monoclonaux et polyclonaux. - Préciser le rôle des lymphocytes B dans la production d'anticorps et mentionner l'existence d'une coopération cellulaire (activation) entre lymphocytes T (T auxiliaires ou Th ou T4) et les lymphocytes B. - Présenter les trois types de réaction antigène-anticorps : réactions de précipitation, réactions d'agglutination et réactions de lyse cellulaire par fixation du complément. - Indiquer leur intérêt en sérologie - Définir un haptène. - Indiquer schématiquement le mode d'action des lymphocytes T cytotoxiques (Tc ou T8). - Indiquer le rôle des lymphocytes Th dans l'activation des lymphocytes T cytotoxiques (<i>L'étude du rôle du CMH est exclue; celui des cytokines sera mentionné</i>). - Donner un exemple d'autres cellules tueuses : les cellules NK. - Décrire graphiquement et commenter l'évolution de la réponse immunitaire humorale dans le cas de deux administrations successives d'antigène - Définir la tolérance immunitaire (<i>mécanisme exclue</i>). - Donner un exemple d'induction de la tolérance par injection de substances immuno-suppressives (cyclosporines...).</p> <p>- Récapituler les principaux types de réponse immunitaire mis en œuvre dans chacun des cas suivants : * Infection à bactéries à développement extracellulaire * Infections virales</p> <p>- Définir et classer les différents types d'hypersensibilité. - Décrire la réaction allergique. Indiquer le type d'immunité en cause (immunité humorale). - Définir l'hypersensibilité retardée et décrire ses manifestations. Indiquer le type d'immunité en cause (immunité à médiation cellulaire). - Définir une maladie auto-immune. - Donner un exemple de maladie auto-immune. - Distinguer les déficits primitifs ou congénitaux et les déficits secondaires ou acquis. - Citer les causes des déficits immunitaires acquis : malnutrition, maladies virales ou parasitaires, traitements immuno-suppresseurs, vieillissement.</p> <p>- Définir la vaccination et la sérothérapie. - Classer les différents types de vaccin en dégageant les catégories suivantes : vaccins vivants, vaccins inactivés, vaccins sous-unités; illustrer par un exemple chacun de ces types de vaccins. - Préciser les vaccinations obligatoires et les vaccinations conseillées en France. - Citer les autres vaccins existants - Préciser les contre-indications possibles. - Définir les différents types de greffes : autologue, syngénique, allogénique, xénogénique. - Indiquer succinctement les différentes étapes du processus de rejet. - Citer les conditions de réussite d'une greffe : compatibilité donneur-receveur en HLA, traitements immuno-suppresseurs.</p>

PROGRAMME S5 - BOTANIQUE	Compétences attendues
<p>1- LA CELLULE VEGETALE Morphologie et structure (en relation avec le programme de biologie cellulaire).</p> <p>2- LES TISSUS VEGETAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tissus de protection - Parenchyme - Collenchyme - Scérenchyme - Tissus conducteurs - Tissus sécréteurs <p>3 - ORGANISATION DU REGNE VEGETAL</p> <p>3-1- Présentation</p> <p>SCHIZOPHYCEES (en relation avec le cours de microbiologie):</p> <ul style="list-style-type: none"> * Cyanophycées (Spirulines) <p>MYCOPHYTES (champignons)</p> <p>THALLOPHYTES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Algues : * Chlorophycées (Chlorelles) * Rhodophycées (Mousse de Corse) * Phéophycées (Laminaires) <p>- Lichens (Lichen d'Islande)</p> <p>CORMOPHYTES ou ARCHEGONIATES</p> <p>- BRIOPHYTES</p> <p>- PTÉRIDOPHYTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Lycopodiées (Lycopode) * Equicétacées (Prêles) * Filicinées (Fougère mâle) <p>- PRÉSPERMAPHYTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Ginkgoacées (Ginkgo) <p>- SPERMAPHYTES : Gymnospermes (Pin Sylvestre), Chlamydospermes (Ephedra), Angiospermes</p> <p>ANGIOSPERMES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monocotylédones (Scille) - Dicotylédones : * Apétales (Noyer) * Dialypétales (Pavot) * Gamopétales (belladone) <p>3-2- ETUDE SYSTEMATIQUE DES PRINCIPAUX GROUPEES</p> <p>3-2-1- LES MYCOPHYTES</p> <p>3-2-1-1- Caractères généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoins nutritifs, mode de production d'énergie des Champignons saprophytes, des champignons parasites, des champignons symbiotiques <p>3-2-1-2- Reproduction</p> <p>3-2-1-3- Eléments de classification des mycophytes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des champignons les plus courants différenciés en comestibles, dangereux ou indigestes, toxiques ou mortels. <p>3-2-2- LES PTERIDOPHYTES</p> <p>3-2-2-1- Caractères généraux</p> <p>3-2-2-2- Reproduction</p> <p>3-2-2-3- Intérêt pharmaceutique des Ptéridophytes</p> <p>3-2-3- LES PRÉSPERMAPHYTES</p> <p>3-2-3-1- Caractères généraux</p> <p>3-2-3-2- Reproduction</p> <p>3-2-3-3- Intérêt pharmaceutique des Préspermaphytes</p> <p>3-2-4- LES GYMNOSPERMES</p> <p>3-2-4-1- Caractères généraux</p> <p>3-2-4-2- Reproduction</p> <p>3-2-4-3- Intérêt pharmaceutique des Gymnospermes</p> <p>3-2-5- LES ANGIOSPERMES</p> <p>3-2-5-1- Caractères généraux</p> <p>3-2-5-2- Structure des organes végétatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - la racine : morphologie, histologie - la tige : tiges aériennes et souterraines : caractéristiques morphologiques et histologiques - la feuille : différents types morphologiques; histologie; phyllotaxie <p>3-2-5-3- Reproduction des Angiospermes</p> <p>1 - Structure des organes reproducteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les inflorescences : indéfinies, définies 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire et expliquer les rôles des éléments constitutifs d'une cellule végétale - Décrire l'organisation de chaque tissu et préciser son (ses) rôle(s) - Indiquer les critères d'identification de chaque embranchement, sous-embranchement, classe, sous-classe. - Indiquer les caractères distinctifs de chaque famille et donner un exemple de genre et d'espèce utilisés en pharmacie. - A partir des connaissances acquises, présenter les caractères métaboliques spécifiques des Mycophytes saprophytes, parasites, symbiotiques. - Présenter succinctement la fonction de reproduction. - Présenter les bases de la classification des Mycophytes. - Identifier (selon les possibilités locales) : <ul style="list-style-type: none"> * 10 champignons comestibles parmi les plus courants * 5 champignons dangereux ou indigestes * 3 champignons mortels - Présenter les caractères spécifiques des Ptéridophytes - Présenter le mode de reproduction sexuée des Ptéridophytes - Citer 3 Ptéridophytes indigènes utilisés en thérapeutique et expliquer leur intérêt - Citer les caractères constitutifs des Préspermaphytes - Expliquer la reproduction des Préspermaphytes - Citer un Préspermaphyte utilisé en thérapeutique et expliquer son intérêt - Présenter les caractères constitutifs des Gymnospermes - Expliquer la reproduction des Gymnospermes - Citer les principaux Gymnospermes utilisés en thérapeutique en expliquant leur intérêt. - Décrire la morphologie et la structure de la racine. Citer les différents types de racines et leurs caractéristiques en donnant pour chacun d'eux un exemple concret. - Décrire la morphologie de la tige. Citer les différents types de tiges aériennes et souterraines; préciser leurs caractéristiques; donner pour chaque type un exemple concret. - Décrire la morphologie d'une feuille simple et/ou composée - Expliquer les différentes dispositions d'une feuille sur une tige - Décrire une feuille en se servant du vocabulaire botanique adapté. - Décrire les différents types d'inflorescences définies et/ou indéfinies. Donner un

- La fleur : morphologie, disposition des pièces florales

- Les fruits :

* morphologie

* fruits charnus : drupes, baies

* fruits secs indéhiscents : akènes, caryopses, samares

* fruits secs déhiscents : follicules, gousses, capsules, pixides, siliques

* faux fruits

2- Mécanismes de la reproduction sexuée

- Origine des gamètes

- Fécondation

- Fructification

- Rôles et morphologie de la graine

- Germination

3 - Reproduction asexuée ou végétative

- Naturelle

- Bouturage

- Marcottage

- Greffe

- Multiplication in vitro (notion de clone)

3-2-5-4- Fonctions de nutrition des plantes chlorophylliennes

- Absorption des nutriments

- Respiration

- Transpiration

- Photosynthèse

- Transport des nutriments : sève brute et sève élaborée

4 - UTILISATION D'UNE CLEF BOTANIQUE SIMPLE POUR UNE IDENTIFICATION DANS LA NATURE

5- NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA RÉPARTITION DES VÉGÉTAUX

- Plantes indigènes

- Plantes naturalisées

- Plantes adventices

6- INFLUENCE DU MILIEU

- Climat

- Sol

- Précipitations

7- INFLUENCE DE L'HOMME

- Culture

- Ecologie

exemple pour chacun.

- Décrire la morphologie d'une fleur. Expliquer un diagramme représentant la disposition des pièces florales. Identifier la famille botanique.

- Décrire la morphologie d'un fruit. Différencier et décrire les différents types de fruits, en donnant pour chacun d'eux un exemple concret.

- Décrire avec précision les différentes étapes de la reproduction sexuée des Angiospermes

- Citer les modes de reproduction végétative naturelle et expliquer le cycle de vie d'un bulbe, d'un rhizome, d'un tubercule

- Citer les différentes méthodes de multiplication végétative artificielle et préciser leur intérêt

- Définir et indiquer le rôle précis des différentes fonctions de nutrition des Angiospermes

- Identifier une plante dans la nature

- Distinguer plantes indigènes, plantes naturalisées, plantes adventices

- Expliquer sommairement l'influence du milieu

- Expliquer sommairement l'influence de l'homme

- Expliciter la notion d'écologie et indiquer son importance

PROGRAMME S6 ANATOMIE-PHYSIOLOGIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1 - ORGANISATION DES SYSTEMES VIVANTS</p> <p>1-1- Organes et appareils</p> <p>1-2- Cellules et tissus</p> <p>1-2-1- Structure et ultrastructure cellulaires</p> <p>1-2-2- Organisation tissulaire</p> <p>1-2-3- Eléments de biologie cellulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energétique cellulaire - Echanges membranaires <p>- Le cycle cellulaire</p> <p>- Expression génétique</p> <p>- Anomalies du fonctionnement de la cellule : cancers et maladies génétiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur des schémas fournis, situer tête, tronc, membres, crâne, thorax, abdomen, bassin, aisselles, aines, lombes - Définir et utiliser correctement les termes relatifs à l'orientation et à la situation des organes et des appareils : dorsal-ventral, interne-externe, céphalique-caudal, proximal-distal, antérieur-postérieur, supérieur-inférieur, latéral, médian, sagittal, frontal, pariétal, viscéral, cervical, axillaire, brachial, ombilical, inguinal, pubien - Définir et repérer sur des schémas fournis : cavité thoracique, médiastin, cavité abdomino-pelvienne, viscères, diaphragme - Sur des schémas anatomiques fournis, reconnaître et nommer les principaux appareils et/ou organes : <ul style="list-style-type: none"> * squelette : crâne et face, colonne vertébrale et vertèbres, ceinture scapulaire (clavicules et omoplates), thorax (sternum et côtes), membres supérieurs (humérus, cubitus, radius, carpe, métacarpe, phalanges), membres inférieurs (fémur, tibia, péroné, rotule, calcaneum, tarse, métatarse, phalanges), ceinture pelvienne (os iliaques, pubis, sacrum); * système nerveux : cerveau, cervelet, bulbe rachidien, moelle épinière, organe des sens * appareil circulatoire : cœur, aorte, artère pulmonaire, veines pulmonaires, veines caves * appareil digestif : cavité buccale, pharynx, oesophage, estomac, duodénum, intestin grêle, colon, caecum, appendice, rectum, anus, foie et vésicule biliaire, pancréas; * appareil respiratoire : fosses nasales, larynx, trachée, bronches, poumons, * appareil urinaire : reins, uretères, vessie et urètre * appareil génital masculin : testicules et scrotum, canaux déférents, vésicules séminales, prostate, pénis * appareil génital féminin : ovaire, trompes utérines, utérus, vagin et vulve * glandes surrénales, glande thyroïde, hypophyse, rate, ganglions lymphatiques - Indiquer l'ordre de grandeur des dimensions cellulaires et subcellulaires - Définir cellule eucaryote et cellule procaryote - Sur des schémas ou des photographies ou des préparations histologiques, reconnaître une fibre musculaire striée, un neurone, un spermatozoïde, un polynucléaire, une hématie - Donner une représentation générale de l'ultrastructure d'une cellule animale et de l'ultrastructure d'une cellule végétale en soulignant leurs analogies et leurs différences. - Définir un tissu - Donner une classification simple des principaux tissus - cf Biochimie - Présenter les deux types de mouvements de molécules à travers les membranes cellulaires : diffusion et transport actif - Définir osmose et pression osmotique - Dégager les caractéristiques de la mitose : conservation de l'équipement chromosomique et doublement de la quantité d'ADN - Repérer sur un schéma fourni les différentes phases de la mitose - Donner une définition simple du gène (<i>séquence d'ADN portant l'information correspondant à une séquence polypeptidique</i>) - Montrer la correspondance entre une séquence nucléotidique et la séquence des acides aminés dans une protéine - Définir tumeur bénigne et tumeur maligne et comparer leurs caractéristiques histologiques. - Présenter succinctement les différents aspects de la cancérogénèse : bases génétiques , agents carcinogènes physiques, chimiques et viraux - Définir une maladie génétique. Donner un exemple de maladie chromosomique et un exemple de maladie monofactorielle. - Distinguer maladies autosomiques dominantes, maladies autosomiques récessives, maladies liées au sexe.
<p>2- FONCTIONS DE RELATION</p> <p>2-1- Les structures excitables</p> <p>2-1-1- Le tissu nerveux</p> <p>2-1-1-1- Structure et propriétés du neurone et du nerf</p> <p>2-1-1-2- L'influx nerveux</p> <p>2-1-2- Le tissu musculaire</p> <p>2-1-2-1- Fonctions et propriétés du tissu musculaire</p> <p>2-1-2-2- Différents types de tissus musculaires</p> <p>2-1-2-3- Structure et propriétés de la fibre musculaire striée squelettique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Représenter un neurone (ultrastructure exclue) - Indiquer la structure d'un nerf - Comparer la structure de la substance grise et celle de la substance blanche - Définir l'influx nerveux comme un déplacement d'une onde de négativité; indiquer succinctement la nature de cette onde : mouvements d'ions sodium et potassium à travers la membrane plasmique - Dégager les caractéristiques fondamentales de l'excitabilité d'un neurone et d'un nerf : seuil d'excitabilité, loi du "tout ou rien" dans le cas du neurone, phénomène de sommation et réponse graduée dans le cas du nerf - Définir les 4 propriétés essentielles du tissu musculaire : excitabilité, contractibilité, extensibilité, élasticité - Préciser les 3 fonctions principales du tissu musculaire : le mouvement, le maintien de la posture, le dégagement de chaleur - Définir les 3 types de tissus musculaires : tissu musculaire strié ou squelettique, tissu musculaire lisse et tissu musculaire cardiaque; préciser à chaque fois leurs caractéristiques : tissu "volontaire" ou "involontaire", rôle dans la vie de relation ou dans la vie de nutrition - Représenter la structure d'une fibre musculaire striée squelettique (ultrastructure exclue)

<p>2-1-2-4- La contraction musculaire - Aspects mécaniques de la contraction des muscles striés squelettiques</p>	<p>- Définir les 2 types de contraction musculaire : la contraction isométrique et la contraction isotonique - Représenter un mécanogramme obtenu lors d'une secousse isolée et un mécanogramme obtenu avec des secousses répétées - Définir la synapse neuro-musculaire - Décrire schématiquement les différentes étapes de la transmission synaptique dans le cas de la jonction neuro-musculaire en précisant l'existence de neuro-transmetteurs</p>
<p>- La synapse neuro-musculaire - Mécanisme de la contraction</p>	<p>- Définir les principaux types d'os - Nommer et décrire les différentes parties d'un os long - Enumérer les principaux os constituant le tronc et les membres - Définir et illustrer par un exemple les 3 types fonctionnels d'articulations : fixes, mobiles et semi-mobiles - Citer les trois types structuraux d'articulations : fibreuse, cartilagineuse et synoviale - Indiquer les différents mouvements que permet une articulation synoviale : glissement, mouvements angulaires (flexion, extension, hyperextension, abduction, adduction), rotation, circumduction</p>
<p>2-2- Système locomoteur 2-2-1- Organisation générale du squelette - Principaux os</p>	<p>- Donner les principales catégories de muscles locomoteurs : fléchisseurs, extenseurs, abducteurs, adducteurs, releveurs, abaisseurs, sphincters - Décrire et illustrer les relations qui existent entre les os et les muscles squelettiques dans la production des mouvements : points d'attache des tendons aux os, rôle de levier des os - Définir muscles agonistes et antagonistes</p>
<p>- Les articulations</p>	<p>- Définir système nerveux central et système nerveux périphérique, système nerveux cérébro-spinal et système neuro-végétatif, récepteurs sensoriels et organes effecteurs, centres, nerfs et ganglions. - Situer sur un schéma fourni les principales parties du système nerveux cérébro-spinal : encéphale, hémisphères cérébraux, cervelet, bulbe rachidien, moelle épinière ainsi que les enveloppes membraneuses (méninges) et le liquide céphalo-rachidien - Identifier, sur des coupes transversales de l'encéphale et de la moelle épinière, substance blanche et substance grise</p>
<p>2-2-2- Les muscles squelettiques - Principaux muscles squelettiques - Le mouvement</p>	<p>- Définir une synapse interneuronale - Décrire schématiquement les différentes étapes de la transmission synaptique dans le cas de la synapse interneuronale en précisant l'existence de neuro-transmetteurs - A partir de l'analyse de différents résultats expérimentaux, dégager les composantes d'un arc réflexe : récepteur, voie afférente, centre d'intégration, voie efférente et effecteur - Définir un réflexe conditionné</p>
<p>2-3- Le système nerveux 2-3-1- Organisation générale du système nerveux</p>	<p>- Définir une synapse interneuronale - Décrire schématiquement les différentes étapes de la transmission synaptique dans le cas de la synapse interneuronale en précisant l'existence de neuro-transmetteurs - A partir de l'analyse de différents résultats expérimentaux, dégager les composantes d'un arc réflexe : récepteur, voie afférente, centre d'intégration, voie efférente et effecteur - Définir un réflexe conditionné</p>
<p>2-3-2- Synapses interneuronales</p>	<p>- Définir une synapse interneuronale - Décrire schématiquement les différentes étapes de la transmission synaptique dans le cas de la synapse interneuronale en précisant l'existence de neuro-transmetteurs - A partir de l'analyse de différents résultats expérimentaux, dégager les composantes d'un arc réflexe : récepteur, voie afférente, centre d'intégration, voie efférente et effecteur - Définir un réflexe conditionné</p>
<p>2-3-3- Réflexes</p>	<p>- Définir une synapse interneuronale - Décrire schématiquement les différentes étapes de la transmission synaptique dans le cas de la synapse interneuronale en précisant l'existence de neuro-transmetteurs - A partir de l'analyse de différents résultats expérimentaux, dégager les composantes d'un arc réflexe : récepteur, voie afférente, centre d'intégration, voie efférente et effecteur - Définir un réflexe conditionné</p>
<p>2-3-4- Physiologie du système nerveux cérébro-spinal 2-3-4-1- Les différents niveaux de fonctionnement du système nerveux cérébro-spinal 2-3-4-2- Les fonctions sensorielles</p>	<p>- Citer les différents niveaux de fonctionnement du système nerveux cérébro-spinal : moelle épinière, aires sous-corticales (bulbe, hypothalamus, thalamus, cervelet et noyaux gris centraux), aires corticales (sensitives et psycho-sensitives, motrices et psychomotrices) - Définir la notion de sensation - Inventorier les différents types de sensations cutanées (tactiles, thermiques, douloureuses) et les récepteurs impliqués - Décrire succinctement la voie sensitive de la douleur et de la température (1^{er} neurone relayé au niveau de la moelle épinière par un 2^{ème} neurone qui emprunte un cordon latéral de la moelle situé du côté opposé, relais dans le thalamus avec un 3^{ème} neurone qui aboutit à une aire sensitive du cortex cérébral). - Préciser le rôle des aires psycho-sensitives - Préciser le rôle des aires motrices et des aires psycho-motrices - Indiquer que les voies nerveuses motrices innervent le côté du corps opposé à celui d'où elles sont issues dans le cerveau (décussation à différents niveaux selon les fibres) - Mentionner le rôle du cervelet dans la coordination des mouvements</p>
<p>2-3-4-3- Les fonctions motrices</p>	<p>- Préciser le rôle des aires psycho-sensitives - Préciser le rôle des aires motrices et des aires psycho-motrices - Indiquer que les voies nerveuses motrices innervent le côté du corps opposé à celui d'où elles sont issues dans le cerveau (décussation à différents niveaux selon les fibres) - Mentionner le rôle du cervelet dans la coordination des mouvements</p>
<p>2-3-5- Les systèmes sensoriels : exemples de l'œil et de la peau. 2-3-5-1- L'œil et la vision - Anatomie de l'œil et histologie de la rétine</p>	<p>- Enoncer les différents organes des sens et donner le (les) rôle(s) de chacun - Sur un schéma fourni d'une coupe sagittale de l'œil, repérer ses différentes tuniques et ses différents milieux transparents - Décrire la structure de la rétine en mettant en évidence les photorécepteurs (cellules à cône et cellules à bâtonnet) et leur densité respective dans les différentes zones de la rétine - Expliquer la formation des images dans un œil normal (construction géométrique des images) - Définir myopie, hypermétropie et astigmatisme ; expliquer comment corriger ces anomalies - Préciser le rôle de l'accommodation - Préciser le rôle de la diaphragmation - Mettre en évidence une activité électrique rétinienne consécutive à une stimulation lumineuse - Définir le temps de persistance d'une sensation lumineuse et ses conséquences sur la perception d'un éclaircissement continu ou discontinu - Préciser le mécanisme simplifié de stimulation des photorécepteurs par la lumière - Définir le daltonisme - Expliquer les phénomènes d'adaptation à la lumière et à l'obscurité - Dégager à partir de la structure histologique de la rétine les caractéristiques de la vision centrale et de la vision périphérique (acuité visuelle) ainsi que celles de la vision diurne et de la vision crépusculaire</p>
<p>- Fonctionnement optique de l'œil : formation des images, accommodation, diaphragmation</p>	<p>- Enoncer les différents organes des sens et donner le (les) rôle(s) de chacun - Sur un schéma fourni d'une coupe sagittale de l'œil, repérer ses différentes tuniques et ses différents milieux transparents - Décrire la structure de la rétine en mettant en évidence les photorécepteurs (cellules à cône et cellules à bâtonnet) et leur densité respective dans les différentes zones de la rétine - Expliquer la formation des images dans un œil normal (construction géométrique des images) - Définir myopie, hypermétropie et astigmatisme ; expliquer comment corriger ces anomalies - Préciser le rôle de l'accommodation - Préciser le rôle de la diaphragmation - Mettre en évidence une activité électrique rétinienne consécutive à une stimulation lumineuse - Définir le temps de persistance d'une sensation lumineuse et ses conséquences sur la perception d'un éclaircissement continu ou discontinu - Préciser le mécanisme simplifié de stimulation des photorécepteurs par la lumière - Définir le daltonisme - Expliquer les phénomènes d'adaptation à la lumière et à l'obscurité - Dégager à partir de la structure histologique de la rétine les caractéristiques de la vision centrale et de la vision périphérique (acuité visuelle) ainsi que celles de la vision diurne et de la vision crépusculaire</p>
<p>- La vision : physiologie de la rétine</p>	<p>- Définir le temps de persistance d'une sensation lumineuse et ses conséquences sur la perception d'un éclaircissement continu ou discontinu - Préciser le mécanisme simplifié de stimulation des photorécepteurs par la lumière - Définir le daltonisme - Expliquer les phénomènes d'adaptation à la lumière et à l'obscurité - Dégager à partir de la structure histologique de la rétine les caractéristiques de la vision centrale et de la vision périphérique (acuité visuelle) ainsi que celles de la vision diurne et de la vision crépusculaire</p>
<p>3- FONCTIONS DE NUTRITION 3-1- Le milieu intérieur</p>	<p>- Définir le milieu intérieur et le situer par rapport à l'ensemble des compartiments liquidiens de l'organisme - Classer les différents types de cellules sanguines</p>
<p>3-1-1- Le sang - Cellules du sang</p>	<p>- Définir le milieu intérieur et le situer par rapport à l'ensemble des compartiments liquidiens de l'organisme - Classer les différents types de cellules sanguines</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Plasma - Les constantes biologiques sanguines 	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer le lieu d'élaboration des différentes lignées sanguines - Décrire schématiquement la molécule d'hémoglobine et expliquer son rôle dans le transport du dioxygène - Préciser les rôles des leucocytes (en liaison avec l'étude des "Mécanismes de l'immunité") - Répertorier les principales molécules ou ions présents dans le plasma d'un sujet normal - Citer les principales constantes biologiques et indiquer l'intérêt de leur détermination en thérapeutique (calcémie, cholestérol total, cholestérol des HDL, cholestérol des LDL, corps cétoniques, créatinine, glycémie, hémoglobine, hémogramme, ionogramme, protéines sériques, transaminases, γGT triglycérides, uricémie, urémie, VS)
<ul style="list-style-type: none"> - L'hémostase 3-1-2- Lymphhe : origine, composition et rôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter un schéma des grandes étapes de l'hémostase - Indiquer sommairement la composition de la lymphhe et l'origine de ses constituants - Commenter un schéma de la circulation lymphatique
<ul style="list-style-type: none"> 3-2- La circulation sanguine 3-2-1- Organisation générale de l'appareil circulatoire et du cœur 	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un schéma fonctionnel et annoté du système cardio-vasculaire - Situer, sur un schéma anatomique fourni du cœur, les cavités cardiaques, les valvules et les vaisseaux sanguins afférents et efférents
<ul style="list-style-type: none"> 3-2-2- Révolution cardiaque et automatisme cardiaque 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les événements mécaniques de la révolution cardiaque à partir de l'analyse de données expérimentales (bruits du cœur, pressions intra-auriculaires, intra-ventriculaires, intra-aortique) - Définir systole et diastole - Analyser les différentes phases de la révolution cardiaque et le fonctionnement des valvules - Définir fréquence cardiaque et débit cardiaque - Définir le tissu nodal et indiquer, sur un schéma fourni du cœur en coupe, son organisation - Définir un E.C.G.
<ul style="list-style-type: none"> 3-2-3- Régulation de l'activité cardiaque 	<ul style="list-style-type: none"> - Situer l'E.C.G. normal par rapport aux phénomènes mécaniques - Indiquer les effets de l'action des nerfs sympathiques et parasympathiques sur la fréquence cardiaque - Mettre en évidence la régulation permanente du rythme cardiaque et indiquer les éléments de la réponse réflexe : baro-récepteurs, nerfs afférents, centres cardio-modérateur et cardio-accélérateur, nerfs efférents
<ul style="list-style-type: none"> 3-2-4- Circulation dans les vaisseaux; pression artérielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir tachycardie, bradycardie et arythmie - Comparer sur des schémas fournis les caractéristiques histologiques des artères, des capillaires et des veines - Comparer leurs caractéristiques circulatoires - Définir la pression artérielle, sa méthode de mesure et ses valeurs normales
<ul style="list-style-type: none"> 3-3- Respiration 	
<ul style="list-style-type: none"> 3-3-1- Organisation générale de l'appareil respiratoire : voies respiratoires, poumons 	<ul style="list-style-type: none"> - Annoter un schéma fourni représentant l'organisation générale de l'appareil respiratoire - Définir les différents volumes et capacités pulmonaires
<ul style="list-style-type: none"> 3-3-2- Prise en charge et transport des gaz respiratoires par le sang 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de l'analyse de résultats de mesures des pressions partielles du dioxygène et du dioxyde de carbone dans l'air alvéolaire, le sang et les tissus, dégager la nature et le sens des échanges gazeux pulmonaires et tissulaires - En liaison avec l'étude du sang, expliquer le transport des gaz respiratoires par le sang
<ul style="list-style-type: none"> 3-4- Digestion et absorption 	
<ul style="list-style-type: none"> 3-4-1- Organisation générale de l'appareil digestif 	<ul style="list-style-type: none"> - Annoter un schéma fourni représentant l'organisation générale de l'appareil digestif - Annoter un schéma fourni représentant l'organisation générale histologique de la paroi du tube digestif en se limitant aux différentes tuniques constitutives : muqueuse, sous-muqueuse, musculuse et séreuse - Annoter un schéma fourni de la structure d'une villosité intestinale avec son irrigation sanguine et lymphatique
<ul style="list-style-type: none"> 3-4-2- Principales étapes de la digestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter sous forme de tableau les grands groupes d'aliments en fonction de leurs caractéristiques nutritionnelles - Présenter succinctement les différents types de phénomènes mécaniques qui se déroulent dans le tube digestif et préciser leur rôle (contrôle neuro-hormonal exclu) - Décrire les principales étapes de la digestion chimique et indiquer à chaque fois les principales enzymes impliquées ainsi que les conditions optimales de leur activité
<ul style="list-style-type: none"> 3-4-3- Absorption digestive 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan des substances assimilables qui résultent de la digestion - Présenter succinctement les voies de transport des produits absorbés depuis la muqueuse intestinale jusqu'aux organes d'utilisation et de stockage
<ul style="list-style-type: none"> 3-4-4- La couverture des besoins de l'organisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter schématiquement les besoins de l'organisme : besoins énergétiques, besoins en eau et en éléments minéraux, besoins en azote - Justifier les apports nutritionnels conseillés chez l'adulte de référence : apports conseillés en énergie, apports conseillés en protéines, lipides, glucides, apports conseillés en eau, en éléments minéraux et en vitamines - Comparer ces apports à ceux de l'enfant, de l'adolescent, de la femme enceinte, de la femme allaitante et de la personne âgée - Définir la ration alimentaire et indiquer le principe de sa méthode d'élaboration - Indiquer les conséquences des troubles nutritionnels en fonction de l'âge - Mentionner les conséquences nutritionnelles de certaines maladies métaboliques et endocriniennes (hyperthyroïdie, hypothyroïdie, phénylcétonurie, diabète...)
<ul style="list-style-type: none"> 3-5- Fonctions rénales 	
<ul style="list-style-type: none"> 3-5-1- Organisation générale de l'appareil urinaire : le néphron 	<ul style="list-style-type: none"> - Situer l'excrétion rénale dans l'ensemble des phénomènes d'excrétion - Annoter un schéma fourni de l'appareil urinaire - Annoter un schéma fourni de coupe de rein
<ul style="list-style-type: none"> 3-5-2- Physiologie du néphron 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un schéma annoté du néphron et de sa vascularisation - A partir d'observations et d'arguments expérimentaux fournis, dégager les fonctions fondamentales présidant à l'élaboration de l'urine: filtration, réabsorption, excrétion-sécrétion - Localiser ces différentes fonctions au niveau du néphron - Préciser les caractéristiques de la filtration glomérulaire et indiquer la nature des pressions impliquées - Définir le taux de filtration glomérulaire - Décrire l'exemple de la réabsorption du glucose : préciser le type de transport impliqué - Préciser la nature biochimique, l'origine, le rôle de l'hormone antidiurétique (ADH); indiquer son mode de régulation - Mentionner le rôle de l'aldostérone dans le contrôle de la réabsorption tubulaire du sodium

<p>4 - LE SYSTEME ENDOCRINIEN</p> <p>5- LA PEAU ET SES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure - Rôles - Affections de la peau : lésions sèches, lésions humides, ulcérations, escarres, gangrènes, tumeurs <p>6 - TRANSMISSION DE LA VIE</p> <p>6-1- Organisation de l'appareil génital</p> <p>6-2- Gamétogénèse</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gamétogénèse - Spermatogénèse - Ovogénèse <p>6-3- Déterminisme neuro-hormonal de la physiologie sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les hormones sexuelles mâles et femelles - Les cycles sexuels chez la femme - Le contrôle de la fonction ovarienne par le complexe hypothalamo-hypophysaire <p>6-4- Fécondation</p> <p>6-5- Maîtrise de la reproduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contraception - Procréation médicalement assistée <p>6-6- Gestation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principales étapes - Surveillance de la grossesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir glande endocrine et hormone - Sur un schéma d'ensemble de l'organisme fourni, situer les principales glandes endocrines - Récapituler sous forme de tableau synthétique les différentes glandes endocrines, les hormones sécrétées, les principales actions physiologiques et les pathologies causées par un hypo- ou un hyperfonctionnement <ul style="list-style-type: none"> - Annoter un schéma fourni d'une coupe histologique de la peau - Inventorier les différents rôles de la peau - Définir par leurs caractéristiques lésions sèches, lésions humides, ulcérations, escarres, gangrènes, tumeurs bénignes et tumeurs malignes - Enoncer les différents types de lésions sèches: érythèmes, érythèmes squameux, purpuras, papules et nodules - Enoncer les différents types de lésions humides : vésicules, bulles, pustules, ulcérations, escarres et gangrènes - Donner des exemples d'affections de la peau caractérisées par des lésions sèches (coups de soleil, psoriasis, rubéole, rougeole, scarlatine, allergies médicamenteuses, syphilis...) et par des lésions humides (brûlures, coups de soleil, eczémas, impétigo, acné...) - A l'aide de schémas anatomiques fournis, décrire les appareils génitaux masculin et féminin - Situer les voies génitales par rapport aux voies urinaires - Sur des schémas proposés de coupes histologiques de gonades, identifier les cellules sexuelles et les structures endocrines élaborant les hormones sexuelles - Sur des schémas proposés de coupes histologiques d'ovaires, identifier un follicule mûr - Décrire l'évolution de la structure histologique de la muqueuse utérine au cours du cycle menstruel - Préciser la structure des gamètes mâle et femelle - Décrire la méiose et dégager sa finalité et ses conséquences : réduction chromatique, ségrégation aléatoire des chromosomes, recombinaison génétique par crossing-over - Dégager les différentes phases de la spermatogénèse en indiquant à chaque fois le type de division cellulaire en cause (mitose ou méiose) - Dégager les différentes phases de l'ovogénèse en les situant dans le cadre de la folliculogénèse et en indiquant le stade de la méiose atteint au moment de l'ovulation <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les différentes hormones sexuelles produites par les gonades, l'hypophyse antérieure et l'hypothalamus - Définir cycle menstruel, cycle ovarien, cycle utérin, cycle vaginal : situer ces cycles chronologiquement les uns par rapport aux autres - A l'aide de schémas ou de tableaux, représenter l'interdépendance hormonale des différents cycles en dégageant les hormones impliquées, leur origine, les organes cibles ainsi que la nature et l'enchaînement des rétrocontrôles positif et négatif - Présenter les différentes étapes de la fécondation - Décrire le cheminement des gamètes dans les voies sexuelles féminines puis le trajet de l'ovule fécondé depuis les trompes jusqu'à la nidation du blastomère dans l'utérus <ul style="list-style-type: none"> - Indiquer les diverses méthodes contraceptives - Présenter 2 méthodes de procréation médicalement assistée : l'insémination artificielle et la fécondation in vitro - Sur un schéma fourni du placenta et du cordon ombilical, identifier le sens de la circulation du sang dans les différents vaisseaux ombilicaux et maternels - Inventorier les substances et les micro-organismes capables de traverser la barrière placentaire : nutriments, déchets, immunoglobulines G, médicaments, virus, protozoaires - Indiquer la nature et le rôle des hormones élaborées pendant la gestation - Indiquer la nature et le but des principaux examens effectués au cours de la grossesse : <ul style="list-style-type: none"> * concernant la mère : examens médicaux généraux et obstétricaux, analyses de sang et d'urine * concernant l'enfant : auscultation du cœur foetal, explorations par imagerie médicale, amniocentèse
--	---

PROGRAMME S7- PATHOLOGIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- METHODES ET MOYENS D'ETUDES DES MALADIES</p> <p>1-1- Généralités sur le diagnostic</p> <p>1-2- Notion de pronostic</p> <p>1-3- Etude clinique</p> <p>1-4- Examens paracliniques</p> <p>1-4-1- Examens biologiques</p> <p>1-4-2- Examens anatomo-pathologiques et endoscopiques</p> <p>1-4-3- Examens d'imagerie médicale diagnostique</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisant les ultra-sons : échographie, Doppler, - utilisant les rayons X - utilisant les isotopes radioactifs ou examens scintigraphiques - utilisant les champs magnétiques pour examens par Résonance magnétique (IRM) <p>2 - INFECTIOLOGIE ET PARASITOLOGIE</p> <p>2-1- Les processus infectieux et parasitaires</p> <p>2-2- Les circonstances d'apparition des processus infectieux et parasitaires</p> <p>2-3- La chaîne de transmission</p> <p>2-4- Réservoirs de germe et mode de transmission</p> <p>2-4-1- Réservoirs de germes : population humaine, population animale, milieu extérieur</p> <p>2-4-2- Modes de transmission</p> <p>2-5- Principales maladies infectieuses et parasitaires dans le monde</p> <p>2-5-1- Maladies bactériennes</p> <p>Tétanos, toxi-infections alimentaires collectives (salmonelloses, listérioses, Clostridium perfringens, Staphylocoques), maladies sexuellement transmissibles (syphilis, gonococcies, chlamydiae), tuberculose, staphylococcies, streptococcies.</p> <p>2-5-2- Maladies virales</p> <ul style="list-style-type: none"> - les hépatites virales A, B, C, D, E, - la rubéole, - les oreillons - la rougeole, - la grippe, - les infections à Herpes-virus : herpès, varicelle, zona. <p>2-5-3- Maladies parasitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - dues à des vers plats : téniasis, - dues à des vers ronds : ascariidose, oxyurose, - dues à des protozoaires <ul style="list-style-type: none"> * toxoplasmose * amibiase * paludisme <ul style="list-style-type: none"> - parasitoses banales : gale, pédiculose. <p>2-5-4- Maladies dues à des champignons microscopiques (candidoses, dermatophytoses)</p> <p>2-5-5- Maladies dues à des agents non conventionnels (ANC) dits prions.</p> <p>2-6- Prévention</p> <p>2-6-1- Prévention collective</p> <p>2-6-2- Prévention individuelle</p> <p>2-6-2-1- La vaccination : les vaccins, vaccinations obligatoires en France, vaccinations conseillées.</p> <p>2-6-2-2- La séroprophylaxie</p> <p>2-6-2-3- La chimioprophylaxie</p> <p>2-7- Exemple d'une pandémie : le Sida</p> <p>2-7-1- Définition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'acte médical de diagnostic - Définir les termes : symptôme, syndrome, étiologie. - Définir l'étude clinique et présenter ses différents temps <ul style="list-style-type: none"> - Différencier les principaux types d'examens biologiques : examens biochimiques, hématologiques, immunosérologiques, microbiologiques, virologiques. - Définir l'examen anatomo-pathologique, l'examen endoscopique et présenter leurs intérêts. <ul style="list-style-type: none"> - Définir chaque type d'imagerie radiologique, préciser l'intérêt, les précautions à prendre, les avantages et les inconvénients <ul style="list-style-type: none"> - Préciser le sens des termes : agent pathogène, toxine, infestation - Préciser ce que l'on entend par : endémie, épidémie, pandémie. - Présenter les différents types de contaminations : aéroportées, manuportées, sexuellement transmissibles et maternofoetales, - Préciser les voies de pénétration <ul style="list-style-type: none"> - Citer l'agent pathogène et décrire succinctement les symptômes de la maladie, la prévention et le traitement. <ul style="list-style-type: none"> - Présenter succinctement les symptômes, la prévention et les traitements. <ul style="list-style-type: none"> - Citer les agents pathogènes - Décrire succinctement les symptômes, la prévention et les traitements. <ul style="list-style-type: none"> - Citer les différentes mesures qui peuvent être prises : <ul style="list-style-type: none"> * mesures d'hygiène générale * déclaration obligatoire * campagnes d'information * mesures de lutte contre les réservoirs d'agents pathogènes * mesures de lutte contre l'hôte intermédiaire. - Préciser les moyens de prévention individuelle - Présenter le principe de la vaccination - Indiquer les vaccinations obligatoires et les vaccinations conseillées (enfants, adolescents, personnes âgées). - Présenter un calendrier des vaccinations chez les enfants - Citer les incidents et les contre-indications aux vaccinations. - Donner le principe de la séroprophylaxie - Citer les voies d'introduction - Citer les incidents. <p>cf Pharmacologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différencier séropositivité et Sida déclaré.

2-7-2- Les virus et leur action sur les défenses immunitaires

2-7-3- Mode de contamination

2-7-4- Epidémiologie

2-7-5- Traitement

2-7-6- Prévention

3 - PATHOLOGIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

Fractures, atteintes articulaires, douleurs régionales musculosquelettiques, ostéoporose, les différentes ostéomalacies, arthrites, arthrose, rhumatisme articulaire aigu, goutte, myopathies.

Etudes détaillées : L'ostéoporose, la goutte.

4 - AFFECTIONS DU SYSTEME NERVEUX

Syndrome méningé, épilepsie, céphalées et migraines, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, maladie de Creutzfeld-Jacob, sclérose en plaques.

Etudes détaillées : épilepsie, céphalée et migraines, maladie de Parkinson.

5- AFFECTIONS MENTALES

Troubles du sommeil, troubles de l'humeur, dépression, névroses et psychoses, états de dépendance aux substances toxiques (alcool, drogues...)

Etude détaillée : troubles du sommeil.

6 - AFFECTIONS CARDIOVASCULAIRES

Insuffisance cardiaque, oedème aigu du poumon, angine de poitrine, infarctus du myocarde, troubles du rythme, artériosclérose, athérosclérose, hypertension artérielle, maladie thrombo-embolique, artérite des membres inférieurs, insuffisance veineuse, phlébite.

Etudes détaillées de l'hypertension artérielle, de l'insuffisance veineuse et de l'infarctus du myocarde.

7 - MALADIES DU SANG

Anémies, troubles de la coagulation (hémophilie)

8 - MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Bronchites, asthme, pneumopathies (pneumonies, pneumopathies d'origine professionnelle), insuffisance respiratoire, pleurésie, tuberculose, mucoviscidose

Etude détaillée : l'asthme

9 - MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF ET DE SES ANNEXES

Affections gastro-oesophagiennes : hernie hiatale, reflux gastro-oesophagien, gastrites, ulcère gastroduodénal, états dyspeptiques

Etude détaillée de l'ulcère gastroduodénal

Affections intestinales : diarrhées, constipation, colopathies fonctionnelles et colites, rectocolite ulcérohémorragique, maladie de Crohn

Etude détaillée des diarrhées et des constipations

Affections du foie et du pancréas : hépatites, cirrhose, affections de la vésicule, lithiase biliaire, insuffisance pancréatique

Etude détaillée des hépatites A, B et C

10- MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE

Néphropathies essentielles, insuffisance rénale, troubles urinaires (énurésie, incontinence...), infections urinaires, lithiase urinaire, adénome prostatique

Etude détaillée : infections urinaires, adénome prostatique

- Présenter les virus VIH et préciser leur mode d'action sur les cellules du système immunitaire, préciser les conséquences de l'immunodépression.
- Préciser les différentes voies de contamination

Citer les moyens de traitement actuels
Indiquer les méthodes de prévention primaire
Expliquer l'intérêt du dépistage

Présenter sommairement chaque affection répertoriée dans le programme.

Pour les affections dont l'étude détaillée est programmée, indiquer les causes, l'étiologie, l'évolution et les complications éventuelles.

11 - AFFECTIONS DES ORGANES DES SENS. L'ŒIL

Atteintes inflammatoires de l'œil et de ses annexes, troubles de la vision, cataracte, glaucome, atteintes de la rétine.

Etude détaillée : le glaucome.

La sphère ORL

otites, vertiges, rhino-pharyngites, épistaxis, atteintes inflammatoires de la bouche.

Etude détaillée : les otites.

12 - AFFECTIONS CUTANÉES

Atteintes infectieuses de la peau et des phanères, dermatoses professionnelles, urticaire, eczéma, psoriasis, acné, mycoses et parasitoses.

Etude détaillée : eczéma, acnée

13 - MALADIES DES GLANDES ENDOCRINES

Affections de la glande thyroïde (hypo et hyperthyroïdie)

Affections de l'hypophyse : insuffisance hypophysaire, retard de croissance, diabète insipide

Troubles gonadiques : hyperandrogénie, troubles des règles, aménorrhées, troubles de la ménopause

14 - TROUBLES METABOLIQUES

Diabète, carences vitaminiques, hypervitaminoses, troubles des métabolismes du calcium, du magnésium et du phosphore, hyperlipoprotéïnémies, obésité, hypercholestérolémie, hyperlipidémies

Etude détaillée : diabète, hypercholestérolémie

15- CANCERS

Cellules malignes et tumeurs cancéreuses

Cancérogénèse : facteurs favorisants

Principaux cancers

Présenter sommairement chaque affection répertoriée dans le programme.

Pour les affections dont l'étude détaillée est programmée, indiquer les causes, l'étiologie, l'évolution et les complications éventuelles.

- Décrire le processus de cancérisation

- Indiquer les principaux facteurs carcinogènes exogènes et endogènes

PROGRAMME S8 - PHARMACOLOGIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- ELEMENTS DE PHARMACOLOGIE GENERALE <u>Le devenir du médicament dans l'organisme :</u> <u>éléments de pharmacocinétique</u> - Voies d'administration - Résorption - Diffusion - Elimination</p> <p><u>Les mécanismes d'action des médicaments : éléments de pharmacodynamie</u> - sites d'action : récepteurs cellulaires, enzymes, médiateurs chimiques, - réaction récepteur-ligand, - présentation des différents médiateurs ou neuromodulateurs intervenant dans le maintien des fonctions physiologiques, - notions sur les systèmes, sérotoninergique, cholinergique, alpha et bêta adrénergique, - notions sur l'introduction, la répression, l'activation et l'inhibition d'enzyme, - transferts de matière et transfert d'information, - interférence des médicaments avec ces systèmes, principes généraux et exemples. - les facteurs capables de modifier l'activité des médicaments</p> <p><u>Les interactions médicamenteuses :</u> - Synergie, antagonisme, potentialisation, - Mécanismes des interactions médicamenteuses - facteurs influant sur les interactions médicamenteuses.</p> <p><u>Les dangers des médicaments</u> - Les effets indésirables et leurs mécanismes. Exemples d'effets indésirables (choisir des exemples concernant des classes médicamenteuses et des organes différents) - la pharmacodépendance, l'intoxication, - les facteurs de risques * liés à l'individu * liés aux médicaments * liés à un état physiologique ou pathologique particulier - mesures à adopter pour prévenir les risques</p> <p>2- LES MEDICAMENTS ANTI-INFECTIEUX - Historique de la découverte des antibiotiques, caractéristiques de l'antibiologie, - Mode d'action et résistance aux antibiotiques : principes généraux. Principe et intérêt de l'antibiogramme. Associations d'antibiotiques.</p> <p>1- Les β lactamines 1-1- Famille des pénicillines 1-1-1- Pénicillines sensibles aux pénicillinases : pénicillines du groupe G (pénicilline G et V) 1-1-2- Pénicillines résistantes aux pénicillinases : pénicillines semi synthétiques du groupe M (mécilline, oxacilline et apparentés) 1-1-3- Pénicillines à spectre élargi : pénicillines du groupe A (ampicilline et apparentés) 1-1-4- Pénicillines antipycyaniques : carboxypénicillines et uréidopénicillines. 1-1-5- Adjuvant de la pénicillinothérapie : probénécide. 1-2- Famille des céphalosporines 1-2-1- Céphalosporines de 1^e génération 1-2-2- Céphalosporines de 2^e génération 1-2-3- Céphalosporines de 3^e génération 1-3- Autres β lactamines</p> <p>2- Famille des cyclines 3- Famille des aminosides 4- Famille des macrolides 5- Famille des quinolones 6- Famille des nitro-5 imidazolés 7- Famille des sulfamides 8- Famille des lincosamines 9- Famille des synergistines 10- Famille des polymyxines</p>	<p>Indiquer les voies d'administration des médicaments, présenter leurs avantages et leurs inconvénients. Présenter, en fonction de la forme galénique utilisée, les différentes étapes du devenir des médicaments : résorption (en particulier dans le cas de la voie orale), répartition plasmatique (équilibre entre la forme active, soluble, et celle liée aux protéines), diffusion tissulaire, biotransformations, différentes formes d'élimination. Définir la biodisponibilité. Illustrer à l'aide d'exemples, les facteurs agissant au niveau de chaque étape.</p> <p>Citer les différents sites sur lesquels s'exerce l'action des médicaments.</p> <p>Présenter - les systèmes sur lesquels s'expriment les interactions médicament-récepteur : systèmes dopaminergique, sérotoninergique, cholinergique, alpha et bêta adrénergique, - les médiateurs ou neuromodulateurs intervenant dans le maintien des fonctions physiologiques. Présenter à l'aide d'exemple la réaction récepteur-ligand. Expliquer la nature et les mécanismes des systèmes de transferts membranaires, des phénomènes d'induction et d'inhibition enzymatique.</p> <p>Donner les principes généraux régissant les interférences des médicaments avec les récepteurs, les médiateurs, les neuromodulateurs et le fonctionnement des enzymes. Citer des exemples en présentant sommairement le mécanisme. Citer, expliquer, à l'aide d'exemples, les principaux facteurs susceptibles de modifier l'action des médicaments, facteurs liés aux médicaments, facteurs liés au patient.</p> <p>- Définir le interactions médicamenteuses. Expliquer les termes "synergie", "antagonisme", "potentialisation". - Citer et expliquer les facteurs influant sur les interactions médicamenteuses.</p> <p>- Définir la pharmacodépendance, l'intoxication. - Citer et expliquer les facteurs de risques liés à l'individu, liés aux médicaments, liés à un état physiologique ou pathologique particulier - Donner des exemples d'effets indésirables concernant diverses classes médicamenteuses et différents organes.</p> <p>A partir de l'analyse de documents fournis, dégager, pour chaque famille ou groupe d'anti-infectieux, le spectre général d'action, les principales indications et les principaux effets indésirables. Citer, pour les familles ou groupes 1,2,3,4,5,6 et 7, le spectre général d'action, les principales indications et les principaux effets indésirables. Citer pour chacune de ces familles ou groupes, une ou plusieurs DCI et de spécialités leur correspondant.</p>

11- Autres médicaments antibactériens (acide fusidique, fosfomycine, rifampicine)

12-Antituberculeux

présentation des différents médicaments antituberculeux, stratégie thérapeutique dans l'infection tuberculeuse.

13 - Antiviraux

- Présentation des médicaments antiviraux

14- Antifongiques systémiques

- Données préliminaires sur leur activité
- Présentation des principaux antifongiques systémiques
- résistance aux antifongiques

15- Antiparasitaires systémiques

3- LES MEDICAMENTS ANTICANCEREUX

- présentation des principales classes de cytostatiques et d'antimitotiques
- la résistance aux traitements anticancéreux
- les différentes techniques d'administration de la thérapeutique anticancéreuse,
- effets secondaires des traitements

4 LES MEDICAMENTS ANTALGIQUES

Les antalgiques centraux :

- l'opium et les alcaloïdes
- les dérivés morphiniques
- les analgésiques centraux non morphiniques

Les analgésiques périphériques

- les analgésiques "purs"
- les analgésiques aux propriétés antipyrétiques
- les analgésiques aux propriétés antipyrétiques et anti-inflammatoires

Les antispasmodiques

- Les antispasmodiques musculotropes
- Les antispasmodiques anticholinergiques

La douleur et son traitement *

- les associations d'antalgiques
- la douleur d'origine cancéreuse

5- LES MEDICAMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES

- les anti-inflammatoires stéroïdiens ou glucocorticoïdes
- les anti-inflammatoires non stéroïdiens

6- LES MEDICAMENTS INTERVENANT DANS LES REACTIONS IMMUNITAIRES

Les immunomodulateurs :

- les immunostimulants spécifiques : les vaccins
- les immunostimulants non spécifiques : d'origine bactérienne, leucocytaire, d'origine diverse;
- les produits utilisés pour la désensibilisation
- les immunodépresseurs non spécifiques : (glucocorticoïdes, ciclosporine...)
- les antihistaminiques
- les anti-allergiques non histaminiques.

Les immunoglobulines

Les cytokines.

7- LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES NEUROLOGIQUES ET (OU) NEUROPSYCHIQUES

Les antiépileptiques

- présentation des divers anticonvulsivants
- règles de prescription des antiépileptiques et suivi de thérapeutique

Les antiparkinsoniens

- les produits dopaminergiques, à visée substitutive,
- les produits à propriétés anticholinergiques

Les hypnotiques :

- les hypnotiques barbituriques,
- les hypnotiques non barbituriques

Les antidépresseurs :

- les IMAO
- les antidépresseurs tricycliques,
- les antidépresseurs non IMAO, non imipraminiques.

Les normothymiques

Les neuroleptiques :

- classification des neuroleptiques
- présentation des différentes classes de neuroleptiques;

Les anxiolytiques ou tranquillisants :

- les benzodiazépines,
- les autres tranquillisants utilisés en thérapeutique,
- consommation d'anxiolytiques et phénomène de société.

Les myorelaxants

Les psychostimulants ou non-analéptiques

- les psychostimulants amphétaminiques,
- les psychostimulants non amphétaminiques,
- les anti-asthéniques.

8 - LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES CARDIOVASCULAIRES ET (OU) VASCULAIRES

Les bêtabloquants

Les bêta-stimulants et les sympathomimétiques mixtes

Les antiangoreux :

Pour chaque famille de médicaments, l'apprenant doit être capable de :

1 - A partir d'une ressource documentaire, indiquer sa pharmacocinétique, ses propriétés pharmacologiques, ses principales interactions médicamenteuses;

2- Citer les principaux médicaments spécialisés et, pour chacun d'eux, indiquer :

* sa DCI,

* son appartenance ou non à une liste,

* ses principales indications,

* ses principales contre-indications

* ses effets indésirables,

* les mises en garde et précautions d'emploi éventuelles

A partir d'une ressource documentaire, indiquer leurs posologies usuelles et maximales;

* Pour la douleur et son traitement, toute étude médicamenteuse exhaustive est exclue.

* Pas de compétences attendues

- la trinitrine et les dérivés nitrés,
- les antiangoreux non nitrés.

Les cardiotoniques,

- les hétérosides cardiotoniques,
- les autres agents inotropes.

Les inhibiteurs calciques

Les inhibiteurs de l'enzyme de conversion

Les diurétiques

Les antihypertenseurs d'action centrale

Les antihypertenseurs vasodilatateurs

Les antiarythmiques

Les vasodilatateurs et anti-ischémiques :

Les médicaments de remplissage vasculaire

Les antimigraineux :

- les médicaments de la crise,
- les produits utilisés dans le traitement de fond

Les médicaments utilisés dans l'hypertension crânienne

Les veinotoniques.

9- LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES SANGUINS

9-1- Les médicaments corrigeant les troubles de l'hémostase

- Médicaments agissant sur l'hémostase primaire : les anti-agrégants plaquettaires.

- Médicaments agissant sur l'hémostase secondaire

Les produits modifiant l'hémostase plasmatique :

- les héparines,
- la vitamine K
- Les antivitamines K
- Médicaments agissant sur la fibrinolyse : thrombolytiques et antifibrinolytiques.

9-2- Les médicaments anti-anémiques

10 - LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES BRONCHO-PULMONAIRES

Les bronchodilatateurs et antispasmodiques :

- les bases xanthiques, la théophylline et ses dérivés,
- les bronchodilatateurs béta-stimulants
- les corticoïdes,
- les anticholinergiques,
- les antiasthmatiques divers.

Les antitussifs

Les fluidifiants et expectorants

Les médications diverses :

- les analeptiques respiratoires,
- les antisécrétoires bronchiques,
- les antiseptiques bronchopulmonaires.

L'aérosothérapie

11- LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES GASTRO-INTESTINAUX

Les anti-émétisants et antinaupathiques

Les anti-ulcéreux :

- les antihistaminiques H2,
- les anticholinergiques,
- les analogues des prostaglandines,
- les inhibiteurs de la pompe à protons.

Les antidiarrhéiques

- Les antidiarrhéiques d'origine microbienne,
- Les produits ralentissant le transit,
- solutions de réhydratation et divers antidiarrhéiques.

Les anti-infectieux intestinaux

Les laxatifs :

- les laxatifs de lest,
- les laxatifs mécaniques,
- les laxatifs osmotiques,
- les laxatifs lubrifiants,
- les laxatifs stimulants,

Les anti-acides, pansements digestifs, et médicaments du reflux gastro-oesophagien

Les enzymes pancréatiques

Les eupeptiques.

Les médicaments des affections hépato-biliaires :

- les médicaments de la lithiase biliaire,
- les cholérétiques et les cholagogues,
- les hépatotropes,
- les hypoammonémiants,
- les médicaments des troubles dyspeptiques.

Les antispasmodiques

12 LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES ENDOCRINIENS

Les hormones hypothalamiques et hypophysaires :

- les gonadotrophines et les antagonotropes,
- les inducteurs de l'ovulation,

Pour chaque famille de médicaments, l'apprenant doit être capable de :

1 - A partir d'une ressource documentaire, indiquer sa pharmacocinétique, ses propriétés pharmacologiques, ses principales interactions médicamenteuses;

2- Citer les principaux médicaments spécialisés et, pour chacun d'eux, indiquer :

- * sa DCI,
- * son appartenance ou non à une liste,
- * ses principales indications,
- * ses principales contre-indications
- * ses effets indésirables,

* les mises en garde et précautions d'emploi éventuelles

A partir d'une ressource documentaire, indiquer leurs posologies usuelles et maximales.

- les inhibiteurs de la prolactine.

Les médicaments des troubles thyroïdiens :

- l'iode,

- les hormones thyroïdiennes,

- les antithyroïdiens de synthèse.

Les hormones des glandes cortico-surrénales et les inhibiteurs des glucocorticoïdes

Les hormones sexuelles :

- les médicaments anticonceptionnels,

- les médicaments de la substitution hormonale.

13 - LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES METABOLIQUES

Les médicaments du diabète

- les insulines,

- les antidiabétiques oraux,

- le glucagon.

Les médicaments des troubles lipidiques.

Les anorexigènes et orexigènes.

Les médicaments des troubles du métabolisme de l'acide urique :

- les médicaments de la goutte,

- les hypo-uricémiants uricosuriques, uricolytiques.

Les médicaments des troubles du métabolisme

* hydrominéral : eau, sodium, potassium, magnésium,

* phosphocalcique :

- le calcium, le phosphore,

- la vitamine D,

- la calcitonine.

Les vitamines.

Les oligo-éléments.

14 - LES MEDICAMENTS EN DERMATOLOGIE

Les dermocorticoïdes

- classification des dermocorticoïde

- les formes simples ou associée,

Les anti-infectieux

- les antibiotiques employés en usage externe,

- les antifongiques locaux,

- les antiparasitaires locaux,

- les antiviraux.

Les antiseptiques :

- définition, activité,

- les différents groupes d'antiseptiques,

- utilisation des antiseptiques.

Les médicaments utilisés dans le traitement de l'acné :

par voie générale, par voie locale.

Les agents de déterision et de cicatrisation de plaie :

Les kératolytiques et les réducteurs

Les médicaments utilisés pour les soins du cuir chevelu :

- les antipelliculaires,

- les anti-alopéciques et les antiséborrhéiques,

Les antiprurigineux

15 - LES MEDICAMENTS UTILISES EN OPHTALMOLOGIE

Les collyres et pommades anti-infectieux de l'œil

Les collyres anti-glaucomateux

Les collyres mydriatiques

Les produits de diagnostic

Les médicaments divers : les corticoïdes, les anesthésiques, les médicaments de la cataracte...

16- LES MEDICAMENTS EMPLOYES EN ORL ET EN STOMATOLOGIE

Les gouttes nasales.

Les gouttes auriculaires.

Les antivertigineux.

Les médicaments utilisés dans les soins de la bouche.

17 - LES MEDICAMENTS CORRIGEANT LES TROUBLES GENITO-URINAIRES

Les antiseptiques urinaires

Les médicaments de l'incontinence urinaire

Les médicaments de l'adénome prostatique.

18 - LES MEDICAMENTS UTILISES EN GYNECO-OBSTETRIQUE

Les anti-infectieux locaux :

- les antifongiques, antiviraux, les trichomonacides,

Les utérorelaxants

Les hémostatiques utérins

Les ocytociques.

19- LES PRODUITS DE CONTRASTE

20- LES MEDICAMENTS DES TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION DANS LE CADRE DE LA PRISE EN CHARGE DES TOXICOMANIES *

21- LES INTERACTIONS MAJEURES ET DANGEREUSES.

Pour chaque famille de médicaments, l'apprenant doit être capable de :

1 - A partir d'une ressource documentaire, indiquer sa pharmacocinétique, ses propriétés pharmacologiques, ses principales interactions médicamenteuses;

2 - Citer les principaux médicaments spécialisés et, pour chacun d'eux, indiquer :

* sa DCI,

* son appartenance ou non à une liste,

* ses principales indications,

* ses principales contre-indications

* ses effets indésirables,

* les mises en garde et précautions d'emploi éventuelles;

A partir d'une ressource documentaire, indiquer leurs posologies usuelles et maximales;

* Pas de compétences attendues

Repérer un risque d'interaction dangereuse et (ou) toxique à l'aide de documents fournis. Justifier l'effet produit par ces interactions.

PROGRAMME S9 -TOXICOLOGIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>L'enseignement de toxicologie sera conduit après celui de pharmacologie dont il faudra faire alors de nombreux rappels. Le but de cet enseignement n'est pas d'atteindre une connaissance exhaustive du sujet mais de donner des définitions précises sur des notions fondamentales. Il est attaché une grande importance aux exemples qui doivent être significatifs de la pratique quotidienne et qui doivent correspondre aux produits les plus usités. Chaque notion sera illustrée de un ou de deux exemples.</p> <p>Les exemples seront tirés principalement du programme de pharmacologie pour la partie 1. Pour la partie 2, on ne traitera au contraire que les produits non étudiés en pharmacologie ou qui ont été étudiés sous un angle différent.</p> <p>Dans le cadre de cette discipline, il peut être posé une question sur les règles d'étiquetage des produits toxiques ou dangereux ou des substances vénéneuses ainsi que les précautions d'emploi de ces produits dans le cadre de l'exercice professionnel du préparateur.</p>	<p><i>Hormis quelques présentations succinctes du danger toxique apporté par l'environnement (pollution atmosphérique, utilisation de produits ménagers, phytosanitaires et pesticides à risques), on se limitera à la TOXICOLOGIE MEDICAMENTEUSE.</i></p>
<p>1- CARACTERES GENERAUX 1-1- Définitions : - Domaine de la toxicologie - Xénobiotique</p>	<p>- Définir le domaine de la toxicologie - Définir un xénobiotique à l'aide d'un exemple</p>
<p>1-2- Dose et modulation des effets toxiques - Posologie maximum - Facteurs de modulation</p>	<p>- Donner les doses maximales des substances référencées dans le document 5. - Expliquer à chaque fois à l'aide d'un exemple l'influence de différents facteurs : nature du xénobiotique, état physiologique du patient, environnement</p>
<p>1-3- Effets toxiques - Toxicité directe et indirecte (protoxique) - Toxicité aiguë; définition de la DL50 - Toxicité à moyen et long terme - Toxicité chimique et métabolique - Toxicité génétique : mutagénèse, cancérogénèse, tératogénèse - Immunotoxicité</p>	<p>- Définir et illustrer par un exemple chacun de ces types de toxicité - Décrire brièvement le principe de la détermination de la DL50</p>
<p>2- PRODUITS RESPONSABLES D'INTOXICATION 2-1- Médicaments toxicomanogènes - Définitions - Législation</p>	<p>- Définir un médicament toxicomanogène et en donner un exemple choisi dans chacune des catégories ci-dessous, obligatoires mais non limitatives : * opiacés * benzodiazépines * barbituriques * amphétamines et dérivés</p>
<p>- Accoutumance et dépendance - Traitements substitutifs et notion de protocole</p>	<p>- Définir les phénomènes d'accoutumance et dépendance et les illustrer à l'aide d'un exemple</p>
<p>2-2- Médicaments détournés de leur utilisation normale à des fins d'intoxication volontaire</p>	<p>- Citer un exemple actuel de médicament détourné de son utilisation normale à des fins d'intoxication volontaire</p>
<p>2-3- Médicaments utilisés pour le dopage</p>	<p>- Définir dopage et produits dopants - Donner un exemple de produit dopant</p>
<p>2-4- Végétaux toxiques</p>	<p>- Citer les champignons mortels et 5 autres champignons dangereux ou toxiques - Citer 5 plantes ou parties de plantes toxiques</p>
<p>3-LUTTE CONTRE L'INTOXICATION 3-1- Traitement symptomatique et antidotes</p>	<p>- Différencier le traitement symptomatique et le traitement par antidote(s) et illustrer par deux exemples.</p>
<p>3-2- Pharmacovigilance - Définition - Organisation - Mise en œuvre pratique</p>	<p>- Définir la pharmacovigilance et décrire son organisation</p>

PROGRAMME S10 - PHARMACOGNOSIE	COMPETENCES ATTENDUES
Définition de la pharmacognosie PRODUCTION DES PLANTES PHARMACEUTIQUES - Culture - Amélioration - Récolte - Séchage - Conservation	- Définir la pharmacognosie
DROGUES A GLUCIDES - <u>Les oses</u> : propriétés physicochimiques, propriétés chimiques (en relation avec le cours de biochimie) D glucose, D fructose, D mannitol (Fraxinus ornus), D sorbitol.	- Présenter l'origine et l'usage du D glucose, du D fructose et du D mannitol
- <u>Les osides</u> Structure, propriétés, caractérisation, dosage et usage (en relation avec le cours de biochimie): * saccharose (canne à sucre, betterave sucrière) * amidon (blé, maïs, riz, pomme de terre) * cellulose	- Présenter l'origine et les usages des matières premières citées
- <u>Les polyosides</u> * algine (Laminaria div, Fucus vesiculosus) * agar agar, * carraghénates	- Présenter l'origine et les usages des matières premières citées
- <u>Gommes et mucilages</u> Acacia verek (gomme arabique) Cyamopsis tetragonolobus (gomme guar) Amorphophalus konjacs	- Présenter l'origine et les usages des matières premières citées
- <u>Hétérosides anthracéniques</u> Aloes Cascara Bourdaine Séné, Casse, Rhubarbe.	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
- <u>Hétérosides soufrés</u> : moutardes	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
- <u>Saponosides</u> Marronnier d'Inde Hydrocotyle Ginseng	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
- <u>Hétérosides cardiotoniques</u> Digitale pourpre Digitale laineuse Muguet Scille	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
- <u>Hétérosides flavoniques</u> : Drogues à rutosides	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
- <u>Hétérosides anthocyaniques</u> : Vigne rouge, Cassis	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
Tanins Hamamelis	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
PLANTES A LIPIDES : Ricin, Colza, Tournesol	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
PLANTES A HUILES ESSENTIELLES : Pin, Eucalyptus, Niaouli, Giroflier, Verveine odorante, Lavandes, Menthes, Essences du monopole : Absinthes, Armoise, Cèdre, Hysope, Saugé, Tanaisie, Thuya.	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
PLANTES A RESINES, OLEORESINES, BAUMES : Pin, Tolu, Pérou, Benjoin	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
PLANTES A ALCALOIDES - <u>Tropaniques ou dérivés</u> Belladone, Jusquiame, Datura, Coca, - <u>Quinolizidiques</u> Genet à balai - <u>Isoquinoléiques</u> Pavot, Ipecas - <u>Troloniques</u> Colchique, Café, Thé, Cacao - <u>Indoliques</u> Noix vomique, Ergot de seigle, Pervenches - <u>Quinoléiques</u> : Quinquina	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
PLANTES A IRIDOIDES : Valériane, Harpagophytum	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées
AUTRES GROUPES : - amines biogènes (Ephedra) - imidazole (Jaborandi)	- Présenter l'origine, les propriétés physiologiques et les usages des matières premières citées

PROGRAMME S 11- HOMEOPATHIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- DEFINITION DE L'HOMÉOPATHIE - Loi de similitude et d'infinitésimalité - Notion de pathogénésie - Exemples</p> <p>2- LEGISLATION</p> <p>3- PHARMACIE GALENIQUE HOMEOPATHIQUE - Les formes galéniques : préparation, utilisation. - Le dosage : teinture mère, dilutions hahnemanniennes, dilutions korsakoviennes</p> <p>- Pharmacothérapie des dilutions</p> <p>4 - DIATHÈSES ET TERRAIN 4- 1- Les diathèses - Psore - Sycose - Lutéisme - Tuberculisme - Cancérisme 4-2- Les constitutions - Carbonique - Phosphorique - Fluorique</p> <p>5- CARACTÉRISTIQUES DES REMÈDES Les grands polychrestes</p> <p>6- L'ORDONNANCE HOMEOPATHIQUE</p>	<p>Définir l'homéopathie et expliquer les différences avec l'allopathie. - signes toxicologiques - signes expérimentaux Expliquer les conditions particulières de délivrance des médicaments homéopathiques Définir une souche homéopathique Citer et définir les formes galéniques utilisées en homéopathie. Expliquer comment monter une dilution de la teinture mère à la 30° CH.</p> <p>Expliquer la préparation des formes galéniques homéopathiques . Expliquer la préparation des dilutions korsakoviennes. Expliquer l'importance de la hauteur des dilutions dans un traitement homéopathique.</p> <p>Définir et expliquer brièvement les cinq diathèses.</p> <p>Définir et expliquer brièvement les trois constitutions.</p> <p>Expliquer les polychrestes suivants : aconit, arnica, arsenicum album, bryonia, calcarea, carbonica, carbo vegetalis, chamomilla, china, dulcamara, hepar sulfur, hyosciamus, ipeca, lachesis, lycopodium, mercurius solubilis, nux vomica, phosphorus, pulsatilla, rhus toxicodendron, sepia, silicea, sulfur, veratrum album. Expliquer une ordonnance homéopathique pour en améliorer l'observance par le patient.</p>

PROGRAMME S12 - PHYTOTHERAPIE	COMPETENCES ATTENDUES
<p><u>1- Définition de la phytothérapie</u></p> <p><u>2-La galénique phytothérapique</u> - Etude des principales formes galéniques utilisées en phytothérapie - Dosage et posologie</p> <p><u>3- Législation</u> * Article L512 du Code de la Santé Publique * Décret 79.480 du 15/6/79 * Décret 86.778 du 23/6/86</p> <p><u>4-Toxicité et limites de la phytothérapie</u></p> <p><u>5 - Le conseil en phytothérapie</u></p> <p><u>6 - Le stockage à l'officine</u></p>	<p>Définir les mots : phytothérapie, aromathérapie, gémmothérapie. Etablir les relations existantes entre la botanique, la pharmacognosie et la phytothérapie. Citer et définir les formes pharmaceutiques suivantes : extraits, S.I.P.F. nébulisats, lyophilisats, phytols, extraits hydroglycoliques, poudres cryobroyées, teintures mères, macérats glycinés, huiles essentielles microencapsulées, etc... - Etablir une correspondance entre les différentes formes galéniques précitées. - Apprécier et expliquer la posologie des formes galéniques citées ci-dessus ainsi que des huiles essentielles. - Citer des plantes médicinales qui ne dépendent pas du Monopole Pharmaceutique (bardane, bouillon blanc, bourgeons de pin, bourrache, bruyère, camomille, chiendent, cynorrhodon, eucalyptus, frêne, gentiane, guimauve, hibiscus, houblon, lavande, lierre terrestre, matricaire, mauve, mélisse, menthe, ményanthe, olivier, oranger, ortie blanche, pariétaire, pensée sauvage, pétales de rose, queues de cerise, reine des prés, ronce, sureau, tilleul, verveine, violette). - Citer les huiles essentielles dont la délivrance au public est réservée aux pharmaciens (absinthe, petite absinthe, thuya, tanaïse, sauge, cèdre, armoise et hysope) - Citer et expliquer les différents circuits réglementés de distribution des plantes. - Citer des plantes médicinales qui ne peuvent être utilisées en phytothérapie en raison de leur toxicité. - Expliquer les limites de la phytothérapie dans le sens du B.O. 86/20bis - Pour chacune des affections suivantes, citer 3 plantes traditionnellement utilisées et justifier votre choix : - affections rhumatismales - affections veineuses - surcharge pondérale - troubles du transit intestinal - troubles hépatiques - affections urinaires - affections broncho-pulmonaires - troubles nerveux neurotoniques - Constituer un stock de base compte-tenu des particularités de la clientèle. - Citer et expliquer les modalités de stockage des plantes et des préparations galéniques phytothérapiques. - Citer les risques d'altération des plantes et des préparations phytothérapiques et expliquer les moyens mis en œuvre pour les éviter.</p>

PROGRAMME S13- DISPOSITIFS MEDICAUX	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- Définition d'un dispositif médical</p> <p>2- Poires, Bock à douche et canules</p> <p>3- Seringues et aiguilles</p> <p>4- Sondes</p> <p>5- Aiguilles serties</p> <p>6- Articles anticonceptionnels</p> <p>7- Articles de pansement</p> <p>8- Thermomètres</p> <p>9- Poches de recueil pour stomie</p> <p>10- Articles pour incontinence urinaire</p> <p>11- Les autotests</p> <p>12- Produits pour l'entretien des lentilles de contact</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un dispositif médical - Citer tous les types de poires pouvant être délivrés en officine. Expliquer l'usage et le mode d'emploi de ces dispositifs. - Donner la composition d'un bock à douche complet. Expliquer l'usage et le mode d'emploi de ce dispositif. - Citer 3 modèles de canules pouvant être délivrés en Pharmacie d'officine et expliquer leur usage. - Définir les seringues. - Distinguer seringues 3 pièces et seringues 2 pièces. Pour chaque catégorie indiquer les avantages et les inconvénients. - Expliquer l'usage des seringues à tuberculine, à insuline, à embout sonde. - Décrire une aiguille hypodermique. - Indiquer le diamètre et la longueur d'une aiguille pour injection : <ul style="list-style-type: none"> * intradermique, * sous cutanée, * intraveineuse * intramusculaire, - Indiquer l'usage des aiguilles <ul style="list-style-type: none"> * spinales, * épi-craniennes, * de Huber - Citer les dispositifs nécessaires à la perfusion. - Définir une sonde - Citer les caractéristiques d'une sonde - Citer : <ul style="list-style-type: none"> * 3 sondes vésicales, * 2 sondes pour urétérostomie, * 3 sondes gastroduodénales * les sondes respiratoires. - Définir les termes : suture, ligature, aiguillées serties. Indiquer les caractéristiques d'une aiguillée sertie. - Citer les articles anticonceptionnels délivrés en Pharmacie d'officine. Citer des contre-indications à l'emploi des dispositifs intra-utérins. - Différencier coton cardé et coton hydrophile et indiquer leurs usages respectifs. - Définir la gaze hydrophile de coton. Définir le duitage d'un tissu. - Citer, identifier et expliquer l'usage des articles de pansement à base de gaze hydrophile de coton. - Donner une définition d'un pansement américain, des sparadraps, des "pansements adhésifs non médicamenteux" . - Citer 5 pansements adhésifs non médicamenteux délivrés en officine. - Indiquer l'intérêt des pansements à base d'hydrocolloïdes et donner des exemples. - Citer deux pathologies justifiant l'emploi des pansements à base d'hydrocolloïdes. - Expliquer ce qu'est une suture adhésive. - Citer deux bandes pour immobilisation délivrées en pharmacie officinale. - Expliquer ce que sont : <ul style="list-style-type: none"> une bande de contention, un filet tubulaire de protection. - Citer les articles anticonceptionnels délivrés en Pharmacie d'officine. Citer des contre-indications à l'emploi des dispositifs intra-utérins. - Indiquer les caractéristiques d'un thermomètre médical, d'un thermomètre électronique, d'un thermomètre à cristaux liquides. - Définir une stomie - Expliquer les mots : entérostomie, jéjunostomie, iléostomie, colostomie, cystostomie, urétérostomie. - Situer sur un schéma anatomique, les différents types de stomie. - Citer deux pathologies justifiant une iléostomie. - Citer deux pathologies justifiant une colostomie. - Identifier les appareils pour stomie - Expliquer ce qu'est une irrigation colique. - Reconnaître les appareils pour incontinence urinaire. - En fonction de l'importance de l'incontinence, conseiller le type de matériel le plus adapté au patient. - Présenter les différents types de lentilles - Indiquer les soins d'entretien indispensables. - Pour chaque soin, indiquer les produits les mieux adaptés.

PROGRAMME S14 PHARMACIE GALENIQUE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- OPERATIONS DE MESURE EN OFFICINE - mesure en masse, unités, conversions</p> <p>- instruments de mesure en masse : les balances</p> <p>- mesure en gouttes, le compte goutte normalisé - mesures en volume, unités, conversions - instruments de mesure en volume</p> <p>- détermination des masses volumiques, des densités - le matériel, les conversions.</p> <p>2- OPERATIONS PHARMACEUTIQUES</p> <p><u>La dessiccation</u> - définition, intérêt - méthodes utilisées : air libre ou chaud, sous vide, en couche mince, sur cylindre, nébulisation, lyophilisation.</p> <p><u>La pulvérisation</u> - définition, intérêt - méthodes et matériels, les différents types de broyeurs - le tamisage - contrôle granulométrique des poudres</p> <p><u>Les mélanges et dispersions</u> - définition, intérêt, - les différents types de mélanges et dispersions, - le matériel : les différents types de mélangeurs, - le contrôle de l'homogénéité, - les incompatibilités physiques et chimiques.</p> <p><u>La dissolution</u> - définition, intérêt - la dissolution simple, la solubilité, le taux de solubilité - la dissolution extractive : macération, infusion, décoction, digestion, lixiviation.</p> <p><u>Les opérations de séparation</u> - définition, intérêt - le matériel - le contrôle</p> <p><u>La distillation</u> - définition, intérêt - le matériel - les différents appareils à distiller</p> <p><u>La stérilisation</u> - définition, intérêt - les différentes méthodes de stérilisation.</p> <p>3- LES VOIES D'ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS</p> <p>4- LES DIFFERENTES FORMES PHARMACEUTIQUES <u>Les formes solides destinées à la voie orale :</u> - les poudres - les paquets et sachets - les cachets - les capsules - les pilules - les granulés et saccharures granulés - les tablettes - les pastilles - les pâtes officinales - les comprimés et les comprimés spéciaux - les lyophilisats oraux - les formes à libération modifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Citer les 5 unités fondamentales du Système International. - Expliquer la différence entre la masse et le poids d'un corps. - Convertir dans l'unité voulue, toutes les masses indiquées. - Présenter la notion d'incertitude Identifier les différents modèles de balance utilisées en officine. - Citer et expliquer les qualités essentielles d'une balance. - Lire et écrire tous les nombres en chiffres romains - Citer les règles régissant la mesure d'un médicament en gouttes - Convertir tout volume et toute capacité dans l'unité demandée - Citer les instruments de mesure en volume d'usage courant en officine - Convertir une masse en volume et un volume en masse - Distinguer densité et masse volumique - Déterminer la masse volumique d'un liquide ou d'un solide - Définir les opérations de dessiccation - Citer les différentes méthodes de dessiccation - Expliquer l'intérêt de ces méthodes et, pour chacune d'elles, citer 1 ou 2 exemples concrets - Définir une opération de pulvérisation. - Définir et expliquer les différentes étapes d'une pulvérisation. - Citer et expliquer les différentes méthodes de pulvérisation utilisées en officine. - Donner le principe des différents types de broyeurs utilisés dans l'industrie. - Expliquer le but et l'intérêt du tamisage ainsi que les matériels utilisés. - Montrer l'intérêt de l'étude granulométrique d'une poudre. - Définir l'opération de "mélange" - Définir les différents types de mélanges - Enoncer les problèmes que posent l'obtention d'un mélange homogène - Donner le principe des différents types de mélangeurs - Expliquer les différentes méthodes utilisables pour s'assurer de l'homogénéité d'un mélange - Citer un ou deux exemples d'incompatibilité. - Citer les opérations de dissolution simple - Définir solutions, solutions colloïdales et suspensions - Définir solubilité et concentration - Définir : infusion, macération, décoction, digestion, lixiviation. - Définir une monition, un tamisage, une décantation, une centrifugation et une filtration. - Indiquer les caractéristiques d'un réseau filtrant. - Enoncer le principe de la distillation - Sur un schéma fourni, préciser la fonction de chacune des parties de l'appareil. - Indiquer l'intérêt de la distillation. - Définir la stérilisation. - Définir la valeur stérilisatrice. - Citer les différentes méthodes de stérilisation (chaleur sèche, chaleur humide, agents chimiques, rayonnements ionisants, filtration stérilisante) et, pour chacune d'elle, indiquer les avantages et les inconvénients. - Indiquer les applications pratiques de chaque méthode citée. - Citer toutes les formes pharmaceutiques utilisées et leurs voies d'administration - Définir une forme pharmaceutique. - Citer et définir les différentes voies d'administration des médicaments. - Pour chaque voie, citer 3 formes pharmaceutiques à l'exception de la voie auriculaire. - Citer, définir et identifier les différentes formes pharmaceutiques solides destinées à la voie orale. - Indiquer brièvement leur mode de préparation - Préciser leur utilisation par le malade.

Les formes liquides destinées à la voie orale :

- obtenues par dissolution simple ou extractive : les solutions aqueuses ou alcooliques, limonades, tisanes, teintures, alcoolatures, huiles médicinales.
- obtenues par dissolution extractive et évaporation : les extraits.
- obtenues par dissolution extractive et distillation : les hydrolats, les huiles essentielles, les alcoolats.
- obtenues par dissolution suivie d'opérations multiples et complexes : les sirops, les potions, les suspensions, les émulsions.

Les formes galéniques à usages parentéral :

- les exigences des préparations injectables : stérilité, osmolarité définie, apyrogénie, neutralité.
- les solutés et suspensions injectables.
- les poudres pour usage parentéral.
- les implants.

Les formes galéniques destinées à l'administration transmucoale :

- la voie perlinguale : les glossettes,
- la voie rectale : les suppositoires, les capsules rectales, les lavements, les solutions, dispersions, suspensions, pommades et mousses rectales,
- la voie vaginale : les ovules, les comprimés gynécologiques, les solutés, suspensions, capsules, crème, tampons gynécologiques,
- la voie nasale : solutions, émulsions, suspensions, solutions pour lavage nasal, les poudres nasales, les pommades nasales,
- la voie bucco- pharyngée : les collutoires, gargarismes et bains de bouche,
- la voie oculaire : les collyres, les pommades ophtalmiques, les solutions pour lavages oculaires, les inserts ophtalmiques,
- la voie auriculaire : les préparations pour instillation et pulvérisation auriculaires, les préparations pour lavage auriculaire, les pommades pour usage auriculaire,
- la voie pulmonaire, les aérosols.

Les formes galéniques destinées à l'application cutanée :

- les pommades, crèmes, cérats, gels, pâtes, mousses.
- les lotions et liniments.
- les émulsions.
- les cataplasmes et sinapismes
- les formes adhésives médicamenteuses : timbres, dispositifs transdermiques, emplâtres.

Les formes pharmaceutiques en expérimentation

5 - EXCIPIENTS, ADJUVANTS, COLORANTS

Excipients et adjuvants

- définition
- l'eau, méthodes de purification, les eaux inscrites à la Pharmacopée
- autres excipients liquides : alcools, huiles, polyols; etc...
- les glycérides,
- les cires animales et végétales,
- les hydrocarbures et les silicones,
- les sucres et dérivés, les macromolécules hydrophiles,
- les produits minéraux,
- les excipients particuliers pour la dermatopharmacie

Colorants et aromatisants

6- CONSERVATION ET CONDITIONNEMENT DES PREPARATIONS

- mise en évidence des altérations,
- les causes d'altérations,
- les méthodes de conservation
- les conservateurs

7- ASPECTS REGLEMENTAIRES ET ASSURANCE QUALITE DE LA PHARMACIE GALENIQUE

- règles d'étiquetage des préparations
- les exonérations
- aspects juridiques particuliers des préparations,
- observance des "Bonnes Pratiques de Préparations Officinales"

- Citer, définir et identifier les différentes formes pharmaceutiques liquides destinées à la voie orale.
- Indiquer les formes utilisables comme médicaments ou comme matières premières pour la préparation d'autres médicaments.
- Indiquer le mode de préparation des différentes formes liquides.
- Indiquer les excipients nécessaires à la fabrication de chacune de ces formes.

- Citer, définir et identifier les différentes formes pharmaceutiques constituant les préparations pour usage parentéral.
- Indiquer les exigences de chacune d'elles.
- Définir l'isotonie, l'hypertonie, l'hypotonie.
- Justifier les contrôles et essais effectués sur les préparations injectables.

- Citer, définir et identifier les formes pharmaceutiques utilisées pour chacune des voies d'administration transmucoale.
- Indiquer brièvement les modes de préparation.
- Citer les excipients utilisés pour la fabrication des suppositoires moulés.
- Indiquer les exigences des collyres et expliquer leur mode de préparation.

- Citer, définir et identifier les formes pharmaceutiques utilisées par voie cutanée.
- Indiquer brièvement les modes de préparation.
- Citer les différentes phases d'une émulsion, distinguer une émulsion L/H et H/L..
- Définir un émulsifiant, déterminer une HLB, expliquer ce qu'est la durée Malher, choisir un émulsionnant en fonction du type d'émulsion désiré.

- Citer les principaux excipients.

- Pour chaque excipient, indiquer ses caractéristiques, son ou ses mode(s) d'obtention, ses avantages, ses inconvénients et ses utilisations.

- Citer les principaux colorants et aromatisants figurant à la Pharmacopée.
- Citer, expliquer les différentes causes d'altérations.
- Citer, expliquer et justifier les différentes méthodes de conservation
- Citer les principaux conservateurs figurant à la Pharmacopée.

- Indiquer les règles d'étiquetage des préparations officinales pour la détention à l'officine et des préparations magistrales pour la délivrance au public.
- Expliquer et utiliser les tables d'exonération.
- Citer les objectifs des B.P.P.O.

8- TRAVAUX PRATIQUES

8-1- Manipulation, connaissance du matériel

- Entretenir et nettoyer correctement le matériel du préparatoire
- Identifier les différents types d'instruments de mesure de masses
- Choisir et manipuler correctement les masses marquées
- Utiliser tous types de balances d'usage courant en officine pour des pesées simples
- Réaliser une double pesée simple
- Réaliser une double pesée de Borda
- Réaliser une filtration sur coton ou sur papier avec ou sans adjuvants de filtration
- Pratiquer une solution simple à froid
- Pratiquer une solution simple au bain-marie
- Utiliser tous les instruments de mesure de volume d'usage courant en officine
- Utiliser le compte-gouttes capillaire normalisé
- Décanter un mélange par : épanchement, siphonnage, ampoule à décanter.
- Pratiquer une solution par intermède
- Pratiquer une solution par réaction chimique
- Réaliser une infusion
- Réaliser une décoction
- Réaliser une macération
- Réaliser une lixiviation
- Réaliser une opération de pulvérisation

8-2- Diagnose

- Tamiser un mélange pulvérulent
- Expliquer l'intérêt d'une diagnose
- Réaliser des diagnoses de produits couramment utilisés
- Etablir une fiche de diagnose

8-3- Préparations officinales

- Réaliser toute préparation officinale figurant au Formulaire National à l'exception des formes aérosols, cachets, cigarettes, comprimés, crayons, granules, pilules, pommades ophtalmiques, saccharures granulés, préparations injectables et ophtalmiques, des vins médicinaux et des préparations suivantes : huile de jusquiame composée et sirop d'ipécacuanha composé.
- Expliquer et pratiquer les opérations de mouillage et de coupage de l'alcool
- Calculer les masses d'eau et d'alcool fort à utiliser pour obtenir un alcool de titre déterminé.
- Calculer les masses d'eau et d'alcool fort et d'alcool faible à utiliser pour obtenir un alcool de titre intermédiaire.

8-4- Préparations magistrales

- Réaliser toute émulsion à phase continue aqueuse
- Réaliser toute émulsion à phase continue huileuse
- Réaliser toute émulsion multiphase
- Réaliser toute formule de gel au Carbopol
- Réaliser toute formule de gel carboxyméthylcellulose et ses dérivés
- Réaliser toute formule de gélules avec ou sans incompatibilité (mélange eutectique)
- Réaliser toute formule de gélules gastro-résistantes
- Réaliser toute formule de gouttes nasales
- Réaliser toute formule de liniment composé avec ou sans émulsifiant (Tweens, Span, stéarate de glycol, etc...)
- Réaliser toute formule de poudre composée avec ou sans incorporation de liquides
- Réaliser toute formule de poudre titrée colorée
- Réaliser toute formule de paquet à la tombée, au compresso-doseur ou à la pesée
- Réaliser toute pommade à base d'excipients traditionnels (axonge, lanoline, vaseline, cires, huiles, etc...)
- Réaliser toute pommade ou crème hydrophobe, hydrophile.
- Réaliser toute formule de potion avec tout type d'excipient (julep simple ou gommeux, etc...)
- Réaliser toute formule de sirops
- Réaliser toute formule de savon liquide, shampooing, bain moussant, lait dermique, stick à lèvres, gel douche
- Réaliser correctement une imprégnation homéopathique
- Réaliser toute formule de médicaments homéopathiques
- Réaliser toutes solutions titrées
- Réaliser tous types de solutions et de solutés
- Réaliser toute formule de suppositoires avec tous types d'excipients
- Réaliser toute formule avec incompatibilités utiles

8-5- Reconnaissances

- Identifier les différentes plantes ou parties de plantes de la liste limitative de l'examen
- Identifier les différents produits chimiques en poudre de la liste limitative de l'examen
- Identifier les différents produits chimiques liquides de la liste limitative de l'examen
- Identifier les différents produits galéniques de la liste limitative de l'examen

S15 - LEGISLATION PHARMACEUTIQUE- GESTION- LEGISLATION DU TRAVAIL

PROGRAMME S15 - 1- LEGISLATION DU TRAVAIL	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- NOTIONS GENERALES DE DROIT - Les sources du droit - Les ordres de Juridiction</p> <p>2- LE DROIT DU TRAVAIL 2-1- Le contrat de travail * la conclusion du contrat de travail * la période d'essai * l'exécution du contrat de travail * la modification dans la situation juridique de l'Employeur * la suspension du contrat de travail * la rupture du contrat de travail 2-2- Le contrat de travail à durée déterminée (CDD) * cas de recours au CDD * rédaction du contrat CDD * durée du CDD * suspension du CDD * droits du salarié * rupture anticipée du CDD * fin du contrat à l'échéance du terme * poursuite de la relation de travail à l'échéance du terme * contrats successifs 2-3- Le travail à temps partiel * définition et mise en œuvre * le contrat de travail * le statut du salarié * le calcul des cotisations de Sécurité Sociale 2-4- Le travail temporaire * l'entreprise de travail temporaire * cas de recours * le contrat de mise à disposition * le contrat de mission * les droits des travailleurs temporaires 2-5- L'embauche * l'âge d'admission au travail * les priorités d'emploi, réintégration et priorités de réembauchage * les offres d'emploi * l'interdiction de discrimination * le recrutement : méthodes, questionnaires d'embauche, Curriculum Vitae, lettre de motivation * la promesse d'embauche et les formalités * l'embauche par un groupement d'employeurs 2-6- La rémunération 2-6-1- La fixation de la rémunération * le SMIC * le minimum conventionnel * la mensualisation * la fixation d'une rémunération forfaitaire * le lissage de la rémunération * l'emploi : rémunération et coefficient 2-6-2- Les éléments du salaire 2-6-3- Le paiement du salaire 2-6-4- Les retenues sur les salaires 2-6-5- Le bulletin de salaire 2-6-6- Les garanties de paiement du salaire 2-6-7- La prescription des salaires 2-7- La durée du travail * la durée légale du travail * la journée de travail * aménagement de la durée du travail * les heures supplémentaires * le repos compensateur * la réduction du temps de travail * le repos hebdomadaire * les jours fériés</p>	<p>- Enoncer les différentes branches du droit - Présenter les principes généraux des différentes sources du droit. - Présenter schématiquement les institutions judiciaires. * définir le rôle de chacune * situer chaque institution sur le schéma de l'organisation judiciaire * citer les pouvoirs et rôles des principaux acteurs de justice.</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p> <p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items. - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p>

<p>2-8- Les congés payés</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'ouverture du droit au congé * la durée des congés * l'organisation des congés * le fractionnement * l'indemnité de congés payés * incidence de certains événements sur les congés payés * incidence de certains contrats sur les congés payés * les congés spéciaux 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>
<p>2-9- La maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> * les obligations du salarié malade * les effets de la maladie sur le contrat de travail * les incidences des absences répétées pour maladie * les incidences de la maladie prolongée * les incidences de l'inaptitude physique 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>
<p>2-10 - Les accidents du travail et maladies professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> * accidents du travail * accident de trajet * maladies professionnelles * incidences sur le contrat de travail 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>
<p>2-11- La maternité</p> <ul style="list-style-type: none"> * la salariée enceinte * le congé de maternité * cas de maladie de l'enfant 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items. - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée)</p>
<p>2-12- La démission</p> <ul style="list-style-type: none"> * la notification de la démission * le délai-congé ou préavis * la démission et les congés payés * la démission abusive 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items. - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p>
<p>2-13- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur</p> <ul style="list-style-type: none"> * les sanctions * la procédure disciplinaire * le recours du salarié * l'amnistie des fautes disciplinaires 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items. - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p>
<p>2-14- Le licenciement non-économique</p> <ul style="list-style-type: none"> * la cause réelle et sérieuse * la procédure de licenciement * le préavis * les indemnités de rupture * les documents à remettre au salarié * les sanctions du licenciement abusif * la transaction 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items. - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p>
<p>2-15- Le licenciement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> * définition et cadre des licenciements économiques * la procédure * la Convention de Conversion * le licenciement individuel économique * le licenciement collectif de 2 à 9 salariés * les sanctions du licenciement économique abusif * le plan social 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items. - A partir d'une étude de cas et de documents fournis (extraits Code du travail, Convention Collective, Jurisprudence, etc...), indiquer la cohérence de la situation présentée (analyse de la situation donnée).</p>
<p>2-16- La formation en alternance</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'apprentissage * le contrat de qualification * les autres contrats en alternance 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>
<p>2-17- Les syndicats et le droit syndical</p> <ul style="list-style-type: none"> * les syndicats professionnels * la section syndicale * les délégués syndicaux 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>
<p>2-18- Les institutions représentatives du personnel dans l'entreprise</p>	
<p>2-18-1 - Le Comité d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> * champ d'application * fonctionnement * le rôle du comité d'entreprise * les différents types de données 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>
<p>2-18-2- Les délégués du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> * les entreprises concernées * les attributions des D.P * les moyens d'action des D.P * les conditions pour y recourir et la durée du mandat 	<p>- Citer les éléments caractéristiques de chacun de ces items.</p>

PROGRAMME S15- 2 LEGISLATION PHARMACEUTIQUE	COMPETENCES ATTENDUES
<p><i>Les références des textes législatifs et réglementaires devront être actualisées</i></p> <p>1- LA PHARMACIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le livre V du code de la santé publique - Article L.568,L.595-1, L.596 du code de la santé publique <p>2- LES PRODUITS COMMERCIALISES A L'OFFICINE</p> <p>2-1- La définition du médicament</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article L.511 du code de la santé publique - Article L.511- 1 du code de la santé publique : <ul style="list-style-type: none"> * préparation hospitalière * préparation officinale * préparation magistrale * produit officinal divisé * spécialité pharmaceutique * médicament immunologique * médicament radiopharmaceutique * médicament homéopathe * médicament réactif - Article L.601- 6 du code de la santé publique : le médicament générique <p>2 -2- La dénomination du médicament (R.5000)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom de fantaisie - Dénomination commune usuelle - Dénomination commune internationale <p>2-3- L'étiquetage des médicaments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition (article R.5000) - Mentions obligatoires (articles R.5143 à R.5143-3) - Le cas des préparations officinales (article R.5098-1) <p>2- 4- Autorisations préalables de mise sur le marché (articles L.601 à L.601-5 du code de la santé publique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'autorisation de mise sur le marché - L'autorisation temporaire d'utilisation - L'enregistrement des médicaments homéopathiques <p>2- 5- La publicité pour les médicaments (articles L.551 à L.551-6)</p> <p>2 -6- Le remboursement des médicaments (articles L.625 et R. 5147 à R. 5148- bis)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de la vignette - Rôle de la vignette <p>2- 7- Les autres produits vendus en officine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits du monopole autres que les médicaments - Arrêté du 19 mars 1990 fixant la liste des marchandises dont le pharmacien peut faire le commerce dans son officine - Les dispositifs médicaux <p>3- L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE PHARMACIEN, DE PREPARATEUR EN PHARMACIE, D'EMPLOYE EN PHARMACIE</p> <p>3-1- Les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pharmacien : <ul style="list-style-type: none"> * pharmacien titulaire d'officine * pharmacien gérant d'une pharmacie mutualiste ou d'une société de secours minière * pharmacien gérant * pharmacien assistant * pharmacien remplaçant - L'étudiant en pharmacie : <ul style="list-style-type: none"> * stagiaire * remplaçant du pharmacien * exerçant les activités réservées au préparateur en pharmacie - Le préparateur en pharmacie : <ul style="list-style-type: none"> * l'élève préparateur * le titulaire du diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter succinctement le contenu du livre V du code de la santé publique - Définir le monopole pharmaceutique et justifier son utilité - Définir le monopole de dispensation, de fabrication et de distribution - Expliquer la place de l'officine dans la chaîne du médicament, par rapport à ses correspondants (établissements de santé, établissements pharmaceutiques de fabrication, grossistes-répartiteurs et dépositaires) - Définir le médicament - Citer des exemples de produits répondant à la définition du médicament - Identifier les médicaments parmi d'autres produits - Distinguer en les nommant les différents médicaments préparés à l'officine, dans les pharmacies à usage intérieur et dans l'industrie pharmaceutique - Identifier une préparation magistrale parmi d'autres médicaments - Citer les caractéristiques d'une préparation magistrale - Identifier une préparation officinale parmi d'autres médicaments - Citer les caractéristiques d'une préparation officinale - Identifier un produit officinal divisé parmi d'autres médicaments - Citer les caractéristiques d'un produit officinal divisé - Enoncer les particularités d'une spécialité pharmaceutique - Citer différentes catégories de spécialités pharmaceutiques - Identifier une spécialité pharmaceutique parmi d'autres médicaments - Différencier les trois dénominations possibles d'une spécialité - Donner un exemple - Définir l'étiquetage - Enumérer les mentions devant obligatoirement figurer sur le conditionnement d'une spécialité - Etiqueter le conditionnement d'une préparation magistrale - Etiqueter le conditionnement d'une préparation officinale - Traduire les abréviations AMM et ATU - Définir l'enregistrement d'un médicament homéopathe - Expliquer l'utilité de l'AMM et de l'ATU - Différencier les spécialités pharmaceutiques par rapport à la publicité qui peut en être faite (publicité interdite, publicité auprès de professionnels de santé, publicité grand public) - Définir les particularités et le rôle des différentes vignettes pouvant se trouver sur le conditionnement d'un médicament - Interpréter les mentions figurant sur la vignette - Identifier les autres produits vendus en officine - Identifier les produits et objets ne faisant pas partie du monopole mais pouvant être vendus en officine - Reconnaître parmi ces produits ceux que le préparateur en pharmacie ou l'employé en pharmacie peut vendre - Définir un dispositif médical - Enumérer les catégories de personnes pouvant exercer au sein d'une pharmacie d'officine - Donner la correspondance qualifications-diplômes des membres de l'équipe officinale - Indiquer le rôle de chaque professionnel

<ul style="list-style-type: none"> - Les autres professionnels 3- 2- Les conditions d'exercice - De la profession de pharmacien (articles L.514, L.514-1, L.570-1 et L. 570-2 du code de la santé publique) <ul style="list-style-type: none"> * le diplôme * la nationalité * l'expérience professionnelle * l'inscription à l'Ordre * l'enregistrement du diplôme - De la profession de préparateur en pharmacie (articles L.582, L.582-1, L.582-2, L.583) <ul style="list-style-type: none"> * le brevet professionnel de préparateur en pharmacie * l'autorisation d'exercice de la profession de préparateur en pharmacie * la commission des préparateurs en pharmacie - Des autres membres de l'équipe officinale <p>3- 3- Les modalités d'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'exercice des pharmaciens : articles L.574, L.575, L.579, L.580 - Modalités d'exercice des préparateurs en pharmacie : articles L.584, L.585, L.586, L.587 - Les insignes distinctifs : article L.593-1 - Modalités d'exercice des salariés de l'équipe officinale autres que les pharmaciens et les préparateurs en pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer les conditions d'exercice de la profession de pharmacien - Indiquer les conditions d'exercice de la profession de préparateur en pharmacie - Indiquer les rôles des salariés de l'équipe officinale autres que les pharmaciens et les préparateurs en pharmacie - Expliquer ce que représente l'obligation d'exercice personnel du pharmacien - Expliquer les modalités de l'exercice de la profession de préparateur en pharmacie - Expliquer le sens des insignes distinctifs - Indiquer les tâches que les salariés de l'équipe officinale autres que les pharmaciens et les préparateurs en pharmacie ne peuvent effectuer dans une officine - Définir la responsabilité civile et pénale de ces professionnels
<p>4- L'OFFICINE DE PHARMACIE</p> <p>4-1- La définition de l'officine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article L.568 du code de la santé publique - La pharmacie libérale - La pharmacie mutualiste ou la pharmacie d'une société de secours minière (article L.577 du code de la santé publique) <p>4- 2- L'approvisionnement de l'officine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dépositaires - Les grossistes-répartiteurs - Les fabricants - Les distributeurs de matériel médical - Les fournisseurs d'autres produits - Les groupements d'achats pour les produits hors monopole <p>4- 3 - Ouvrages officiels et autres ouvrages officinaux de référence</p> <p>4-3- 1- Documents officiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Pharmacopée française - La Pharmacopée européenne - Le Tarif pharmaceutique national <p>4-3-2- Autres documents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tarax - Le Vidal - La brochure des substances vénéneuses (Editions du J.O.) - etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'officine - Citer différentes catégories d'officines - Différencier l'aspect libéral et l'aspect commercial - Connaître les différentes zones d'une officine type - Expliquer les modes d'approvisionnement de l'officine - Définir les différents intervenants - Préciser les contraintes de fonctionnement d'un grossiste-répartiteur - Différencier le grossiste-répartiteur du dépositaire - Définir l'achat direct - Citer le livre obligatoire à l'officine - Indiquer le numéro de l'édition de la Pharmacopée en cours - Citer des renseignements que l'on peut trouver dans la Pharmacopée française - Identifier l'ouvrage officinal de référence - Indiquer le contenu du Vidal
<p>5- LES MODALITES DE DELIVRANCE</p> <p>5-1- Les prescripteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le médecin - Le chirurgien-dentiste - La sage-femme - Le pédicure-podologue - Le vétérinaire <p>5- 2- L'ordonnance</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction de l'ordonnance (article R.5194 du code de la santé publique) - Les mentions obligatoires de l'ordonnance - L'exécution de l'ordonnance (article R.5198) - Les formalités ultérieures (article R.5199) - Les registres (R.5092) - La commande à usage professionnel (R.5193) <p>5-3- Le portage et la dispensation à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article L.589 - Articles R.5104-1 à R.5140-6 <p>5-4- La Pharmacovigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles R.5144-19 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer les différentes catégories de professionnels habilités à prescrire des médicaments - Citer les diplômes dont sont titulaires les prescripteurs - Indiquer les limitations éventuelles du droit de prescription de ces professionnels - Indiquer l'utilité d'une ordonnance - Indiquer les mentions obligatoires devant figurer sur une ordonnance - Indiquer les différentes étapes de l'exécution d'une ordonnance - Décrire différents types de registres et en indiquer les modalités d'utilisation et la finalité - Différencier le portage et la dispensation à domicile - Indiquer les personnes habilitées à dispenser à domicile - Indiquer dans quelles conditions un préparateur en Pharmacie peut être amené à dispenser un médicament à domicile - Définir la Pharmacovigilance - Indiquer le rôle du pharmacien en matière de pharmacovigilance
<p>6- LA REGLEMENTATION DES SUBSTANCES VENENEUSES</p> <p>6-1- Le statut des substances vénéneuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions pénales : L.626 <p>6-2- Le classement des substances vénéneuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les substances dangereuses énumérées à l'article R.5152 - Les substances stupéfiants - Les substances psychotropes - Les substances inscrites sur la liste I et la liste II définies à l'article R.5204 <p>6-3- Le régime particulier des substances vénéneuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir ce qu'est une substance vénéneuse - Enumérer les catégories de substances vénéneuses en donnant des exemples précis pour chacune d'elle - Indiquer les modalités d'approvisionnement de l'officine en

- Conditions d'approvisionnement
- Conditions de détention
- Conditions de délivrance
- * l'ordonnance
- * le carnet à souche
- * le renouvellement de l'ordonnance (R.5198)
- * la prescription initiale hospitalière (R.5143-5-3)
- * le conditionnement et l'étiquetage
- * le registre spécial des stupéfiants et des médicaments à statut particulier

- L'étiquetage

7- LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

7-1- Organisation

- Le conseil national
- Les conseils centraux A, B, C, D, E, F, G
- Les conseils régionaux

7-2- Rôle

- Défenses de la moralité et de la légalité professionnelle
- * le contrôle de l'accès à la profession de pharmacien
- * le pouvoir disciplinaire
- * la préparation du code de déontologie
- * suspension d'exercice pour infirmité ou état dangereux
- Organe représentatif de la profession
- * l'action devant les tribunaux administratifs
- * les consultations obligatoires par l'administration
- * l'information des professionnels
- * le système d'alerte et de retrait du marché des produits dangereux

7-3- Le code de déontologie des pharmaciens (R.5015-1 à R.5015-77)

7-3-1- Les règles générales d'exercice à l'officine

- * la mission d'éducation et d'information du public (toxicomanie, maladies sexuellement transmissibles, dopage...)
- * l'accueil du public
- * le secret professionnel
- * l'organisation de l'officine
- * la publicité en faveur de l'officine

7-3-2- La discipline :

- La procédure: la plainte, l'instruction, la décision de première instance, l'appel, le recours en cassation
- Les sanctions :
- * la réprimande
- * le blâme avec l'inscription au dossier
- * l'interdiction temporaire ou définitive de servir une ou la totalité des fournitures faites, à quelque titre que ce soit, aux établissements publics ou reconnus d'utilité publique, aux communes, aux départements ou à l'Etat
- * l'interdiction pour une durée maximum de cinq ans d'exercer la pharmacie
- Le cas de sanctions prononcées par la section des assurances sociales :
- * avertissement
- * blâme, avec ou sans publication
- * interdiction temporaire ou permanente de servir des prestations aux assurés sociaux

8- LES AUTORITES PUBLIQUES

- Le Ministère chargé de la santé
- * la direction générale de la santé
- * la sous-direction de la pharmacie
- * la direction de la sécurité sociale
- L'agence du médicament
- L'agence nationale du médicament vétérinaire
- Les corps d'inspection
- * les pharmaciens inspecteurs de la santé
- * les inspecteurs de l'agence du médicament
- * les vétérinaires inspecteurs
- * la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

9- L'EUROPE

- Le Traité de Rome
- Le droit communautaire en matière de circulation des médicaments et d'exercice des professionnels
- La Cour de Justice des Communautés européennes

stupéfiants

- Définir les conditions de détention pour chaque catégorie
- Citer le document permettant de délivrer au public des substances vénéneuses de la liste I et de la liste II
- Citer les deux documents permettant de délivrer au public des stupéfiants
- Citer les possibilités de renouvellement des différentes listes
- Indiquer les durées de traitement possibles imposées selon le type de médicament contenant ou non des stupéfiants
- Donner des exemples
- Indiquer la règle de délivrance en fonction des conditionnements
- Enoncer les mentions qui doivent être portées sur l'ordonnance et le conditionnement lors de la délivrance de substances vénéneuses
- Décrire et reconnaître les étiquetages des spécialités contenant des substances vénéneuses
- Enoncer les mentions qui doivent être portées sur l'ordonnance et le conditionnement des préparations faites à l'officine pour la délivrance au public
- Décrire le registre spécial des stupéfiants et des médicaments dérivés du sang

- Présenter l'organisation de l'Ordre national des pharmaciens

- Citer les différents rôles de l'Ordre national des pharmaciens

- Définir le code de déontologie en s'appuyant sur des exemples précis

- Expliciter les règles générales d'exercice de la pharmacie en s'appuyant sur le code de déontologie

- Citer des exemples de sanctions dont peut faire l'objet un pharmacien

- Indiquer le rôle de la direction générale de la santé et celui de la direction de la sécurité sociale

- Indiquer le rôle de l'Agence du médicament

- Indiquer le rôle des différentes inspections

- Différencier l'AMM française et de l'AMM européenne

- Définir le rôle de la CJCE

**PROGRAMME S15- 3
LEGISLATION RELATIVE AUX
MEDICAMENTS VETERINAIRES**

COMPETENCES ATTENDUES

Les références des textes législatifs et réglementaires devront être actualisées

<p>1- La définition du médicament vétérinaire - Article L.606 du code de la santé publique - Article L.607 du code de la santé publique : *spécialité pharmaceutique pour usage vétérinaire * médicament vétérinaire immunologique * autovaccin à usage vétérinaire * prémélange médicamenteux * aliment médicamenteux * médicament vétérinaire antiparasitaire - Les médicaments humains à usage vétérinaire (article L.614) * mention sur l'emballage * vignette</p> <p>2- L'étiquetage - Règles particulières à l'étiquetage des médicaments vétérinaires (article R.5201 2°) - Cas particulier des aliments médicamenteux (article R.5146-50)</p> <p>3- L'autorisation de mise sur le marché (AMM) (articles L. 617-1, L.617-2, L.617-3) - Le temps d'attente (article L.617-2) - Résidus dans les denrées</p> <p>4 - La préparation des médicaments vétérinaires - Les préparations extemporanées (article L.609) - Les personnes habilitées à préparer extemporanément les préparations vétérinaires (article L.610) : * le pharmacien titulaire d'officine * les vétérinaires * les chefs de service de pharmacie des écoles nationales vétérinaires - les installations agréées (article L. 610-1)</p> <p>5- La détention des médicaments vétérinaires (article L.610) - Les personnes habilitées à détenir les médicaments vétérinaires * le pharmacien titulaire d'officine * le vétérinaire * le chef de service de pharmacie des écoles vétérinaires * le cas des groupements</p> <p>6- La délivrance des médicaments vétérinaires (articles L.610, L.610-2, L.611) - Les personnes habilitées à délivrer les médicaments vétérinaires * le pharmacien titulaire d'officine * le vétérinaire * le chef de service des écoles nationales vétérinaires - L'ordonnance * les médicaments vétérinaires qui doivent être prescrits par ordonnance (articles L.611, R.5146-51) * les mentions obligatoires de l'ordonnance (articles R.5146-51, R.5194) * le registre (article R.5198) * cas particulier des aliments médicamenteux (article L.611)</p> <p>7- L'ordonnancier - Conservation (article R.5146-53-5) - Les mentions de l'ordonnance (articles R.5146-52 et R.5198)</p> <p>8- Publicité des médicaments vétérinaires (article L617-11)</p> <p>9- Les autres produits à usage vétérinaire ne répondant pas à la définition du médicament vétérinaire - L'aliment supplémenté (article L.608) - Le réactif biologique (article L.608-1)</p> <p>10- La documentation vétérinaire - Le D.M.V. (Dictionnaire des médicaments vétérinaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le médicament vétérinaire - Citer et définir brièvement les différents médicaments vétérinaires - Citer les modalités particulières de délivrance du médicament humain à usage vétérinaire - Enumérer les mentions devant obligatoirement figurer sur le conditionnement des médicaments destinés à l'animal - Citer des règles particulières de l'étiquetage des aliments médicamenteux - Donner la particularité de l'AMM d'un médicament vétérinaire - Définir la préparation extemporanée - Citer les personnes habilitées à préparer extemporanément les préparations vétérinaires - Citer les personnes habilitées à détenir les médicaments vétérinaires - Indiquer les règles particulières aux groupements - Citer les personnes habilitées à délivrer les médicaments vétérinaires - Indiquer la nature des médicaments qui doivent être prescrits sur ordonnance - Citer les mentions obligatoires de l'ordonnance - Citer la particularité de l'ordonnance dans laquelle est prescrit un aliment médicamenteux - Citer le délai de conservation de l'ordonnancier - Citer les mentions de l'ordonnance - Citer les autres produits à usage vétérinaire ne répondant pas à la définition du médicament vétérinaire - Citer l'ouvrage de référence dans le domaine du médicament vétérinaire - Citer des renseignements que l'on peut y trouver
---	---

PROGRAMME S15- 4 GESTION A L'OFFICINE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- Le commerçant et ses obligations</p> <p>2- Le fond de commerce</p> <p>3- Les différentes formes d'entreprises commerciales</p> <p>4- Notions de gestion comptable en officine. Bilan. Compte de résultat.</p> <p>5- La rotation de stock</p> <p>6- La mini-fiche de stock</p> <p>7- Le code à barre :</p> <p>8 - Réception, déballage et vérification d'une commande</p> <p>9 - Les fiches de stock</p> <p>10- Les différents modes de rangement des produits</p> <p>11- Les différentes méthodes de conservation des médicaments</p> <p>12- Rangement des produits livrés</p> <p>13- Les produits périmés ou périssables</p> <p>14 - Les taux de T.V. A. Différentes catégories de médicaments assujettis</p> <p>15 - Rédaction et vérification d'une facture et d'autres documents commerciaux :</p> <p>16 - Calcul et répartition de la T.V.A. sur les factures :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le commerçant - Définir les actes de commerce - Donner les interdictions et les restrictions d'accès à la profession de commerçant. - Citer les obligations résultant : <ul style="list-style-type: none"> * du code de commerce * du code du travail * de la législation fiscale. - Citer les éléments corporels et incorporels du fond de commerce. - Donner des éléments permettant l'évaluation d'un fond de commerce - Citer les différents types de sociétés possibles pour une officine de pharmacie : nom propre, SNC, SARL, EURL, SEL (SELARL, SELAFA, SELCA) - Citer les formes particulières d'exploitation (pharmacies mutualistes, pharmacie des sociétés de secours minières) - Définir un bilan et un compte de résultats - Définir la marge brute - Définir l'Excédent Brut d'Exploitation - Définir un stock, en indiquer sa composition. - Expliquer le coût du stockage. - Expliquer l'importance d'une bonne rotation du stock sur l'économie de l'officine. - En fonction des indications portées sur la fiche de stock, déterminer la rotation du stock pour une période donnée. - En fonction de la rotation des produits, proposer la quantité à commander et, après accord, passer une commande grossiste classique. - Etablir de nouvelles fiches de stock - Citer les différentes indications portées sur une fiche de stock - Vérifier le code C.I.P. avec le chiffre de contrôle (Modulus 11). - Nommer le Code barre utilisé en officine. - Expliquer la signification du code "39" et du code EAN (JENCOD) - Identifier le code "39" parmi d'autres codes. - Expliquer l'utilisation du code barre "39" à l'officine. - Différencier et définir : <ul style="list-style-type: none"> * grossiste- répartiteur * laboratoire fabricant, * dépositaire de laboratoire. - Vérifier un bon de livraison en fonction d'une commande. - Vérifier la conformité d'une livraison par rapport au bon de livraison et à la commande. - Repérer les erreurs éventuelles, appliquer la conduite à tenir pour chaque type d'erreur. - Etablir un bon de réclamation et/ou de rendu. - Remplir des fiches de stock en fonction des livraisons. - Modifier une fiche de stock en fonction de la rotation. - Connaître et citer les principaux liquides inflammables ainsi que les précautions particulières de stockage indispensables - Citer les différents modes de rangement - Expliquer leurs avantages et leurs inconvénients pour limiter les risques d'erreur - Reconnaître, grâce aux indications du fabricant portées sur l'emballage, les produits nécessitant une température particulière de stockage - Connaître la signification des idéogrammes portés sur les emballages et la conduite à tenir qui en découle - Citer les principales causes d'altération des produits chimiques ou galéniques utilisés et la conduite à tenir pour les éviter. - Identifier et stocker les spécialités à stockage particulier : <ul style="list-style-type: none"> * stupéfiant (éventuellement) * spécialités à conserver au réfrigérateur - Ranger correctement les autres spécialités dans le stock de service ou de réserve * selon la règle "premier entré, premier sorti" * selon les critères définis par votre employeur (alphabétique intégral, alphabétique par forme, etc...) - Repérer les produits périmés ou périssables à court terme - Proposer les conduites à tenir (élimination des déchets ou collecte des médicaments inutilisés) - Expliquer ce qu'est la T.V.A. - Citer les taux de T.V.A. usités en officine. - Pour chaque taux de T.V.A., indiquer 4 ou 5 exemples de catégories de produits. - Expliquer les sigles concernés : <ul style="list-style-type: none"> * P.H.T. * T.V.A. * P.T.T.C. - Calculer le montant de la T.V.A. connaissant les taux T.V.A. et le P.H.T. - Calculer le montant de la T.V.A. connaissant les taux T.V.A. et le P.T.T.C - Calculer le taux de T.V.A. connaissant son montant et le P.H.T. - Calculer le taux de T.V.A. connaissant son montant et le P.T.T.C. - Calculer le P.T.T.C. connaissant le P.H.T. et le taux de T.V.A. - Calculer le P.H.T. connaissant le taux de T.V.A. et le P.T.T.C. - Déterminer les coefficients multiplicateurs pour chacun des taux de T.V.A. usités en officine. - Citer toutes les mentions devant obligatoirement figurer sur une facture. - Rédiger une facture comptable pour un client. - Vérifier, en fonction du bon de livraison, toutes les factures reçues à l'officine. - Calculer et ventiler, suivant les indications fournies : <ul style="list-style-type: none"> - Le P.V.T.T.C., - Le montant de la T.V.A.,

<p>17 - Calcul du prix de vente T.T.C. à partir du P.A.H.T.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le P.A.H.T., - Les remises éventuelles, - Le total net à payer, - Le prix de vente hors taxe, - Le prix de vente toutes taxes comprises. - Expliciter les sigles : PVHT, PV TTC, PAHT, PATTC, - Définir les mots : <ul style="list-style-type: none"> * taux de marque, * taux de marge, * marge bénéficiaire, * bénéfice brut, * bénéfice net. - Connaissant le taux de TVA, le taux de marque, le prix d'achat hors taxe, la remise éventuelle, calculer : <ul style="list-style-type: none"> * le prix d'achat net hors taxe, * le prix d'achat toutes taxes comprises (prix pharmacien TTC), * le montant hors taxe de la marge bénéficiaire, * le prix de vente hors taxes, * le prix de vente TTC
<p>18 - Utilisation d'un taux de marque et des coefficients multiplicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer, pour une gamme de produits, le coefficient multiplicateur qui, appliqué au prix PAHT donne le prix PVHT, connaissant le taux de TVA et le taux de marque. - Utiliser les différents coefficients multiplicateurs pour établir les prix de vente.
<p>19 - L'ordonnance - Copie de l'ordonnance - Calcul des quantités à délivrer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recopier une ordonnance - Citer les cas où l'établissement d'une copie d'ordonnance est obligatoire - Calculer, dans le respect de la législation, les quantités de médicaments à délivrer en fonction : <ul style="list-style-type: none"> * de la prescription et en tenant compte : * de la durée du traitement, * de la posologie, * éventuellement du poids du malade et de tout autre facteur.
<p>- Approvisionnement d'une ordonnance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sortir les spécialités dans les dosages et les quantités prescrits. - Sortir les autres produits et (ou) objets prescrits.
<p>20 - Inscriptions sur les feuilles de maladie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renseigner la partie "assuré" d'une feuille de maladie ou d'un volet de facturation. - Renseigner la partie "pharmacien" d'une feuille de maladie ou d'un volet de facturation.
<p>21 - Etablissement de factures en paiement différé : CPAM, article 115, AMG, mutuelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une facture subrogatoire de l'ordonnance par les moyens manuels et informatiques - Vérifier les droits d'un assuré social et de ses ayants droits.
<p>22- Gestion des dossiers dans le cadre du remboursement du Pharmacien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir correctement les documents nécessaires au remboursement du Pharmacien dans les cas suivants : mutuelles, AT, article 115... - Transmettre les dossiers "mutuelles" nécessaires au remboursement du pharmacien. - Assurer le suivi du remboursement des différentes caisses et effectuer éventuellement les réclamations nécessaires.
<p>23- Inventaire de l'officine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la notion d'inventaire comptable. - Décrire succinctement les opérations nécessaires pour effectuer un inventaire. - Dégager les renseignements que l'on peut tirer d'un inventaire. - Chiffrer une feuille d'inventaire.

PROGRAMME S16 COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	COMPETENCES ATTENDUES
<p>1- La protection de l'information - Réglementation sur la communication des informations; le secret professionnel - Réglementation sur la conservation des informations - Loi "Informatique et liberté"</p> <p>2- Les différentes formes de communication : Communication écrite et orale, communication directe et à distance, communication instantanée et différée</p> <p>3- Les sources documentaires 3-1- Les supports de l'information : supports "papier", supports magnétiques, supports vidéo, supports informatiques</p> <p>3-2- Stockage de données - Moyens manuels : fiches et dossiers - Moyens automatisés</p> <p>3-3- Recherche d'informations - Outils documentaires - Recherche manuelle - Recherche informatisée</p> <p>4 - Les techniques de communication 4-1- Les techniques de communication écrite : résumé, note d'information, fiche, compte rendu, lettre, curriculum vitae...</p> <p>4-2- Les techniques de communication orale : formulation du message, reformulation et questionnement</p> <p>4-3- La transmission de la communication : voie postale, téléphone, messagerie électronique, télécopie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les textes réglementant la protection de l'information et dégager les principes fondamentaux de cette réglementation. Présenter les différentes formes de communication et leurs intérêts ou leurs limites respectifs. Présenter les différents types de supports de l'information et leurs intérêts ou leurs limites respectifs - Citer différents moyens d'archivage de documents - Assurer le lancement d'un logiciel et sauvegarder des données par duplication - Présenter les différents supports automatisés (disque dur, disquettes, CD ROM, vidéodisque...) et indiquer leur intérêt respectif - Repérer et justifier les rubriques d'une structure de fichier - Utiliser les différents outils documentaires : lexiques, bibliographies, catalogues, banque de données - Utiliser un logiciel de base de données - Pour une situation professionnelle donnée : <ul style="list-style-type: none"> * choisir et justifier le moyen de communication * construire un argumentaire * proposer le contenu du message en l'adaptant à l'interlocuteur * mettre en forme le message et le produire en prenant en compte les contraintes de temps et de coût * choisir et justifier le moyen de transmission - Assurer la sécurité de l'information et le secret professionnel

BREVET PROFESSIONNEL PREPARATEUR EN PHARMACIE
DOCUMENTS 1,2,3,4,et 5

DOCUMENT 1 : LISTE LIMITATIVE DE PLANTES DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE

ANIS VERT	Fruits	MATRICAIRE	Capitules floraux
AUBEPINE	Fleurs	MAUVE	Fleurs
BADIANE	Fruits	MENTHE	Feuilles
BLEUET	Pétales	OLIVIER	Feuilles
BOLDO	Feuilles	ORANGER	Feuilles
BUSSEROLE	Feuilles	PASSIFLORE	Fleurs
CAMOMILLE ROMAINE	Capitules floraux	PIN	Bourgeons
CASSIS	Feuilles	PRELE	Tiges stériles
COQUELICOT	Pétales	REGLISSE	Racine
ESPECES PECTORALES	Fleurs	REINE DES PRES	Fleurs
EUCALYPTUS	Feuilles	SAUGE	Feuilles
FENOUIL	Fruits	SENE	Folioles
GENTIANE	Racine	TILLEUL	Fleurs et bractées
GUIMAUVE	Racine	TILLEUL	Aubier
HARPAGOPHYTUM	Racines secondaires	VALERIANE	Racine
LIN Graines		VERVEINE ODORANTE	Feuilles
MAIS	Styles	VIGNE ROUGE	Feuilles

DOCUMENT 2 : LISTE IMITATIVE DES PREPARATIONS GALENIQUES DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE

ALCOOL MODIFIE POUR USAGE MEDICAUX	SIROP DE CODEINE
EAU DISTILLE D'HAMAMELIS	SIROP SIMPLE
EAU DISTILLE DE BLEUET	SOLUTE ALCOOLIQUE D'ESSENCE DE MENTHE
EAU DISTILLE DE FLEUR D'ORANGER	SOLUTE ALCOOLIQUE D'IODE OFFICINAL
EAU DISTILLE DE ROSE	SOLUTE D'HYDROXYDE DE CALCIUM
GOUDRON DE HOUILLE	SOLUTE DE PEROXYDE D'HYDROGENE A 3 POUR CENT
HUILE CAMPHREE	SOLUTE OFFICINAL DE SULFATES DE CUIVRE ET DE ZINC
HUILE D'AMANDE DOUCE	SOLUTE DE CHLORURE DE SODIUM A 0.9 %
HUILE DE RICIN	SOLUTION D'EOSINE AQUEUSE A 2 %
HUILE DE VASELINE	SOLUTION DE FLUORESCEINE AQUEUSE A 1 %
HUILE ESSENTIELLE D'EUCALYPTUS	SOLUTION DE FORMALDEHYDE A 35 %
HUILE ESSENTIELLE DE CITRONNELLE	SOLUTION DE MERBROMINE SODIQUE A 2 %
HUILE ESSENTIELLE DE MENTHE POIVREE	TEINTURE D'ARNICA
HUILE ESSENTIELLE DE PIN	TEINTURE D'OPIUM BENZOIQUE
SIROP D'IPECACUANHA COMPOSE	TEINTURE DE BENJOIN
SIROP DE CHLORAL	

DOCUMENT 3 : LISTE LIMITATIVE DE PRODUITS CHIMIQUES DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE

ACETYLSALICYLIQUE (ACIDE)	KAOLIN LOURD
AMIDON DE BLE	LACTOSE MONOHYDRATE
ASCORBIQUE (ACIDE)	MAGNESIUM (SULFATE)
BENZOATE DE SODIUM	MENTHOL RACEMIQUE
BORAX	MERBROMINE SODIQUE
BORIQUE (ACIDE)	PARACETAMOL
CAFEINE	POTASSIUM (PERMANGANATE)
CALCIUM (CARBONATE DE)	PROPYLENEGLYCOL
CAMPHRE RACEMIQUE	SALICYLIQUE (ACIDE)
CHLORAL (HYDRATE DE)	SODIUM (BICARBONATE DE)
CUIVRE (SULFATE DE) PENTAHYDRATE	SODIUM (CHLORURE DE)
EOSINE DISODIQUE	SODIUM (SULFATE DE) DECAHYDRATE
ETHANOL	SOUFRE POUR USAGE EXTERNE
GLUCOSE	TALC
GLYCERINE	UREE
ICHTAMOL	ZINC (OXYDE DE)
IODE	ZINC (SULFATE DE)

DOCUMENT 4 :**LISTE LIMITATIVE DES DISPOSITIFS MEDICAUX DONT LA RECONNAISSANCE EST EXIGEE**

AIGUILLE DE HUBER COURBE	POCHE POUR COLOSTOMIE
AIGUILLE DE HUBER DROITE	POCHE POUR ILEOSTOMIE
AIGUILLE EPICRANIENNE	POCHE POUR UROSTOMIE
AIGUILLES HYPODERMIQUES POUR SOUS-CUTANEE	POCHES ET COLLECTEURS D'URINE
INTRADERMIQUE, POUR INTRAVEINEUSE, POUR	SERINGUE A EMBOUT SONDE
INTRAMUSCULAIRE	SERINGUE A INSULINE
AIGUILLE LANCETTE POUR AUTOPIQUEUR	SERINGUE A VERROU
AIGUILLE POUR STYLO A INSULINE	SERINGUE A 3 PIECES
CANULE RECTALE	SERINGUE A TUBERCULINE
CANULE DE TRACHEOTOMIE	SONDE A OXYGENE
CATHETER COURT DE VEINE	SONDE LUNETTE A OXYGENE
CHAMBRE D'INHALATION	SONDE D'ASPIRATION TRACHEOBRONCHIQUE
ETUIS PENIENS	SONDE POUR NUTRITION ENTERALE
MASQUE POUR OXYGENOTHERAPIE	SONDE VESICALE DE FOLEY
MASQUE A AEROSOLS	SONDE VESICALE DE MERCIER
NECESSAIRE POUR PERFUSION	SONDE VESICALE DE NELATION
NECESSAIRE POUR TRANSFUSION	SONDE VESICALE DE TIEMANN

DOCUMENT 5 :**LISTE LIMITATIVE DE PRODUITS DONT LES DOSES MAXIMALES DOIVENT ETRE CONNUES**

Dénomination	Voie	Dénomination	Voie	Dénomination	Voie
Acide acétylsalicylique	Orale	Ephédrine Chl.	Orale	Papavérine Chl	Orale
Alimémazine tartrate	Orale	Ergotamine tartrate	Orale	Paracétamol	Orale
Atropine sulfate	Orale	Extrait de belladone	Orale	Phénobarbital	Orale
Bromazepam	Orale	Extrait d'opium	Orale, rectale	Poudre d'Opium	Orale
Caféine	Orale	Furosémide	Orale	Propranolol	Orale
Carbamazépine	Orale	Glibenclamide	Orale	Ranitidine	Orale
Chloral hydraté	Orale	Gliclazide	Orale	Sodium valproate	Orale
Chlorpromazine Chl	Orale	Glipizide	Orale	Spironolactone	Orale
Clonidine	Orale	Ibuprofène	Orale, rectale	Sulpiride	Orale
Clorzépatate dipotassique	Orale	Indométacine	Orale	Teinture de belladone	Orale
Codéine	Orale	Lévomépromazine	Orale	teinture d'Opium	Orale
Codéthyline Chte	Orale	Lopéramide	Orale	teinture d'Opium benzoïque	Orale
Colchicine	Orale	Lorazépam	Orale	Tiémonium	Orale
Diazépam	Orale	Méprobamate	Orale	Tiémonium	Rectale
Dichlofénac	Orale	Méprobamate	Rectale	Vérapamil	Orale
Dichlofénac	Rectale	Métoclopramide	Orale		
Digitoxine	Orale	Métoclopramide	Rectale		
Digoxine	Orale	Morphine chlorhydrate	Orale		
Dipropyline	Orale	Niflumique Acide	Orale		
Dipropyline	Rectale	Niflumique Acide	Rectale		

UNITE 40**EPREUVE E 4: Législation et gestion professionnelles**

C	Savoirs associés	S10	S12	S13	S14	S 15
	Capacités					
C.14	Analyser un inventaire pour évaluer les besoins					X
C3.4	Exécuter les formalités nécessaires aux remboursements					X
C3.5	Effectuer les opérations liées à la vente					X
C3.6	Décontaminer, désinfecter et stériliser					
C41	Préparer et passer une commande					X
C42	Réceptionner et contrôler les livraisons					X
C43	Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux	X	X	X	X	X
C44	Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks					X
C51	Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires					X
C52	Traiter l'information					X

UNITE U50**EPREUVE E5 Expression française ouverture sur le monde****DÉFINITION DE L'UNITÉ**

L'unité "expression française et ouverture sur le monde" englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n°5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel commun à l'ensemble de brevets professionnels.

ANNEXE II

LISTE DES DIPLOMES TITRES OU CERTIFICATS PERMETTANT L'INSCRIPTION A LA PREPARATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE PREPARATEUR EN PHARMACIE

Certificat d'aptitude professionnelle d'Aide préparateur en pharmacie :

Certificat d'aptitude professionnelle d'Employé en pharmacie et sa mention complémentaire

Brevet d'études professionnelles aux carrières sanitaires et sociales

Tout diplôme français permettant de s'inscrire en première année des études de pharmacie

ANNEXE III

REGLEMENT D'EXAMEN

(extrait concernant le CFA de Toulouse : non habilité pour CCF)

Epreuves E	Sous-épreuves SE	Forme	Durée	Unités	Coef
E1 - EPREUVE SCIENTIFIQUE	SE1A : CHIMIE -BIOLOGIE	Ponctuelle écrite	2 h 30	U11	4
	SE1B : SCIENCES APPLIQUEES	Ponctuelle écrite	3 h	U12	6
E2 - EPREUVE DE TECHNOLOGIE	PHARMACIE GALENIQUE	Ponctuelle écrite	2 h	U20	4
E3 - EPREUVE PRATIQUE	SE 3A : TRAVAUX PRATIQUES DE RECONNAISSANCE	Ponctuelle pratique	30 mn	U31	2
	SE 3B : COMMENTAIRE TECHNIQUE ECRIT	Ponctuelle écrite	1 h	U32	5
	SE 3C : TRAVAUX PRATIQUES DE PREPARATION ET DE CONDITIONNEMENT DE MEDICAMENTS	Ponctuelle pratique	2 h 30	U33	4
E4 - LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES		Ponctuelle écrite	2 h 30	U40	4
E5 - EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE		Ponctuelle écrite	3 h	U50	3

ANNEXE V

BREVET PROFESSIONNEL : PREPARATEUR EN PHARMACIE TABLEAU DE CORRESPONDANCE

BP Préparateur en pharmacie Arrêté du 30 octobre 1979	BP/ Préparateur en pharmacie 1997	
Epreuves	Epreuves	unités
Epreuves écrites à caractère général (1)	E1	U.11
	E4	U.40
	E5	U.50
Epreuves à caractères professionnel (2)	E2	U.20
	E3	U31-U32-U33

(1) Les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à la série d'épreuves à caractère général prévu par le règlement d'examen du BP/Préparateur en pharmacie annexé à l'arrêté du 30 octobre 1979 sont bénéficiaires des unités U11, U40 et U50 du BP/Préparateur en pharmacie créé par le présent arrêté.

La note obtenue à la série d'épreuves à caractère général est reportée sur chaque unité correspondante affectée de son nouveau coefficient.

NB : Les candidats titulaires de la série d'épreuves à caractère général doivent subir l'unité U12

(2) Les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à la série d'épreuves à caractère professionnel prévu par le règlement d'examen du BP/Préparateur en pharmacie annexé à l'arrêté du 30 octobre 1979 sont bénéficiaires des unités U20, U31, U32 et U33 du BP/Préparateur en pharmacie créé par le présent arrêté.

La note obtenue à la série d'épreuves à caractère professionnel est reportée sur chaque unité correspondante affectée de son nouveau coefficient.

ANNEXE IV

DEFINITION DES EPREUVES PONCTUELLES ET DES SITUATIONS D'EVALUATION

E1- Epreuve scientifique - Coefficient : 10

U11- U12

Finalités et objectifs de l'épreuve

L'épreuve comporte deux sous-épreuves :

La sous-épreuve de chimie-biologie permet de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances scientifiques en chimie-biologie indispensables à la compréhension et à la mise en œuvre des techniques professionnelles.

La sous-épreuve E1B de sciences appliquées permet de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances scientifiques et technologiques en anatomie-physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, pharmacognosie, homéopathie, phytothérapie, dispositifs médicaux indispensables à la compréhension et à la mise en œuvre des techniques professionnelles

Sous-épreuve E1A - Chimie-biologie - Coefficient : 4

U11

Contenus de la sous-épreuve : L'épreuve porte sur les savoirs associés de chimie, biochimie, microbiologie, immunologie et botanique.

Evaluation :

L'épreuve permet de vérifier :

- que le candidat maîtrise les connaissances scientifiques de chimie, biochimie, microbiologie, immunologie et botanique;
- qu'il est capable de les appliquer et de les resituer dans des situations professionnelles spécifiques ;
- qu'il fait preuve de qualités d'analyse et de synthèse, de soins et de rigueur dans la rédaction.

Les indicateurs d'évaluation sont ceux du référentiel des savoirs associés en chimie, biochimie, microbiologie, immunologie et botanique.

Formes de l'évaluation : → **Ponctuelle** : écrite- durée 2 h 30

L'épreuve comporte plusieurs questions liées ou indépendantes se rapportant au minimum à trois des disciplines constitutives de cette épreuve.

Sous-épreuve E1B- Sciences appliquées - Coefficient : 6

U.12

Contenus de la sous-épreuve :

L'épreuve porte sur les savoirs associés en anatomie-physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, pharmacognosie, homéopathie, phytothérapie, dispositifs médicaux.

Des questions peuvent faire référence aux doses maximales des produits dont la liste limitative figure dans le référentiel de certification.

Evaluation : l'épreuve permet de vérifier :

- que le candidat maîtrise les connaissances scientifiques et technologiques en anatomie-physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, pharmacognosie, homéopathie, phytothérapie, dispositifs médicaux
- qu'il est capable de les appliquer et de les resituer dans des situations professionnelles spécifiques ;
- qu'il fait preuve de qualités d'analyse et de synthèse, de soin et de rigueur dans la rédaction.

Les indicateurs d'évaluation sont ceux du référentiel des savoirs associés en anatomie-physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, pharmacognosie, phytothérapie, dispositifs médicaux.

Formes de l'évaluation : → **Ponctuelle** : écrite, durée 3 h

L'épreuve comporte plusieurs questions liées ou indépendantes se rapportant au maximum à cinq des disciplines constitutives de cette épreuve.

L'anatomie-physiologie, la pathologie et la pharmacologie sont obligatoirement évaluées.

E2- EPREUVE DE TECHNOLOGIE : Pharmacie galénique - Coefficient : 4

U.20

Finalités et objectifs de l'épreuve : l'épreuve vise à évaluer les capacités du candidat à mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques pour appréhender une préparation dans sa globalité.

Contenus de l'épreuve : l'épreuve porte sur les savoirs associés de pharmacie galénique

Des questions peuvent faire référence aux doses maximales des produits dont la liste limitative figure dans le référentiel de certification.

Evaluation : l'épreuve permet de vérifier :

- que le candidat maîtrise les connaissances scientifiques et technologiques en pharmacie galénique
- qu'il est capable de les appliquer dans le contexte d'une ou de plusieurs préparations;
- qu'il fait preuve de qualités d'analyse et de synthèse, de soin et de rigueur dans la rédaction.

Les indicateurs d'évaluation sont ceux du référentiel des savoirs associés en pharmacie galénique.

Formes de l'évaluation : → **Ponctuelle** : écrite, durée 2 h.

L'épreuve comporte plusieurs questions liées ou indépendantes .

E3- Epreuve pratique : coefficient : 11

U31-U32-U33

Finalités et objectifs de l'épreuve : l'épreuve permet d'évaluer chez le candidat :

- la capacité à analyser une ordonnance
- la capacité à délivrer des médicaments ou des dispositifs médicaux
- la maîtrise des opérations de préparation et de conditionnement
- la capacité à effectuer les contrôles associés aux préparations
- la maîtrise des problèmes d'hygiène, de sécurité et de qualité.

Une note inférieure à 10/20 à l'ensemble de cette épreuve est éliminatoire.

Sous-épreuve E.3.A : Travaux pratiques de reconnaissance - Coefficient : 2

U.31

Contenus de la sous-épreuve :

La sous-épreuve E.3.A permet de vérifier que le candidat est capable de reconnaître 5 préparations galéniques, 5 produits chimiques, 5 plantes et 5 dispositifs médicaux pris dans les listes limitatives figurant dans le référentiel de certification.

Les réponses sont consignées et justifiées par écrit.

Evaluation : elle porte sur tout ou partie des compétences terminales C21, C24 du référentiel de certification.

Les indicateurs d'évaluation des compétences évaluées sont ceux des tableaux de compétences du référentiel de certification.

A compter de la session 2004,

1 point sur 20 sera attribué par réponse exacte et

0 point sur 20 sera attribué par réponse fautive ou absence de réponse.

Forme de l'évaluation : → **Ponctuelle** : pratique, durée 30 minutes.

Contenus de la sous-épreuve : la sous-épreuve E.3.B consiste en un commentaire d'une ordonnance prescrivant des spécialités et des dispositifs médicaux.

Le candidat peut être amené à formuler des conseils hygiéno-diététiques se rapportant à la prescription.

L'ordonnance peut comporter des interactions et/ou des incompatibilités et/ou des contre-indications et/ou des erreurs dans la dénomination et la posologie.

Le candidat doit indiquer dans le commentaire les remarques qu'entraînent les prescriptions : recevabilité, posologie, interactions, contre-indications, conseils, formalités de délivrance.

Les documents nécessaires sont obligatoirement mis à la disposition des candidats par le centre d'examen conformément à la matière d'œuvre qui lui est adressée.

Aucun document personnel n'est autorisé.

Une posologie anormale, une interaction médicamenteuse référencée comme contre-indiquée, une contre-indication absolue non signalée, ou signalée à tort par le candidat, entraîne l'attribution de la note ZERO à l'épreuve E3 B.

Remarque : à partir de la session de 2004, l'attribution de la note zéro à la sous-épreuve E3B n'est plus éliminatoire à l'examen.

Evaluation : elle porte sur tout ou partie des compétences terminales C11, C12, C13, C32, C33, C51, C52, C65 du référentiel de certification.

Les indicateurs d'évaluation des compétences évaluées sont ceux des tableaux de compétences du référentiel de certification.

Forme de l'évaluation : → **Ponctuelle** : écrite, durée 1 heure.

SOUS-EPREUVE E.3.C : Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments Coefficient : 4

U33

Contenus de la sous-épreuve : les préparations réalisées ne sont pas celles du commentaire technique écrit.

La sous-épreuve E.3C permet d'évaluer chez le candidat :

- la maîtrise des opérations de préparation et de conditionnement
- la capacité à effectuer les contrôles associés aux préparations
- la maîtrise des problèmes d'hygiène, de sécurité et de qualité

Pour cette sous-épreuve, sont concernées les formes pharmaceutiques mentionnées aux chapitres 8-3 et 8-4 du référentiel de savoirs associés S14 de Pharmacie Galénique. La sous épreuve consiste à exécuter, conditionner et étiqueter en vue de la délivrance au public :

a) deux préparations magistrales à partir d'une prescription donnée au candidat (coeff 3) cette prescription pourra comporter des incompatibilités mais pas d'erreur de posologie.

b) une préparation officinale figurant au Formulaire National (Coeff : 1, compte - tenu des précisions apportées par les chapitres 8-3 et 8-4 du référentiel des savoirs associés S14 de Pharmacie Galénique).

Les documents nécessaires sont obligatoirement mis à la disposition des candidats par le centre d'examen conformément à la matière d'œuvre qui lui est adressée.

Aucun document personnel n'est autorisé.

Toute erreur de produit sur P.A. ou excipient, et/ou tout oubli de produit sur P.A. ou excipient, et/ou toute erreur de calcul ou de pesée sur P.A. , et/ou toute fiche de fabrication de la préparation non terminée, et/ou toute préparation non exécutée entraînent un zéro à l'ensemble de la sous-épreuve E3C.

Evaluation :

Elle porte sur tout ou partie des compétences terminales C15, C21, C22, C23, C24, C25, C31, C36, C43, C51, C52, C65 du référentiel de certification.

Les indicateurs d'évaluation des compétences évaluées sont ceux des tableaux de compétences du référentiel de certification.

Forme de l'évaluation : → **Ponctuelle** : pratique, durée 2h30 heures.

E4 - LEGISLATION ET GESTION PROFESSIONNELLES - Coefficient : 4

U.40

Finalités et objectifs de l'épreuve - L'épreuve vise à évaluer les capacités du candidat à :

- situer son activité professionnelle dans un cadre réglementaire, juridique et déontologique;
- analyser et résoudre les problèmes de gestion et les problèmes administratifs qu'il rencontre dans l'exercice de son activité professionnelle.

Contenu de l'épreuve :

L'épreuve porte sur les savoirs associés de législation et gestion professionnelles.

Evaluation :

L'épreuve permet de vérifier :

- que le candidat maîtrise les compétences et les connaissances relatives au contexte juridique, réglementaire et déontologique de sa profession;
- qu'il est capable d'analyser et de résoudre des problèmes de gestion et des problèmes administratifs, spécifiques de sa profession.
- qu'il fait preuve de qualités d'analyse et de synthèse, de soin et de rigueur dans la rédaction.

L'épreuve permet en outre d'évaluer que le candidat possède tout ou partie des compétences terminales C14, C34, C35, C41, C42, C43, C44, C51, C52 du référentiel de certification.

Les indicateurs d'évaluation sont notamment ceux du référentiel des savoirs associés en législation et gestions professionnelles.

Les indicateurs d'évaluation des compétences évaluées sont ceux des tableaux de compétences du référentiel de certification.

Forme de l'évaluation : → **Ponctuelle** : écrite, durée 2 h 30;

L'épreuve comporte plusieurs questions liées ou indépendantes .